



Règles d'accès au système d'échange d'informations relatif aux services système fréquence/puissance

Version applicable au 16 Octobre 2023

TABLE DES MATIERES

Table des matières	3
1. Portée et objectif du document	5
2. Appel d'offres transfrontalier de FCR.....	6
2.1 Informations générales.....	6
2.2 Dépose des offres	6
2.2.1 <i>Dépose des offres par import d'un fichier.....</i>	<i>7</i>
2.2.2 <i>Saisie des offres via l'IHM.....</i>	<i>11</i>
2.2.3 <i>Modes dégradés de soumission des offres (fichier XML)</i>	<i>11</i>
2.3 Téléchargement des résultats.....	12
2.3.1 <i>Fichiers disponibles</i>	<i>12</i>
2.3.2 <i>Modes dégradés de récupération des résultats (fichier CSV)</i>	<i>12</i>
2.3.3 <i>Type de fichier.....</i>	<i>12</i>
2.3.4 <i>En-tête du fichier</i>	<i>12</i>
2.3.5 <i>Corps du fichier</i>	<i>13</i>
2.3.6 <i>Exemple de fichier.....</i>	<i>14</i>
3. Obligations de réserves	14
4. Contractualisation des capacités d'aFRR par appel d'offres journalier	14
5. Programmation de réserve	14
6. Notifications d'échange de réserves	15
6.1 Processus.....	15
6.2 Formats de fichiers	17
6.2.1 <i>Fichier de demande de NER</i>	<i>17</i>
6.2.2 <i>Fichier d'accusé de réception.....</i>	<i>27</i>
6.2.3 <i>Fichier Anomaly Report.....</i>	<i>33</i>
6.2.4 <i>Fichier Confirmation Report.....</i>	<i>42</i>
6.2.5 <i>Fichier Publication Report.....</i>	<i>50</i>
6.3 Modalités de transmission de fichier	55
6.4 Mode dégradé NER.....	56
7. Éléments de facturation.....	58
7.1 Principe	58
7.2 Processus temps réel : clefs de répartition de l'énergie de réglage	58
7.2.1 <i>Principe.....</i>	<i>58</i>
7.2.2 <i>Processus</i>	<i>58</i>
7.2.3 <i>Format de fichier.....</i>	<i>59</i>
7.2.4 <i>Modalités de transmission de fichier</i>	<i>63</i>
7.3 Processus mensuel : rémunérations, indemnités et énergie de réglage	64
7.3.1 <i>Description du processus</i>	<i>64</i>
7.3.2 <i>Formats des fichiers.....</i>	<i>64</i>
7.3.3 <i>Modalités de transmission des fichiers</i>	<i>79</i>
7.4 Processus trimestriel	79
7.4.1 <i>Description du processus</i>	<i>79</i>
7.4.2 <i>Formats des fichiers.....</i>	<i>80</i>



7.4.3	Modalités de transmission des fichiers	91
8.	Données complémentaires	92
8.1	Données de télémesure non agrégées des sites de soutirage	92
8.1.1	Principe	92
8.1.2	Processus	92
8.1.3	Format de fichier.....	92
8.1.4	Modalités de transmission de fichier	95
8.2	Signal de pilotage de la charge d'un site de soutirage	95
8.2.1	Principe	95
8.2.2	Processus	96
8.2.3	Format de fichier.....	96
8.2.4	Modalités de transmission de fichier	100
9.	Téléconduite.....	101
10.	Données transmises par les gestionnaires de réseau de distribution à RTE.....	102
10.1	Principes	102
10.2	Processus.....	102
10.3	Format du fichier	103
10.3.1	Type du fichier	103
10.3.2	Nom du fichier	103
10.3.3	Entête du fichier.....	104
10.3.4	Corps du fichier	104
10.3.5	Terminaison du fichier	108
10.3.6	Exemple de fichier.....	109
10.3.7	Liste des codes erreurs.....	109
10.3.8	Modalités d'envoi	111



1. PORTEE ET OBJECTIF DU DOCUMENT

Document d'information à caractère non contractuel destiné aux responsables de réserve.

Le document contractuel de référence est le jeu de règles services système fréquence disponible sur le site internet de RTE : [Fournir des services système fréquence - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](https://services-rte.com). Ce document ne couvre que les règles services système fréquence.

Ce document est en interaction forte avec le Guide d'Implémentation des Messages du Système d'Information support de la Programmation et du Mécanisme d'Ajustement, disponible sur le site internet de RTE : [Programmer vos puissances actives - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](https://services-rte.com)

Les projets d'appel d'offres pour la contractualisation des capacités d'aFRR (application RACOON) et de mise en place du marché d'énergie d'aFRR MARS/PICASSO (applications TOPNIVEAU et BOSS) disposent de leurs propres guides d'implémentation disponibles sur le Portail Services : [Fournir des services système fréquence - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](https://services-rte.com)

La documentation du portail GIPSE permettant de gérer les données de référentiel marché est disponible sur le Portail Services : [Documentation GIPSE pour la déclaration des périmètres de réserve - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](https://services-rte.com)

Les objectifs suivants sont poursuivis au travers de ce document :

- décrire les processus entre les responsables de réserve et RTE ;
- spécifier les formats de fichiers et les contenus des différents champs ; et
- spécifier les modes de transmission des différents fichiers.

2. APPEL D'OFFRES TRANSFRONTALIER DE FCR

2.1 Informations générales

Le dépôt des offres de FCR et la consultation des résultats de cet appel d'offres s'effectue au moyen de la plateforme www.regelleistung.net. La plateforme www.regelleistung.net est gérée par le GRT 50Hz.

Les responsables de réserve doivent se rapprocher du Pôle Accès Marchés pour la configuration des comptes utilisateurs pour l'accès à la plateforme. Les comptes sont nominatifs et associés à un responsable de réserve (RR).

Un responsable de réserve opérant dans le périmètre de plusieurs GRTs peut disposer d'un accès unique à la plateforme pour toutes ces zones de participation. Il doit pour cela se déclarer auprès de chaque GRT pour la configuration de son profil.

Avec leurs profils :

- Les RR soumettent leurs offres via la plateforme
- Chaque RR prend connaissance du caractère accepté/rejeté de chacune de ses offres



Les offres doivent être renseignées soit par une IHM, soit par téléversement d'un fichier. Les résultats peuvent être consultés via l'IHM, ou en téléchargeant le fichier résultat.

Attention : les fichiers prescriptions transmis par RTE contiennent des 0 pour les obligations de réserve primaire en cas de contractualisation par appel d'offres. RTE ne communique pas les résultats de l'appel d'offres aux responsables de réserve. Les responsables de réserve doivent prendre connaissance des résultats en se connectant sur la plateforme.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, l'envoi des offres se fait quotidiennement en J-1. Les journées sont divisées en 6 pas de 4 heures (00h-04h ; 04h-08h ; 08h-12h ; ...). Les Responsables de Réserves peuvent donc proposer des offres de capacités sur les 6 tranches de 4h pour une journée de 24h.

2.2 Dépose des offres

Les offres doivent être déposées sur le site www.regelleistung.net, que la dépose se fasse par IHM ou par import de fichier au plus tard à 8h00 en J-1.

Dans les deux cas, l'utilisateur doit disposer d'un compte, nominatif, pour accéder à l'espace RR du site.

2.2.1 Dépose des offres par import d'un fichier

2.2.1.1 Nom du fichier

Le nom du fichier a le format suivant :

<Date de livraison>_PRL_BID_<Nom du BSP>_<code EIC>_<Date de Génération>_<Heure de génération>.xml

Avec

Champ	Description	Valeur ou format
<Date de livraison>	Date de livraison	AAAAMMJJ
<Nom du BSP>	Nom du Responsable de Réserve	Texte
<code EIC>	Code EIC du Responsable de Réserve	Code EIC
<Date de Génération>	Date à laquelle le fichier a été généré	AAAAMMJJ
<Heure de génération>	Heure à laquelle le fichier a été généré	hhmmss

2.2.1.2 Format du fichier

Le fichier à téléverser est au format XML.

Il est défini par une XSD disponible sur le site regelleistung.net.

RTE fournit **à titre indicatif** sur son portail services une version de la XSD. Néanmoins, RTE invite les responsables de réserve à récupérer en priorité le document sur le site regelleistung.net, celui-ci faisant foi.

2.2.1.3 Description des champs

Le fichier est tout d'abord composé d'un en-tête :

Champ	Description	Valeur ou format
<ERSTELLUNGSDATUM >	Horodate de création du fichier	<JJ.MM.AAAA hh:mm:ss>
<ABSENDER NAME>	Emetteur	IP
<EMPFAENGER NAME>	Receveur	IP



<PRODUKTART ART>	Type de produit (réserve primaire)	PRL
<MINDESTLOSGROESSE>	Valeur minimale	1
<VON>	Date de début de livraison (Année, Mois, Jour)	<JJ.MM.AAAA>
<BIS>	Date de fin de livraison (Année, Mois, Jour)	<JJ.MM.AAAA>
<AUSSCHREIBUNGSTYP TYP>	Type d'enchère (journalière)	TA
<DURCHLAUFNUMMER>	Numéro d'ordre de l'enchère	X

Viennent ensuite les offres, encadrées par des balises « REGELLEISTUNGSOBJEKT ».

Champ	Description	Valeur ou format
<REGELLEISTUNGSOBJEKT STATUS>	Type d'objet (offre)	ANGEBOT
<IDENTIFIKATION_MOL>	Numéro de l'offre	X
<PRODUKTNAME NAME>	Type de produit (réserve primaire)	NEGPOS_00_04, NEGPOS_04_08, NEGPOS_08_12, NEGPOS_12_16, NEGPOS_16_20, NEGPOS_20_24
<RZ_ERBRINGUNG>	Zone de réglage	10YFR-RTE-----C pour des offres déposées pour la zone France
<WERT>	Volume en MW	<nombre entier positif>
<MINDESTABRUFGRÖSSE>	Volume minimal de l'offre (caractère indivisible du volume offert)	<nombre entier positif> Obligatoire seulement si l'offre est indivisible.
<LEISTUNGSPREIS>	Prix en €	<nombre réel positif>
<ARBEITSPREIS ZAHLUNGSRICHTUNG>	Sens de paiement Prix de l'énergie	ANBIETER_AN_NETZ 0
<ANBIETER_BK>	Identifiant du RR	Code EIC du RR

<POSTSTEMPEL>	Date de génération du résultat	X
<ZEITNUMMER>	Statut (accepté / rejeté)	X

2.2.1.4 Exemple de fichier

Dans le fichier ci-dessous, le RR « 11X-TEST-FR-01-Z » propose deux offres pour la zone France pour la date du 03/06/2020 :

- Une offre, indivisible, de 10 MW à 2000€/MW sur le créneau 00h – 04h
- Une offre de 5 MW à 4000€/MW sur le créneau 04h- 08h

```

<REGELLEISTUNGSNACHRICHT>
  <ERSTELLUNGSDATUM>02.06.2020 17:59:46</ERSTELLUNGSDATUM>
    <NACHRICHTENKOPF>
      <ABSENDER NAME="IP"/>
      <EMPFAENGER NAME="IP"/>
      <PRODUKTART ART="PRL">
        <MINDESTLOS GROESSE>1</MINDESTLOS GROESSE>
      </PRODUKTART>
      <ANGEBOTSZEITRAUM>
        <VON>03.06.2020</VON>
        <BIS>03.06.2020</BIS>
      </ANGEBOTSZEITRAUM>
      <AUSSCHREIBUNGSTYP TYP="TA"/>
      <DURCHLAUFNUMMER>1</DURCHLAUFNUMMER>
    </NACHRICHTENKOPF>
    <REGELLEISTUNGSOBJEKT STATUS="ANGEBOT">
      <RZ_ERBRINGUNG>10YFR-RTE-----C</RZ_ERBRINGUNG>
      <PRODUKTNAME NAME="NEGPOS_00_04"/>
      <IDENTIFIKATION_MOL>X</IDENTIFIKATION_MOL>
      <ANGEBOTSLEISTUNG>
        <WERT>10</WERT>
        <MINDESTABRUF GROESSE>10</MINDESTABRUF GROESSE>
        <PREISE>
          <LEISTUNGSPREIS>2000</LEISTUNGSPREIS>
        </PREISE>
      </ANGEBOTSLEISTUNG>
      <ANBIETER_BK>11X-TEST-FR-01-Z </ANBIETER_BK>
      <POSTSTEMPEL>X</POSTSTEMPEL>
      <ZEITNUMMER>X</ZEITNUMMER>
    </REGELLEISTUNGSOBJEKT>
    <REGELLEISTUNGSOBJEKT STATUS="ANGEBOT">
      <RZ_ERBRINGUNG>10YFR-RTE-----C</RZ_ERBRINGUNG>
      <PRODUKTNAME NAME="NEGPOS_04_08"/>
      <IDENTIFIKATION_MOL>X</IDENTIFIKATION_MOL>
      <ANGEBOTSLEISTUNG>
  
```



```
<WERT>5</WERT>
<PREISE>
  <LEISTUNGSPREIS>4000</LEISTUNGSPREIS>
</PREISE>
</ANGEBOTSLEISTUNG>
<ANBIETER_BK>11X-TEST-FR-01-Z </ANBIETER_BK>
<POSTSTEMPEL>X</POSTSTEMPEL>
<ZEITNUMMER>X</ZEITNUMMER>
</REGELLEISTUNGSOBJEKT>
</REGELLEISTUNGSNACHRICHT>
```

2.2.1.5 Génération d'un fichier d'offre via une macro

2.2.1.5.1 Généralités

La plateforme www.regelleistung.net met à disposition une macro, nommée IP_KONVERTER permettant au Responsable de Réserve de saisir ses offres sous forme tabulaire et de générer ensuite le fichier XML correspondant.

Cette macro, ainsi que la XSD du fichier XML sont téléchargeables depuis le site de la plateforme.

RTE fournit à **titre indicatif** sur son portail services une version de la macro [IP_KONVERTER](#). Néanmoins, RTE invite les responsables de réserve à récupérer en priorité le document sur le site regelleistung.net, celui-ci faisant foi.

2.2.1.5.2 Description de l'en-tête

Tout d'abord, un en-tête

Champ	Description
Supplier abbreviation	Nom du Responsable de Réserve (champ non lu par la plateforme)
Period from	Date d'application des offres au format JJ/MM/AAAA
Period to	Date d'application des offres (dimanche) au format JJ/MM/AAAA (identique au champ ci-dessus).
Product type	PRL

2.2.1.5.3 Description du corps du tableau

Pour chaque offre, les champs suivants doivent être remplis :

Champ	Description
Control area of delivery	Code EIC de la zone de réglage. Pour des offres déposées sur la zone France : 10YFR-RTE-----C
Supplier Balancing Group	Code EIC du RR
Product Name (indique sur quelle tranche horaire de 4h le responsable propose son offre)	NEGPOS_00_04, NEGPOS_04_08, NEGPOS_08_12, NEGPOS_12_16, NEGPOS_16_20, NEGPOS_20_24
Capacity offered [MW]	Puissance offerte
Capacity Price [€/MW]	Prix associé à la puissance offerte
Energy Price [€/MWh]	0,000 ou 0.000 suivant la configuration du tableur.
Direction of payment	AN
indivisible	X pour une offre indivisible ; Laisser vide sinon

2.2.1.6 Dépose de fichier par API

Un système permettant la dépose de fichier par API est proposé sur le site <https://api.regelleistung.net/docs/>.

2.2.2 Saisie des offres via l'IHM

Les offres peuvent également être saisies via l'IHM du site www.regelleistung.net.

2.2.3 Modes dégradés de soumission des offres (fichier XML)

Dans le cas où le site www.regelleistung.net serait indisponible ou si vous rencontrez des problèmes pour soumettre vos offres, vous pouvez contacter le numéro suivant : [+49 30 5150 3076](tel:+493051503076). Le support de 50Hz pourra proposer l'envoi de vos offres au format XML par email en répondant à l'invitation envoyée par l'adresse email suivante : notfallausschreibung@regelleistung.net



2.3 Téléchargement des résultats

2.3.1 Fichiers disponibles

Les résultats de l'appel d'offres sont publiés sur le site www.regelleistung.net dans le « Centre de données », rubrique « Aperçu et résultats ». Deux fichiers sont disponibles :

- Un fichier contenant l'ensemble des offres acceptées pour l'appel d'offres. Dans ce fichier, accessible à tous, les offres sont anonymisées.
- Un fichier téléchargeable seulement par le RR, décrit ci-dessous.

A noter qu'un système permettant de récupérer les résultats pour un appel d'offres via API est proposé sur le site www.regelleistung.net.

2.3.2 Modes dégradés de récupération des résultats (fichier CSV)

En cas de non disponibilité du site www.regelleistung.net, le front office de 50Hz enverra les fichiers de résultats au format attendu, par emails, aux acteurs concernés.

2.3.3 Type de fichier

Les fichiers sont au format csv, avec un séparateur « point-virgule »

Attention : suivant la langue sélectionnée lors de l'accès au site www.regelleistung.net, le fichier résultat peut être soit en Allemand, soit en Anglais ou soit en Français.

Ci-dessous est décrit le fichier en Français.

2.3.4 En-tête du fichier

Le fichier débute par un en-tête composé des éléments suivants :

Champ	Description	Valeur ou format
<XSD-VERSION >	Numéro de la version du XSD associé	_2.11
<INTERFACE>	Interface	RESULT
<SENDER >	Emetteur	IP
<RECEIVER >	Receveur	<Nom du responsable de réserve>
<CREATION DATE>	Date de création du fichier (Année, Mois, Jour)	<JJ.MM.AAAA HH:mm:ss>
<TENDER NUMBER>	Numéro d'ordre de l'enchère (normalement 1, sauf plusieurs itérations ont été nécessaires)	<Nombre entier>

<OFFER PERIOD FROM>	Date de début de livraison (Année, Mois, Jour)	<JJ.MM.AAAA>
<OFFER PERIOD TO>	Date de fin de livraison (Année, Mois, Jour) (égale à la date de début de livraison)	<JJ.MM.AAAA>
<TENDER TYPE>	Type d'enchère (hebdomadaire)	TA
<PRODUCT TYPE>	Type de produit (réserve primaire)	FCR

2.3.5 Corps du fichier

Le corps du fichier est composé des champs suivants :

Champ	Description	Valeur ou format
ALLOCATED_CAPACITY_ [MW]	Volume retenu (MW)	<Nombre entier>
OFFERED_CAPACITY_ [MW]	Volume offert (MW)	<Nombre entier>
IDENTIFICATION_MOL	Numéro de l'offre	<Nombre entier>
PRODUCTNAME	Type de produit	NEGPOS_00_04, NEGPOS_04_08, NEGPOS_08_12, NEGPOS_12_16, NEGPOS_16_20, NEGPOS_20_24
CONNECTING_ZONE	Zone de réglage	10YFR-RTE-----C pour les offres en France
EIC TSO	Code EIC du GRT de raccordement	10XFR-RTE-----Q pour les offres en France ou vide si offre rejetée
CAPACITY_PRICE_[EUR/ MW]	Prix de l'offre en € (capacité) positif	<Nombre réel>
ENERGY_PRICE_[EUR/ MWH]	Prix de l'offre en € (énergie)	0



ENERGY_PRICE_PAYMENT_DIRECTION	Direction du paiement (acteur > GRT)	Distributeur vers le réseau
TIMESTAMP	Date et heure de génération du résultat	<JJ.MM.AAAA HH:mm:ss>
STATE	Statut (accepté / rejeté)	Récompense ou Rejet

2.3.6 Exemple de fichier

Un exemple de fichier est disponible sur le portail services RTE.

3. OBLIGATIONS DE RESERVES

La contractualisation par prescriptions est portée par l'application RACOON. Le processus est décrit en détail dans le guide d'implémentation de l'application disponible sur le site interne de RTE :

[Fournir des services système fréquence - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](https://services-rte.com)

Point d'attention : Le système de prescription pour la contractualisation des capacités d'aFRR prendra fin à la date SY₂ (anciennement notée H'), au passage à la contractualisation par appel d'offres journalier porté par l'application RACOON. Après cette date les obligations de réserve resteront actives pour le mode dégradé de la FCR ou en cas de procédure de relai de fonctionnement pour la contractualisation des capacités d'aFRR. Le processus de contractualisation par un appel d'offres journalier est décrit en détail dans le guide d'implémentation de la plateforme RACOON.

4. CONTRACTUALISATION DES CAPACITES D'AFRR PAR APPEL D'OFFRES JOURNALIER

A partir de la date SY₂ (anciennement notée H'), la contractualisation des capacités d'aFRR ne se déroulera plus via le système d'obligation de réserve mais via un appel d'offres journalier. La plateforme de gestion de cet appel d'offres est l'application RACOON. C'est une application du SI de RTE. L'ensemble du processus d'appel d'offres est décrit dans le guide d'implémentation de l'application RACOON disponible sur le site interne de RTE :

[Fournir des services système fréquence - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](https://services-rte.com)

5. PROGRAMMATION DE RESERVE

La programmation des EDP constitutives d'EDR s'effectue dans le cadre du mécanisme de programmation. La transmission des programmes d'appel se fait via l'application RTE TOPASE.

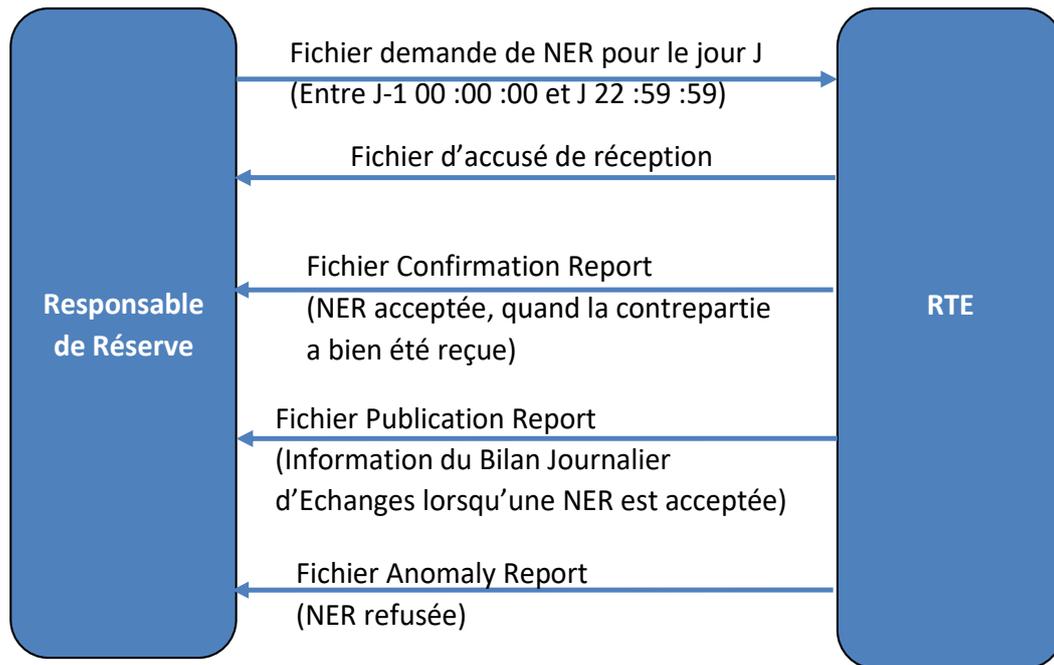
Le guide d'implémentation de TOPASE et les règles de programmation sont disponibles sur le site RTE :

[Programmer vos puissances actives - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](https://services-rte.com)

6. NOTIFICATIONS D'ÉCHANGE DE RESERVES

6.1 Processus

Un fichier de demande de NER doit contenir UNE SEULE demande de NER et doit être conforme au format de fichier requis décrit ci-après.



Outre les informations requises dans le fichier de demande de NER, une demande de NER d'un Responsable de Réserve est caractérisée par : l'identifiant du Responsable de Réserve vendeur, l'identifiant du Responsable de Réserve acheteur, un type de réserve, le jour de livraison, et la Chronique d'échange de réserve (46, 48 ou 50 valeurs jusqu'à la date SY₂₂ puis 92, 96, 100 valeurs à partir de la date SY₂₂).

Conformément aux Règles Services Système, une demande de NER pour le jour de livraison J peut être transmise au plus tôt en J-1 à partir de 10h00 et au plus tard en J avant 23h00 (respect de la condition vi du § 8.3 des Règles Services Système).

Que la demande de NER soit transmise à RTE en J-1 ou en J, la chronique d'échange de réserve doit couvrir tous les points demi-horaires du jour de livraison jusqu'à la date SY₂₂ puis tous les points quart d'heure à partir de la date SY₂₂.



Conformément aux Règles SSY, une demande de NER ne doit pas modifier les valeurs des pas demi-horaires jusqu'à la date SY₂₂, puis des pas quart d'heure à partir de la date SY₂₂, antérieurs à l'heure de réception arrondie à l'heure ronde. Ce qui signifie qu'une demande de NER pour la date de livraison J reçue en J sur l'intervalle [H ; H + 1 heure[ne doit pas modifier les valeurs enregistrées par RTE sur l'intervalle [00h00 ; H + 1 heure[. Ainsi, par exemple, si une demande de NER pour le jour de livraison J est envoyée en J à 08h00, la demande doit reprendre à l'exact les valeurs sur l'intervalle [00h00 ; 09h00[, préalablement enregistrées par RTE. Si il s'agit de la première demande de NER pour le jour de livraison J, les valeurs sur [00h00 ; 09h00[doivent être égales à zéro.

A la réception d'un fichier de demande de NER, RTE transmet un fichier d'accusé de réception indiquant si le fichier de demande de NER est conforme ou non conforme (rejetée).

Si la demande de NER est conforme, et si RTE n'a pas dans son SI de demande de NER identique (même couple de Responsable de Réserve vendeur / Responsable de Réserve acheteur, même type de réserve, même jour de livraison) à l'état « En attente de matching » du Responsable de Réserve contrepartie, la demande de NER est enregistrée par RTE à l'état « En attente de matching ».

Si RTE a dans son SI une demande de NER identique à l'état « En attente de matching » du Responsable de Réserve contrepartie, RTE réalise le matching. Si toutes les conditions énumérées dans les Règles Services Système sont satisfaites, RTE enregistre la NER. Un fichier Confirmation Report indiquant l'acceptation de la NER, et un fichier Publication Report indiquant le Bilan Journalier d'Echanges sont envoyés à chacun des Responsables de Réserve parties prenantes de la NER. Seule la réception d'un fichier Confirmation Report valide la prise en compte de la NER par RTE. En cas d'absence, le responsable de réserve est invité à contacter sa contrepartie pour vérifier la bonne transmission de sa demande de NER.

Si au moins une condition n'est pas satisfaite, les deux demandes de NER sont enregistrées par RTE à l'état « refusée », et un fichier Anomaly Report est envoyé aux deux Responsables de Réserve parties prenantes de la demande de NER. Aucune NER n'est enregistrée par RTE.

Si RTE n'a pas reçu la demande de NER de la contrepartie dans les délais impartis, RTE envoie un fichier Anomaly Report au Responsable de Réserve ayant transmis la demande de NER. La demande de NER est enregistrée par RTE à l'état « Refusée ». Aucune NER n'est enregistrée par RTE.

Lors de l'enregistrement d'une demande de NER à l'état « En attente de matching », RTE détermine une heure limite de réception de la demande de NER de la contrepartie comme suit :

- Si la demande de NER pour le jour de livraison J est reçue en J-1, l'heure limite de réception de la contrepartie est 22 :59 :59 en J-1.
- Si la demande de NER pour le jour de livraison J est reçue en J, l'heure limite de réception de la contrepartie est l'heure ronde du premier pas demi-heure jusqu'à la date SY₂₂, puis du premier pas quart d'heure à partir de la date SY₂₂, de la demande de NER dont la valeur est différente de celle détenue par RTE pour cet échange de réserve (même couple de Responsables de Réserve vendeur/acheteur, même type de réserve, même jour de livraison). Les valeurs détenues par RTE pour un échange de réserve sont soit les valeurs de la NER enregistrée par RTE lors d'un matching préalable, soit des valeurs à zéro en l'absence de NER.

Exemple : jusqu'à la date SY₂₂ si le premier pas demi-heure dont la valeur est différente est 08h00 (ou 08h30), alors l'heure limite est 08h00. S'il s'agit d'un jour de changement d'heure Eté vers Hiver et que le premier pas demi-heure dont la valeur est différente est 02h00 (ou 02h30, ou les deux pas demi-heures de l'heure supplémentaire), alors l'heure limite est 02h00.

A partir de la date SY₂₂, si le premier pas quart d'heure dont la valeur est différente est 08h00 (ou 08h15, 08h30, 08h45), alors l'heure limite est 08h00. S'il s'agit d'un jour de changement d'heure Eté vers Hiver et que le premier pas quart d'heure dont la valeur est différente est 02h00 (ou 02h15, 02h30, 02h45 ou les quatre pas 15 minutes de l'heure supplémentaire), alors l'heure limite est 02h00.

Remarque : si la demande NER contient des valeurs identiques à celle détenue par RTE pour cet échange de réserve, l'heure limite de réception de la contrepartie est positionnée à 23h00 de J.

6.2 Formats de fichiers

Les fichiers sont basés sur les fichiers du processus ENTSO-E Scheduling System :

- Fichier de demande de NER basé sur le modèle Schedule Document
- Fichier d'accusé de réception basé sur le modèle Acknowledgement Document de l'ENTSO-E
- Fichier Confirmation Report basé sur le modèle Confirmation Report Document de l'ENTSO-E Scheduling System
- Fichier Anomaly Report basé sur le modèle Anomaly Report Document de l'ENTSO-E Scheduling System.
- Fichier Publication Report basé sur le modèle Publication Report Document de l'ENTSO-E Capacity Allocation and Nomination System.

Tous les fichiers sont au format XML.

Les XSD de ces fichiers sont fournis par RTE sur le site web RTE, à la rubrique : [Fournir des services système fréquence - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](http://services-rte.com)

6.2.1 Fichier de demande de NER

Le nom du fichier Demande NER a le format suivant :

NER_<code EIC RR sender>_<date livraison>_<date/heure génération fichier>.xml

Où :

- <code EIC du RR sender> est le code EIC du Responsable de Réserve (RR) envoyant le fichier.
- <date livraison> est la date de livraison de l'échange de réserve au format YYYYMMDD.
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.



Exemple de nom de fichier :

Soit un RR ayant le code EIC « 10XRESP-RESERV-5 » effectuant une demande de NER pour la date de livraison du 15/10/2014 via un fichier Demande NER généré le 14/10/2014 à 13 :14 :42, le nom du fichier Demande NER est le suivant :

NER_10XRESP-RESERV-5_20141015_20141014131442.xml

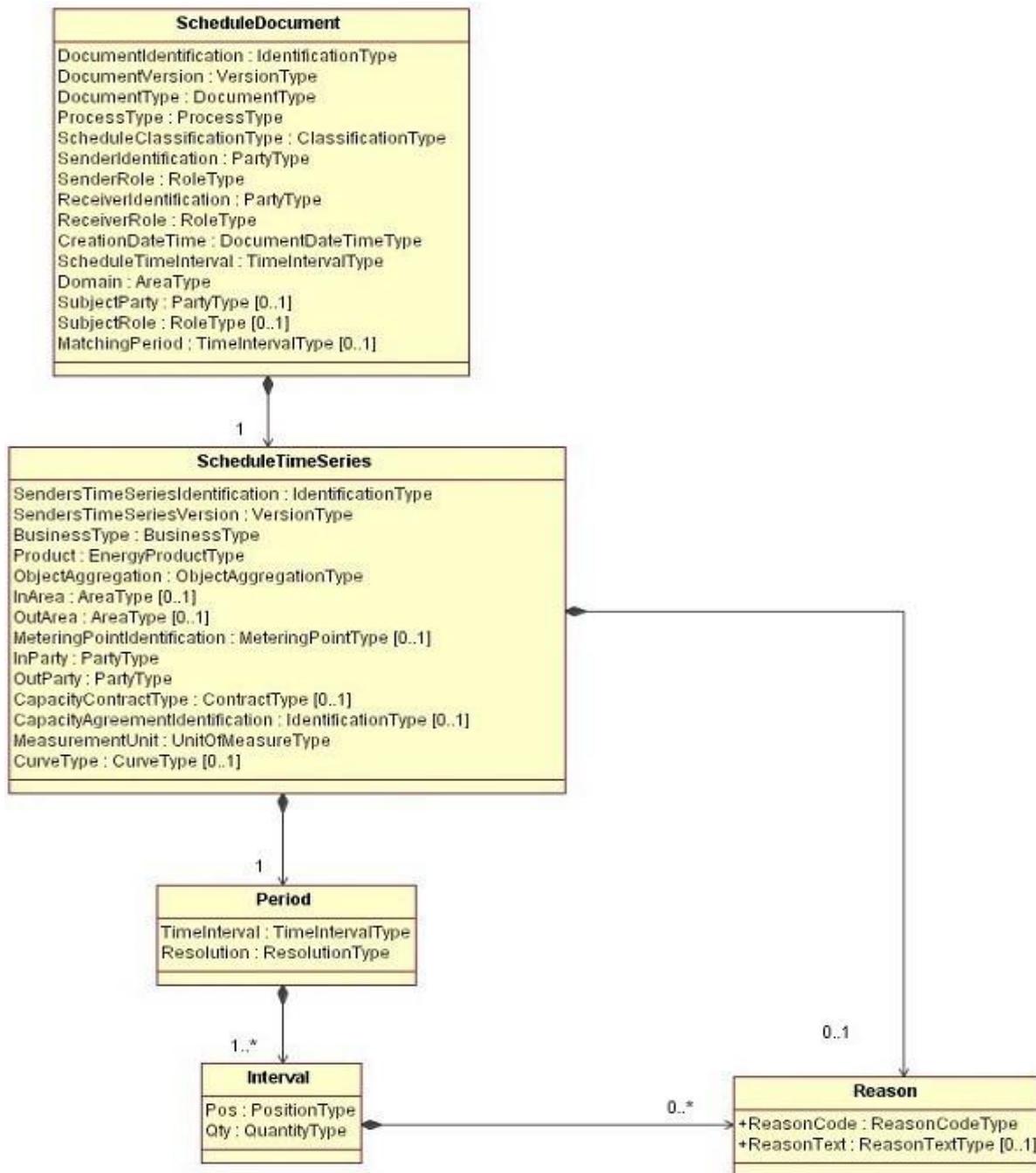
Le fichier Demande NER utilise les fichiers XSD suivants :

- urn-entsoe-eu-wgedi-ess-scheduledocument-4-1.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-ess-scheduledocument-4-1-local-restrictions.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-ess-scheduledocument-4-1-restricted-codes.xsd
- demandener-basedon-ess-scheduledocument-4-1.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-components.xsd, urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd et urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Ces fichiers sont disponibles au lien suivant : [Fournir des services système fréquence - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](http://services-rte.com) Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) doivent être utilisés pour générer le fichier Demande NER.

La structure du schéma décrit par le fichier urn-entsoe-eu-wgedi-ess-scheduledocument-4-1.xsd doit être respectée, ainsi que les types de données, et les listes de valeurs possibles de certains champs qui sont donnés dans les autres fichiers XSD.

Le modèle d'information du fichier Demande NER est basé sur le Schedule document. Il est le suivant :



Un fichier est vu comme un document qui appartient au Responsable de Réserve (RR) émetteur (champ SenderIdentification), et qui est pour une date de livraison (champ ScheduleTimeInterval), un couple RR vendeur / RR acheteur, et un type de réserve.

Autrement dit, la valeur du DocumentIdentification est unique pour un RR émetteur, une date de livraison, un type de réserve, un couple de RR.

Un autre RR émetteur ne doit pas avoir un DocumentIdentification avec la même valeur. Aussi, il est proposé de composer le DocumentIdentification comme suit :

<codeEIC du RR>-<date de livraison au format YYYYMMDD>-NER<numéro>



Exemple : 10XSENDER-OF-DO5-20141001-NER1

Ce document doit contenir une seule Schedule Time Series qui est propre à ce document et qui identifie le couple RR vendeur/RR acheteur (via les champs OutParty et InParty), et le type de réserve (via le champ BusinessType).

Pour une date de livraison donnée, un type de réserve donné et un couple (RR vendeur, RR acheteur), un RR doit toujours utiliser le même DocumentIdentification et le même SendersTimeSeriesIdentification pour faire sa demande de NER.

Si le RR envoie plusieurs fichiers Demande NER portant sur la même date de livraison, le même type de réserve et le même couple (RR vendeur, RR acheteur), les champs DocumentIdentification et SendersTimeSeriesIdentification de chacun de ces fichiers doivent être identiques. Les champs DocumentVersion et SendersTimeSeriesVersion doivent s'incrémenter au fil des envois de ces fichiers Demande NER.

A noter qu'il est fixé que les champs DocumentVersion et SendersTimeSeriesVersion doivent s'incrémenter en même temps, donc avoir le même numéro de version.

La signification des champs de ce modèle est la suivante :

- Classe Schedule Document :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
DocumentIdentification	<p>Identifiant unique du document.</p> <p>Pour éviter que des RR différents puissent utiliser le même DocumentIdentification, il est demandé de composer le DocumentIdentification comme suit :</p> <p><codeEIC du RR>-<date de livraison au format YYYYMMDD>-NER<numéro></p> <p>Exemple : 10XSENDER-OF-DO5-20141001-NER1</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
DocumentVersion	<p>Numéro de version du document (valeur comprise entre 1 et 999).</p> <p>Pour un nouveau fichier Demande NER reçu, le numéro de version doit être supérieur au numéro de version précédemment reçu par RTE.</p> <p>Le rejet d'un document implique l'incrémentation du numéro de version si le RR envoie une nouvelle version de sa demande de NER.</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>



DocumentType	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A21 » (Capacity Transfer Notification)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
ProcessType	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A17 » (Schedule Day)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
ScheduleClassificationType	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A01 » (Detail Type)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
SenderIdentification	<p>Code EIC du RR envoyant le fichier Demande NER. La valeur de cette balise doit contenir le code EIC du RR ayant envoyé l'email contenant le fichier NER en pièce jointe. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <SenderIdentification v="10XSENDER-OF-DO5" codingScheme="A01"/></p> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
SenderRole	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A27 » (Ressource Provider)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
ReceiverIdentification	<p>Code EIC de RTE. Ce champ doit toujours avoir la valeur « 10XFR-RTE-----Q », accompagné du coding scheme à « A01 »</p> <p>Exemple : <ReceiverIdentification v="10XFR-RTE-----Q" codingScheme="A01"/></p> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
ReceiverRole	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A04 » (System Operator)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
CreationDateTime	<p>Date et heure de génération du fichier Demande NER exprimée en temps UTC, au format YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ</p>



ScheduleTimeInterval	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le document.</p> <p>Cette période doit couvrir UNE SEULE JOURNEE.</p> <p>Il s'agit de la date de livraison de l'échange de réserve.</p> <p>Les date/heure doivent être exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ/YYYY-MM-DDTHH:MMZ</p> <p>Compte tenu du fait que pour couvrir la période d'UNE journée deux date/heure sont données, les date/heure prennent en compte le décalage horaire entre l'heure UTC et l'heure locale de Paris.</p> <p>La date/heure de début doit être forcément égale à la date/heure de fin – 1 jour.</p> <p>Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) doit être égale à 22:00.</p> <p>Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) doit être égale à 23:00.</p> <p>Exemple pour la date du 1er octobre 2014 :</p> <p>2014-09-30T22:00Z/2014-10-01T22:00Z</p> <p>Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) :</p> <p>2014-10-25T22:00Z/2014-10-26T23:00Z</p>
Domain	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 »</p> <p>Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
SubjectParty	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
SubjectRole	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
MatchingPeriod	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>

- Classe Schedule Time Series :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
SendersTimeSeriesIdentification	<p>Identifiant unique de la Time Series dans le document.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p> <p>Pour un Document Identification donné, l'identifiant de Time Series ne doit pas changer. L'identifiant de Time Series est associé au document donc au Document Identification.</p> <p>Il ne peut y avoir qu'une seule Time Series (1 seule NER), donc un seul identifiant de Time Series dans le document.</p> <p>Pour un identifiant Time Series donné associé à un Document Identification donné, les champs de la Schedule Time Series ne peuvent pas changer, excepté le champ SendersTimeSeriesVersion.</p> <p>Ainsi, une demande de NER (un RR demandeur, un couple RR vendeur/RR acheteur, un type de réserve, une date de livraison) est associé à un seul et unique document.</p>
SendersTimeSeriesVersion	<p>Numéro de version de la Time Series (valeur comprise entre 1 et 999).</p> <p>Ce numéro doit être égal au numéro de version du document (DocumentVersion).</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>



BusinessType	<p>Ce champ permet d'indiquer le type de réserve de la NER (réserve primaire ou réserve secondaire).</p> <p>Ce champ peut prendre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Soit la valeur « A11 » (Primary control) lorsque la Time Series porte sur la réserve primaire programmée en symétrique,- Soit la valeur « A12 » (Secondary control) lorsque la Time Series porte sur la réserve secondaire programmée en symétrique,- Soit la valeur « A13 » lorsque la Time Series porte sur la réserve primaire programmée uniquement à la hausse,- Soit la valeur « A14 » lorsque la Time Series porte sur la réserve secondaire programmée uniquement à la hausse,- Soit la valeur « A15 » lorsque la Time Series porte sur la réserve primaire programmée uniquement à la baisse,- Soit la valeur « A16 » lorsque la Time Series porte sur la réserve secondaire programmée uniquement à la baisse. <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
Product	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « 8716867000016 » (Active Power)</p> <p>Taille : 13 caractères numériques au maximum</p>
ObjectAggregation	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A03 » (Party)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
InArea	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
OutArea	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
MeteringPointIdentification	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
InParty	<p>Code EIC du RR acheteur</p> <p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC du RR acheteur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ».</p> <p>Exemple :</p> <pre><InParty v="10XBUYER-OF-DO5" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>

OutParty	<p>Code EIC du RR vendeur</p> <p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC du RR vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ».</p> <p>Exemple :</p> <pre><OutParty v="10XSELLER-OF-DO5" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
CapacityContractType	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
CapacityAgreementIdentification	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>
MeasurementUnit	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « MAW » (Mega Watt)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
CurveType	<p>Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.</p>

- Classe Period :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
TimeInterval	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un interval.</p> <p>Cette période doit être d'UNE SEULE JOURNEE et être strictement égale au champ ScheduleTimeInterval.</p> <p>Il ne doit pas y avoir plus de une instance TimeInterval.</p> <p>Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ ScheduleTimeInterval :</p> <p>YYYY-MM-DDTHH:MMZ/YYYY-MM-DDTHH:MMZ</p>
Resolution	<p>Indique la résolution des valeurs.</p> <p>La résolution étant au pas 30 minutes jusqu'à la date SY₂₂, ce champ doit donc toujours avoir la valeur « PT30M ».</p> <p>A partir de la date SY₂₂, la résolution étant au pas 15 minutes, ce champ doit donc toujours avoir la valeur « PT15M ».</p>

- Classe Interval :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
Pos	<p>C'est la position d'un pas demi-heure jusqu'à la date SY₂₂ puis la position d'un pas quart d'heure à partir de la date SY₂₂.</p> <p>Ce champ est un entier positif.</p>

Avant la date SY₂₂, selon le type de jour de la date de livraison, le champ POS doit prendre les valeurs :

- De 1 à 48 pour un jour normal
- De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures)
- De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures)

Les différentes valeurs du champ POS sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou).

La correspondance entre le numéro de la position et le pas demi-heure est la suivante :

- Jour normal sur 24 heures :

Position	1	2	3	---	---	47	48
Pas	00:00	00:30	01:00	---	---	23:00	23:30

- Jour de changement d'heure Hiver > Eté (23 heures) :

Position	1	2	3	4	5	6	7	---	---	45	46
Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	03:00	03:30	04:00	---	---	23:00	23:30

- Jour de changement d'heure Eté > Hiver (25 heures) :

Position	1	2	3	4	5	6	7	8
Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	02:00	02:30	02:00	02:30
Position	9	10	---	---	47	48	49	50
Pas	03:00	03:30	---	---	22:00	22:30	23:00	23:30

Les positions 7 et 8 correspondent au deux pas demi-heures de l'heure supplémentaire du changement d'heure.

Après la date SY₂₂, selon le type de jour de la date de livraison, le champ POS doit prendre les valeurs :

- De 1 à 96 pour un jour normal
- De 1 à 92 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures)
- De 1 à 100 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures)

Les différentes valeurs du champ POS sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou).

La correspondance entre le numéro de la position et le pas quart d'heure est la suivante :

- Jour normal sur 24 heures :

Position	1	2	3	---	---	95	96
Pas	00:00	00:15	00:30	---	---	23:30	23:45

- Jour de changement d'heure Hiver > Eté (23 heures) :

	Position	1	2	3	---	8	9	10	---	---	91	92
	Pas	00:00	00:15	00:30		01:45	03:00	03:15	---	---	23:30	23:45
	- Jour de changement d'heure Eté > Hiver (25 heures) :											
	Position	1	2	3	---	8	9	10	11			
	Pas	00:00	00:15	00:30	---	01:45	02:00	02:15	02:30			
	Position	12	13	14	---	97	98	99	100			
	Pas	02:45	02:00	02:15	---	23:00	23:15	23:30	23:45			
	Les positions 13, 14, 15 et 16 correspondent au quatre pas quart d'heure de l'heure supplémentaire du changement d'heure.											
Qty	Valeur de la réserve pour une position. Chaque valeur doit être un entier supérieur ou égal à zéro.											

- Classe Reason :

Il peut être associé des éléments de la classe Reason au niveau de la classe Schedule Time Series ou de la classe Interval.

Dans tous les cas, les champs de la classe Reason sont ignorés par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure de classe Reason dans le fichier Demande NER.

6.2.2 Fichier d'accusé de réception

Le nom du fichier d'accusé de réception a le format suivant :

```
NER_ACK_<statut>_<code EIC RR destinataire>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

- <statut> est le statut de l'acknowledgement : « REJ » si le fichier traité est refusé par RTE, « OK » si le fichier est pris en compte par RTE.
- <code EIC du RR destinataire> est le code EIC du RR destinataire du fichier.
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSSsss (où sss sont des millisecondes).

Exemple de nom de fichier :

Soit un RR ayant le code EIC « 10XRESP-RESERV-5 », auquel RTE adresse un fichier d'accusé de réception généré par RTE le 12/10/2014 à 11 :01 :24 suite au traitement d'un fichier du RR.

Si le fichier du RR est déterminé par RTE comme étant conforme, le nom du fichier d'accusé de réception est le suivant :

```
NER_ACK_OK_10XRESP-RESERV-5_20141012110124652.xml
```

Si le fichier du RR est déterminé par RTE comme étant non conforme, le nom du fichier d'accusé de réception est le suivant :

```
NER_ACK_REJ_10XRESP-RESERV-5_20141012110124652.xml
```

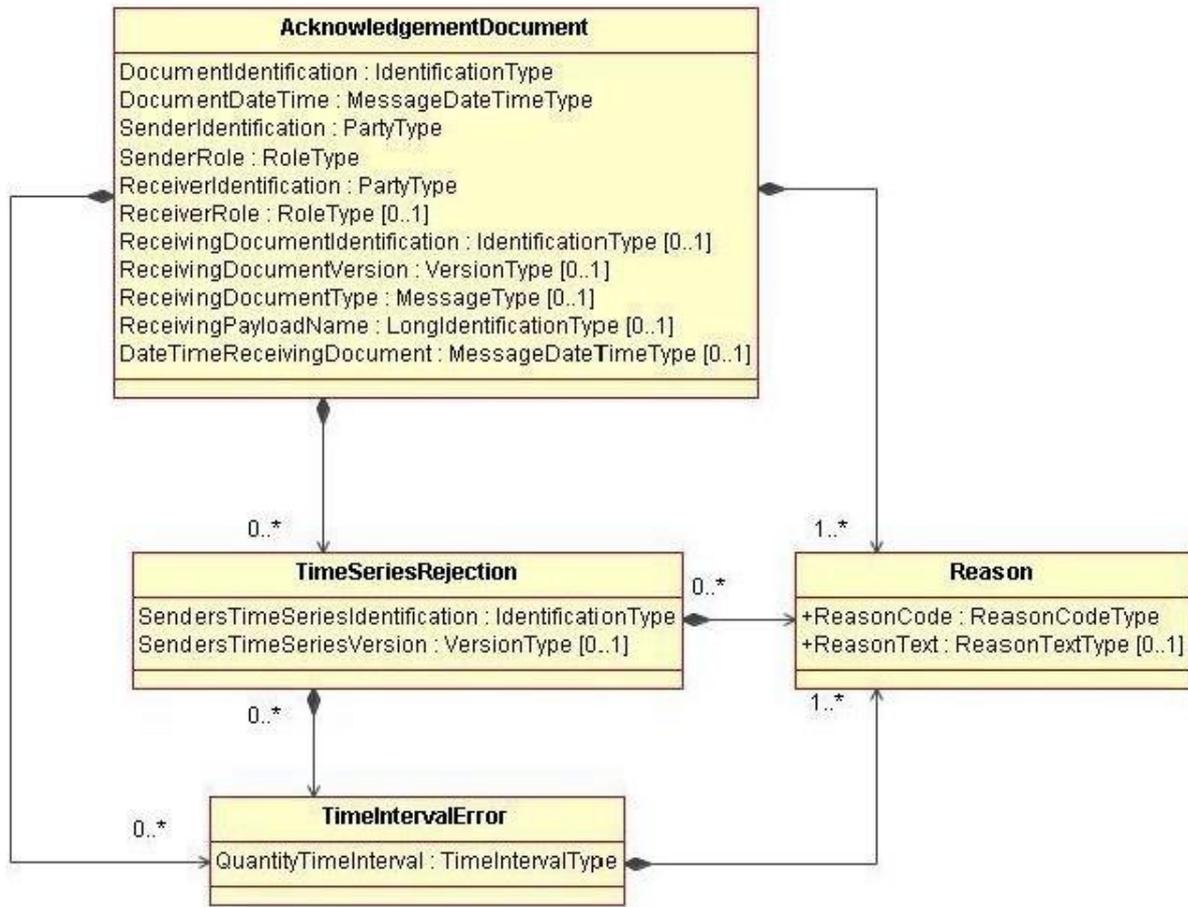
Le fichier d'accusé de réception utilise les fichiers XSD suivantes :



- acknowledgement-v5r1.xsd
- etso-core-cmpts.xsd et etso-code-lists.xsd

Ces fichiers XSD sont fournis par RTE sur demande. Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) sont utilisés pour générer le fichier d'accusé de réception.

Le modèle d'information de l'acknowledgement document est le suivant :



La signification des champs de ce modèle est la suivante :

- Classe Acknowledgement Document :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
DocumentIdentification	<p>Ce champ est l'identifiant du document d'accusé de réception.</p> <p>La valeur de ce champ est unique pour l'ensemble des fichiers (accusé de réception, Anomaly report, Confirmation report, Publication report) générés par RTE.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>

CHAMPS	DESCRIPTIONS
DocumentDateTime	<p>Date et heure de génération du fichier d'accusé de réception par RTE.</p> <p>La date et heure est exprimée en temps UTC, au format :</p> <p>YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ</p>
SenderIdentification	<p>La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE est « 10XFR-RTE-----Q » accompagné du coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre><SenderIdentification v="10XFR-RTE-----Q" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
SenderRole	<p>La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
ReceiverIdentification	<p>La valeur de cette balise contient le code EIC du RR ayant envoyé l'email auquel RTE génère un fichier d'accusé de réception. Il s'agit du RR destinataire du fichier d'accusé de réception.</p> <p>Le coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre><ReceiverIdentification v="10XSENDER-OF-DO5" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
ReceiverRole	<p>Cette balise est présente dans le cas où le fichier reçu par RTE est identifié comme étant un fichier Demande NER.</p> <p>Dans ce cas, la valeur de cette balise est « A27 » (Ressource Provider)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
ReceivingDocumentIdentification	<p>Cette balise est présente dans le cas où le fichier reçu par RTE est identifié comme étant un fichier Demande NER.</p> <p>Dans ce cas, la valeur de cette balise est égale à celle du champ DocumentIdentification du fichier Demande NER pour lequel l'Acknowledgement document est généré.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>



CHAMPS	DESCRIPTIONS
ReceivingDocumentVersion	<p>Cette balise est présente dans le cas où le fichier reçu par RTE est identifié comme étant un fichier Demande NER.</p> <p>Dans ce cas, la valeur de cette balise est égale à celle du champ DocumentVersion du fichier Demande NER pour lequel l’Acknowledgement document est généré.</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
ReceivingDocumentType	<p>Cette balise est présente dans le cas où le fichier reçu par RTE est identifié comme étant un fichier Demande NER.</p> <p>Dans ce cas, la valeur de cette balise est égale à celle du champ DocumentType du fichier Demande NER pour lequel l’Acknowledgement document est généré.</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
ReceivingPayloadName	<p>Cette balise est présente dans le cas où l’email reçu par RTE contient un seul fichier en pièce jointe.</p> <p>Dans ce cas, la valeur de cette balise est égale au nom du fichier pour lequel l’Acknowledgement document est généré.</p> <p>Taille : 150 caractères alphanumériques au maximum</p>
DateTimeReceivingDocument	<p>Cette balise est toujours présente et est égale à la date/heure de réception de l’email reçu du RR à convertir en heure UTC (format YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ).</p>

- Champs de la classe « Reason »
 - ReasonCode :
 - Au moins un ReasonCode est toujours présent (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les codes ReasonCode utilisés sont précisés ci-dessous.
 - ReasonText :
 - Pour chaque ReasonCode, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Les classes « TimeSeriesRejection » et « TimeIntervalError » ne sont pas utilisées.

Liste des valeurs des champs ReasonCode et ReasonText :

Valeur du champ ReasonCode	Valeur du champ ReasonText	Commentaire
A01	Message fully accepted	Fichier Demande NER conforme
A02	Message fully rejected. Several or no file attached.	Message rejeté : mail reçu sans ou avec plusieurs pièces jointes.
A94	Document cannot be processed by receiving system. Format file must be XML.	Fichier non conforme rejeté : le fichier reçu n'est pas un fichier XML
A94	Document cannot be processed by receiving system. Incorrect format file.	Fichier non conforme rejeté : le contenu du fichier reçu n'est pas celui d'un fichier Demande NER
A02	Message fully rejected. Some fields with unexpected values.	Fichier non conforme rejeté : Certains champs n'ont pas les valeurs attendues.
A02	Message fully rejected. Incorrect value for Sender/Receiver Role or Receiver Identification.	Fichier non conforme rejeté : les champs SenderRole, ou ReceiverRole, ou ReceiverIdentification n'ont pas les valeurs attendues.
A02	Message fully rejected. Different value for Document Version and Senders Time Series Version.	Fichier non conforme rejeté : Les valeurs des champs DocumentVersion et SendersTimeSeriesVersion sont différentes
A02	Message fully rejected. DocumentVersion value already existing higher or equal.	Fichier non conforme rejeté : RTE a déjà un fichier de même DocumentIdentification avec une valeur de DocumentVersion plus élevée ou égale à celle du fichier reçu.
A02	Message fully rejected. Noncompliant dates for ScheduleTimeInterval or TimeInterval fields.	Fichier non conforme rejeté : le format des dates des champs ScheduleTimeInterval ou TimeInterval est erroné, ou les valeurs des champs ScheduleTimeInterval et TimeInterval sont différentes.
A04	Schedule Time Interval incorrect. Delivery date is not D or D+1.	Fichier non conforme rejeté : la période du champ ScheduleTimeInterval ne correspond pas au jour J (jour en cours) ou au jour J+1 (lendemain).



Valeur du champ ReasonCode	Valeur du champ ReasonText	Commentaire
A02	Message fully rejected. Email received outside authorised period.	Message rejeté (Fichier rejeté) : le mail a été reçu en dehors de la période autorisée.
A02	Message fully rejected. Email sender is not the Sender Identification within file.	Fichier non conforme rejeté : l'émetteur du mail ne correspond pas à l'émetteur indiqué dans le champ SenderIdentification du fichier reçu.
A05	Sender without valid reserve responsible contract	Message rejeté (Fichier rejeté) : l'émetteur du mail n'a pas un accord de participation aux Règles Services Système valide.
A02	Message fully rejected. Sender has to be seller (OutParty) or buyer (InParty) within file.	Fichier non conforme rejeté : l'émetteur identifié par le champ SenderIdentification du fichier n'est ni le Responsable de Réserve vendeur (champ OutParty), ni le Responsable de Réserve acheteur (champ InParty).
A02	Message fully rejected. Counterpart RR unknown or without valid reserve responsible contract.	Fichier non conforme rejeté : Le Responsable de Réserve contrepartie est inconnu de RTE ou n'a pas un accord de participation aux Règles Services Système valide.
A02	Message fully rejected. Position inconsistency.	Fichier non conforme rejeté : le nombre d'occurrences du champ Pos est incohérent avec le type de jour, ou les valeurs du champ Pos sont incorrectes.
A02	Message fully rejected. Document Identification was already accepted with another content.	Fichier non conforme rejeté : RTE a déjà reçu un fichier avec le même DocumentIdentification dont les valeurs des champs SenderIdentification, SendersTimeSeriesIdentification, InParty, OutParty, BusinessType et ScheduleTimeInterval sont différents de ceux du fichier.

Valeur du champ ReasonCode	Valeur du champ ReasonText	Commentaire
A02	Message fully rejected. A request for D day cannot change previous values at the hour of reception plus one hour.	Fichier non conforme rejeté : des valeurs d'échange de réserve sont modifiées sur les pas demi-heures antérieures à l'heure de réception arrondie à l'heure ronde supérieure

6.2.3 Fichier Anomaly Report

Le fichier de matching Anomaly Report est utilisé par RTE pour signifier au(x) RR que leur demande de NER n'a pas matché.

Il est envoyé dans les deux cas suivants :

- Soit à la fin du délai imparti d'une demande NER « En attente de matching » pour laquelle il n'a pas été reçu dans le délai imparti une demande NER **conforme** de la part de l'autre RR désigné comme étant la contrepartie.

Dans ce cas, le fichier Anomaly Report est envoyé uniquement au RR expéditeur de la demande NER en question.

Le fichier contient une seule Time Series Anomaly contenant les données de la demande NER « En attente de matching » arrivant en fin de délai et passant à l'état « Refusée ».

- Soit suite à la réalisation d'un matching déclenché par la réception d'une demande NER **conforme** d'un des deux RR concernés alors qu'il existe une demande NER identique « En attente de matching » de l'autre RR, et que les conditions du matching ne sont pas respectées.

Dans ce cas, chaque RR concerné reçoit un fichier Anomaly Report contenant deux Time Series Anomaly : une Time Series Anomaly contenant les données de la demande NER d'un des deux RR, et une Time Series Anomaly contenant les données de la demande NER de l'autre RR.

La présence des deux Time Series Anomaly dans le fichier permet aux RR d'identifier les points présentant des écarts de valeur de réserve.

Le fichier Anomaly Report contient également la cause de non matching.

Le nom du fichier d'Anomaly Report a le format suivant :

```
NER_AnomalyReport_<code EIC RR destinataire>_<date livraison>_<date/heure
  génération fichier>.xml
```

Où :

- <code EIC du RR destinataire> est le code EIC du RR destinataire du fichier Anomaly Report.
- <date livraison> est la date de livraison de l'échange de réserve au format YYYYMMDD.



- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSSsss (où sss sont des millisecondes).

Exemple de nom de fichier :

Soit un RR ayant le code EIC « 10XRESP-RESERV-5 », pour lequel RTE adresse un fichier Anomaly Report généré le 12/10/2014 à 00 :01 :24 et relatif à une demande NER du RR non matchée portant sur la date de livraison du 12/10/2014, le nom du fichier Anomaly Report est le suivant :

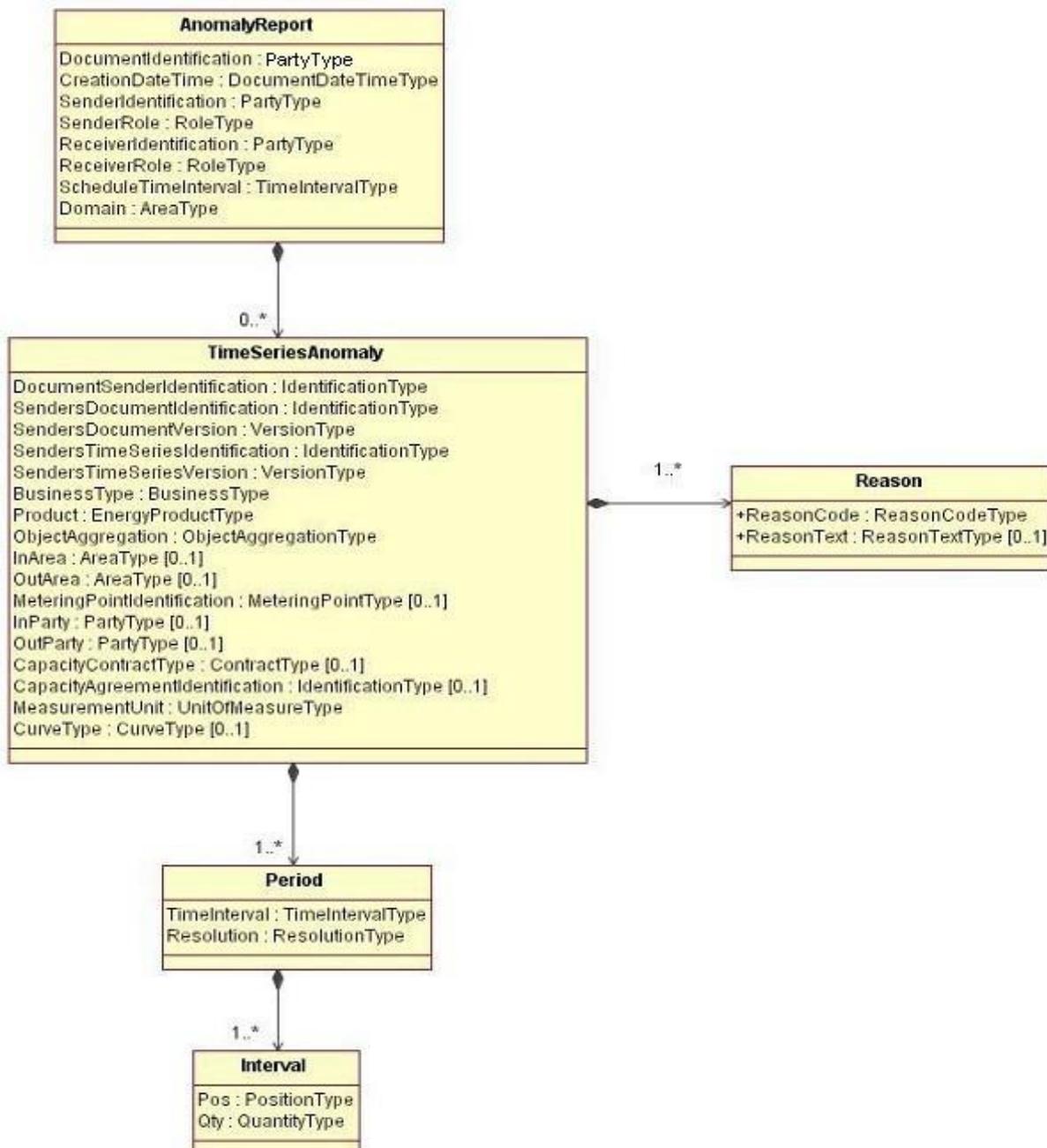
NER_AnomalyReport_10XRESP-RESERV-5_20141012_20141012000124751.xml

Le fichier Anomaly Report utilise les fichiers XSD suivantes :

- urn-entsoe-eu-wgedi-ess-anomalyreport-4-1.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-ess-anomalyreport-4-1-local-restrictions.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-ess-anomalyreport-4-1-restricted-codes.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-components.xsd, urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd et urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Ces fichiers XSD sont fournis par RTE sur demande. Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) sont utilisés pour générer le fichier Anomaly Report.

Le modèle d'information de l'Anomaly Report document est le suivant :



La signification des champs de ce modèle est la suivante :

Seuls les champs utilisés devant être présents dans le fichier sont explicités.

- Classe Anomaly Report :



CHAMPS	DESCRIPTIONS
DocumentIdentification	<p>Ce champ est l'identifiant du document Anomaly Report.</p> <p>La valeur de ce champ est unique pour l'ensemble des fichiers (accusé de réception, Anomaly report, Confirmation report, Publication report) générés par RTE.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
CreationDateTime	<p>Date et heure de génération du fichier Anomaly Report par RTE.</p> <p>La date et heure est exprimée en temps UTC, au format :</p> <p>YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ</p>
SenderIdentification	<p>La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE est « 10XFR-RTE----Q » accompagné du coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre><SenderIdentification v="10XFR-RTE-----Q" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
SenderRole	<p>La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
ReceiverIdentification	<p>La valeur de cette balise contient le code EIC du RR destinataire du fichier Anomaly Report généré par RTE.</p> <p>Le coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre>6.2.3.1.1 <ReceiverIdentification v="10XRECEIP-OF-DO5" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
ReceiverRole	<p>La valeur de cette balise est « A27 » (Ressource Provider)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>

CHAMPS	DESCRIPTIONS
ScheduleTimeInterval	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le document Anomaly Report. Cette période couvre UNE SEULE JOURNEE, et correspond à la date de livraison de la demande NER pour laquelle l'Anomaly Report est généré.</p> <p>Les date/heure sont exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ/YYYY-MM-DDTHH:MMZ</p> <p>La date/heure de début est forcément égale à la date/heure de fin – 1 jour. Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) est égale à 22:00. Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) est égale à 23:00. Exemple pour la date du 1er octobre 2014 : 2014-09-30T22:00Z/2014-10-01T22:00Z</p> <p>Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) : 2014-10-25T22:00Z/2014-10-26T23:00Z</p>
Domain	<p>La valeur de ce champ est « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 ».</p> <p>Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>

- Classe Time Series Anomaly :

CHAMPS	DESCRIPTION
DocumentSenderIdentification	<p>Code EIC du RR dont la Time Series est en mismatch (délai imparti écoulé ou matching KO).</p> <p>Le coding scheme est « A01 » Exemple : <DocumentSenderIdentification v="10XRR----OF-DO5" codingScheme="A01"/></p> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>



SendersDocumentIdentification	<p>Correspond au champ DocumentIdentification de la demande de NER en mismatch et propre au RR identifié par le champ DocumentSenderIdentification.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
SendersDocumentVersion	<p>Correspond au champ DocumentVersion du DocumentIdentification identifié par le champ SendersDocumentIdentification.</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
SendersTimeSeriesIdentification	<p>Correspond à l'identifiant de la Time Series de la demande de NER en mismatch.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
SendersTimeSeriesVersion	<p>Correspond au numéro de version de la Time Series identifié par le champ SendersTimeSeriesIdentification.</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
BusinessType	<p>Correspond au type de réserve de la demande NER identifiée par les champs précédents.</p> <p>Ce champ prend :</p> <ul style="list-style-type: none">- Soit la valeur « A11 » (Primary control) lorsque la Time Series porte sur la réserve primaire programmée en symétrique,- Soit la valeur « A12 » (Secondary control) lorsque la Time Series porte sur la réserve secondaire programmée en symétrique,- Soit la valeur « A13 » lorsque la Time Series porte sur la réserve primaire programmée uniquement à la hausse,- Soit la valeur « A14 » lorsque la Time Series porte sur la réserve secondaire programmée uniquement à la hausse,- Soit la valeur « A15 » lorsque la Time Series porte sur la réserve primaire programmée uniquement à la baisse,- Soit la valeur « A16 » lorsque la Time Series porte sur la réserve secondaire programmée uniquement à la baisse. <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
Product	<p>La valeur de ce champ est « 8716867000016 » (Active Power)</p> <p>Taille : 13 caractères numériques au maximum</p>
ObjectAggregation	<p>La valeur de ce champ est « A03 » (Party)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>

InParty	<p>Code EIC du RR acheteur de la demande NER identifiée par les champs précédents</p> <p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC du RR acheteur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ».</p> <p>Exemple :</p> <pre><InParty v="10XBUYER-OF-DO5" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
OutParty	<p>Code EIC du RR vendeur de la demande NER identifiée par les champs précédents</p> <p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC du RR vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ».</p> <p>Exemple :</p> <pre><OutParty v="10XSELLER-OF-DO5" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
MeasurementUnit	<p>La valeur de ce champ est « MAW » (Mega watt)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>

- Classe Reason (associée à une Time Series Anomaly comme le montre le modèle d'information) :
 - o Champ « ReasonCode » :
 - Au moins un ReasonCode est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les codes ReasonCode utilisés sont précisés ci-dessous.
 - o Champ « ReasonText » :
 - Pour chaque ReasonCode, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
 - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Liste des valeurs des champs ReasonCode et ReasonText :

Valeur du champ ReasonCode	Valeur du champ ReasonText	Commentaire
A09	Time series not matching. Quantity differences.	Les deux demandes NER des deux RR concernés ont des valeurs de réserve différentes. Les deux demandes NER sont refusées.



Valeur du champ ReasonCode	Valeur du champ ReasonText	Commentaire
A10	Credit limit exceeding. Exceeding of daily reserve exchange limit	Le RR identifié par le champ DocumentSenderIdentification de la Time Series Anomaly dépasse sa limite journalière d'échanges de réserve. Le matching est négatif. Les deux demandes NER des deux RR concernés sont refusées.
A10	Credit limit exceeding. Exceeding of counterpart's daily reserve exchange limit	Le RR contrepartie identifié par le champ InParty ou OutParty dont la valeur est différente de celle du DocumentSenderIdentification de la Time Series Anomaly dépasse sa limite journalière d'échanges de réserve. Le matching est négatif. Les deux demandes NER des deux RR concernés sont refusées.
A28	Counterpart time series missing.	RTE n'a pas reçu de demande NER conforme du RR contrepartie dans les délais impartis. La demande NER est refusée.

- Classe Period :

CHAMPS	DESCRIPTION
TimeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un interval. Cette période est égale au champ ScheduleTimeInterval. Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ ScheduleTimeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ/YYYY-MM-DDTHH:MMZ
Resolution	La résolution étant au pas 30 minutes jusqu'à la date SY ₂₂ , ce champ doit donc toujours avoir la valeur « PT30M ». A partir de la date SY ₂₂ , la résolution étant au pas 15 minutes, ce champ doit donc toujours avoir la valeur « PT15M ».

- Classe Interval :

CHAMPS	DESCRIPTION																																																																												
Pos	<p>Avant la date SY₂₂, selon le type de jour de la date de livraison, le champ POS doit prendre les valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 1 à 48 pour un jour normal - De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) - De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) <p>Les différentes valeurs du champ POS sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou).</p> <p>La correspondance entre le numéro de la position et le pas demi-heure est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jour normal sur 24 heures : <table border="1"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>47</td> <td>48</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:30</td> <td>01:00</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:00</td> <td>23:30</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Jour de changement d'heure Hiver > Eté (23 heures) : <table border="1"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>45</td> <td>46</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:30</td> <td>01:00</td> <td>01:30</td> <td>03:00</td> <td>03:30</td> <td>04:00</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:00</td> <td>23:30</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Jour de changement d'heure Eté > Hiver (25 heures) : <table border="1"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:30</td> <td>01:00</td> <td>01:30</td> <td>02:00</td> <td>02:30</td> <td>02:00</td> <td>02:30</td> </tr> <tr> <td>Position</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>47</td> <td>48</td> <td>49</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>03:00</td> <td>03:30</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>22:00</td> <td>22:30</td> <td>23:00</td> <td>23:30</td> </tr> </table> <p>Les positions 7 et 8 correspondent au deux pas demi-heures de l'heure supplémentaire du changement d'heure.</p> <p>Après la date SY₂₂, selon le type de jour de la date de livraison, le champ POS doit prendre les valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 1 à 96 pour un jour normal - De 1 à 92 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) - De 1 à 100 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) <p>Les différentes valeurs du champ POS sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou).</p>	Position	1	2	3	---	---	47	48	Pas	00:00	00:30	01:00	---	---	23:00	23:30	Position	1	2	3	4	5	6	7	---	---	45	46	Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	03:00	03:30	04:00	---	---	23:00	23:30	Position	1	2	3	4	5	6	7	8	Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	02:00	02:30	02:00	02:30	Position	9	10	---	---	47	48	49	50	Pas	03:00	03:30	---	---	22:00	22:30	23:00	23:30
Position	1	2	3	---	---	47	48																																																																						
Pas	00:00	00:30	01:00	---	---	23:00	23:30																																																																						
Position	1	2	3	4	5	6	7	---	---	45	46																																																																		
Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	03:00	03:30	04:00	---	---	23:00	23:30																																																																		
Position	1	2	3	4	5	6	7	8																																																																					
Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	02:00	02:30	02:00	02:30																																																																					
Position	9	10	---	---	47	48	49	50																																																																					
Pas	03:00	03:30	---	---	22:00	22:30	23:00	23:30																																																																					



	<p>La correspondance entre le numéro de la position et le pas quart d'heure est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jour normal sur 24 heures : <table border="1" data-bbox="580 398 1295 481"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>95</td> <td>96</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:15</td> <td>00:30</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:30</td> <td>23:45</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Jour de changement d'heure Hiver > Eté (23 heures) : <table border="1" data-bbox="580 544 1497 627"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>---</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>91</td> <td>92</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:15</td> <td>00:30</td> <td></td> <td>01:45</td> <td>03:00</td> <td>03:15</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:30</td> <td>23:45</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Jour de changement d'heure Eté > Hiver (25 heures) : <table border="1" data-bbox="580 689 1311 772"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>---</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:15</td> <td>00:30</td> <td>---</td> <td>01:45</td> <td>02:00</td> <td>02:15</td> <td>02:30</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="580 775 1311 857"> <tr> <td>Position</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>---</td> <td>97</td> <td>98</td> <td>99</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>02:45</td> <td>02:00</td> <td>02:15</td> <td>---</td> <td>23:00</td> <td>23:15</td> <td>23:30</td> <td>23:45</td> </tr> </table> <p>Les positions 13, 14, 15 et 16 correspondent au quatre pas quart d'heure de l'heure supplémentaire du changement d'heure.</p>	Position	1	2	3	---	---	95	96	Pas	00:00	00:15	00:30	---	---	23:30	23:45	Position	1	2	3	---	8	9	10	---	---	91	92	Pas	00:00	00:15	00:30		01:45	03:00	03:15	---	---	23:30	23:45	Position	1	2	3	---	8	9	10	11	Pas	00:00	00:15	00:30	---	01:45	02:00	02:15	02:30	Position	12	13	14	---	97	98	99	100	Pas	02:45	02:00	02:15	---	23:00	23:15	23:30	23:45
Position	1	2	3	---	---	95	96																																																																						
Pas	00:00	00:15	00:30	---	---	23:30	23:45																																																																						
Position	1	2	3	---	8	9	10	---	---	91	92																																																																		
Pas	00:00	00:15	00:30		01:45	03:00	03:15	---	---	23:30	23:45																																																																		
Position	1	2	3	---	8	9	10	11																																																																					
Pas	00:00	00:15	00:30	---	01:45	02:00	02:15	02:30																																																																					
Position	12	13	14	---	97	98	99	100																																																																					
Pas	02:45	02:00	02:15	---	23:00	23:15	23:30	23:45																																																																					
Qty	<p>Valeur de la NER pour une position.</p> <p>Il s'agit des valeurs de la demande NER identifiée par les champs précédents (DocumentSenderIdentification , SendersDocumentIdentification, SendersDocumentVersion, SendersTimeSeriesIdentification, SendersTimeSeriesVersion).</p>																																																																												

6.2.4 Fichier Confirmation Report

Le fichier de matching Confirmation Report est utilisé par RTE pour signifier aux 2 RR parties prenantes que leur demande de NER a matchée correctement et que RTE a enregistré la NER.

Le nom du fichier Confirmation Report a le format suivant :

NER_ConfirmationReport_<code EIC RR destinataire>_<date livraison>_<date/heure génération fichier>.xml

Où :

- <code EIC du RR destinataire> est le code EIC du RR destinataire du fichier Confirmation Report.
- <date livraison> est la date de livraison de l'échange de réserve au format YYYYMMDD.
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSSsss (où sss sont des millisecondes).



Exemple de nom de fichier :

Soit un RR ayant le code EIC « 10XRESP-RESERV-5 », pour lequel RTE adresse un fichier Confirmation Report généré le 12/10/2014 à 15 :01 :24 et relatif à une demande NER du RR ayant matché portant sur la date de livraison du 12/10/2014, le nom du fichier Confirmation Report est le suivant :

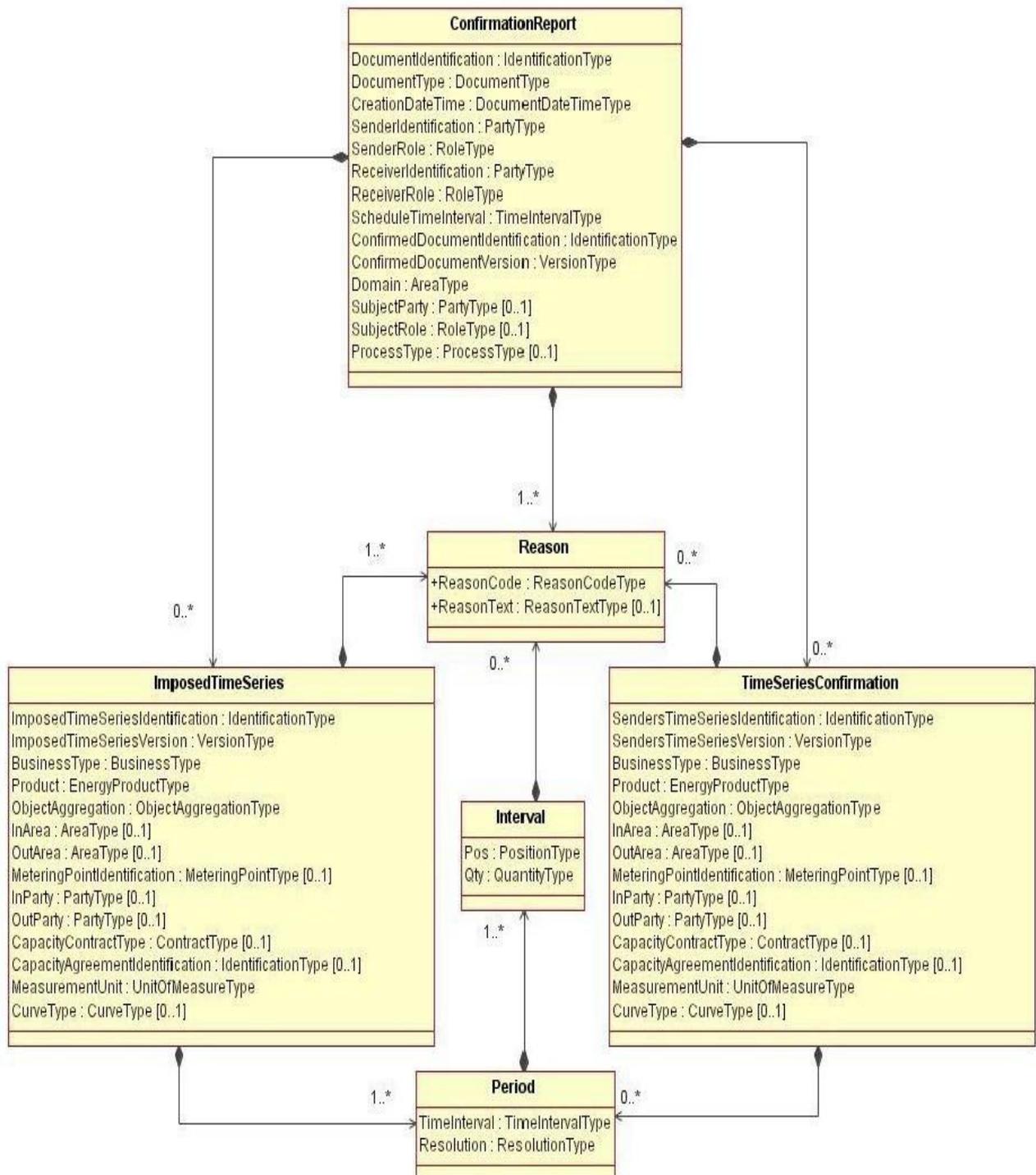
NER_ConfirmationReport_10XRESP-RESERV-5_20141012_20141012150124751.xml

Le fichier Confirmation Report utilise les fichiers XSD suivantes :

- urn-entsoe-eu-wgedi-ess-confirmationreport-4-1.xsd,
- urn-entsoe-eu-wgedi-ess-confirmationreport-4-1-local-restrictions.xsd,
- urn-entsoe-eu-wgedi-ess-confirmationreport-4-1-restricted-codes.xsd,
- urn-entsoe-eu-wgedi-components.xsd, urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd et urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Ces fichiers XSD sont fournis par RTE sur demande. Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) sont utilisés pour générer le fichier Confirmation Report.

Le modèle d'information du Confirmation Report document est le suivant :
Seuls les champs utilisés devant être présents dans le fichier sont explicités.



La signification des champs de ce modèle est la suivante :

- Classe Confirmation Report :

CHAMPS	DESCRIPTION
DocumentIdentification	<p>Ce champ est l'identifiant du document Confirmation Report.</p> <p>La valeur de ce champ est unique pour l'ensemble des fichiers (accusé de réception, Anomaly report, Confirmation report, Publication report) générés par RTE.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
DocumentType	<p>Ce champ est toujours égal à « A08 » (Final confirmation report)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
CreationDateTime	<p>Date et heure de génération du fichier Confirmation Report par RTE.</p> <p>La date et heure est exprimée en temps UTC, au format :</p> <p>YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ</p>
SenderIdentification	<p>La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE : « 10XFR-RTE-----Q » accompagné du coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre><SenderIdentification v="10XFR-RTE-----Q" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
SenderRole	<p>La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
ReceiverIdentification	<p>La valeur de cette balise contient le code EIC du RR destinataire du fichier Confirmation Report.</p> <p>Le coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple : <ReceiverIdentification v="10XRECEIP-OF-DO5" codingScheme="A01"/></p> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
ReceiverRole	<p>La valeur de cette balise est « A27 » (Ressource Provider)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>



CHAMPS	DESCRIPTION
ScheduleTimeInterval	<p>Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le document Confirmation Report.</p> <p>Cette période couvre UNE SEULE JOURNEE, et correspond à la date de livraison de la NER pour laquelle le Confirmation Report est généré.</p> <p>Les date/heure doivent être exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ/YYYY-MM-DDTHH:MMZ</p> <p>La date/heure de début est forcément égale à la date/heure de fin – 1 jour. Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) est égale à 22:00. Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) est égale à 23:00. Exemple pour la date du 1er octobre 2014 : 2014-09-30T22:00Z/2014-10-01T22:00Z</p> <p>Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) : 2014-10-25T22:00Z/2014-10-26T23:00Z</p>
ConfirmedDocumentIdentification	<p>Correspond au champ DocumentIdentification de la demande de NER du RR (RR auquel le Confirmation Report est envoyé), demande sur la base de laquelle le Confirmation Report est généré par RTE.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
ConfirmedDocumentVersion	<p>Correspond au champ DocumentVersion de la demande de NER du RR (RR auquel le Confirmation Report est envoyé), demande sur la base de laquelle le Confirmation Report est généré par RTE.</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
Domain	<p>La valeur de ce champ est « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 ».</p> <p>Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
ProcessType	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A17 » (Schedule Day)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>

- Classe Reason :

La classe Reason est obligatoire au niveau de la classe Confirmation Report. A ce niveau :

- Le champ ReasonCode vaut « A06 » (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
- Le champ ReasonText vaut « NER accepted » (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).

- Classe Time Series Confirmation :

CHAMPS	DESCRIPTION
SendersTimeSeriesIdentification	<p>Correspond au champ SendersTimeSeriesIdentification de la demande de NER du RR (RR auquel le Confirmation Report est envoyé), demande sur la base de laquelle le Confirmation Report est généré par RTE.</p> <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
SendersTimeSeriesVersion	<p>Correspond au champ SendersTimeSeriesVersion de la demande de NER du RR (RR auquel le Confirmation Report est envoyé), demande sur la base de laquelle le Confirmation Report est généré par RTE.</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
BusinessType	<p>Correspond au type de réserve de la demande NER qui fait l'objet du Confirmation Report.</p> <p>Ce champ prend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit la valeur « A11 » (Primary control) lorsque la Time Series porte sur la réserve primaire programmée en symétrique, - Soit la valeur « A12 » (Secondary control) lorsque la Time Series porte sur la réserve secondaire programmée en symétrique, - Soit la valeur « A13 » lorsque la Time Series porte sur la réserve primaire programmée uniquement à la hausse, - Soit la valeur « A14 » lorsque la Time Series porte sur la réserve secondaire programmée uniquement à la hausse, - Soit la valeur « A15 » lorsque la Time Series porte sur la réserve primaire programmée uniquement à la baisse, - Soit la valeur « A16 » lorsque la Time Series porte sur la réserve secondaire programmée uniquement à la baisse. <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
Product	<p>La valeur de ce champ est « 8716867000016 » (Active Power)</p> <p>Taille : 13 caractères numériques au maximum</p>
ObjectAggregation	<p>La valeur de ce champ est « A03 » (Party)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
InParty	<p>Code EIC du RR acheteur de la demande NER qui fait l'objet du Confirmation Report</p> <p>La valeur de cette balise doit contenir le code EIC du RR acheteur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ».</p> <p>Exemple :</p> <pre><InParty v="10XBUYER-OF-DO5" codingScheme="A01"/></pre>



CHAMPS	DESCRIPTION
	Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
OutParty	Code EIC du RR vendeur de la demande NER qui fait l'objet du Confirmation Report La valeur de cette balise doit contenir le code EIC du RR vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <OutParty v="10XSELLER-OF-DO5" codingScheme="A01"/> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
MeasurementUnit	La valeur de ce champ est « MAW » (Mega watt) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

La classe Reason n'existe pas au niveau de la classe Time Series Confirmation car la demande NER contient qu'une seule Time Series (1 seule demande de NER), et le matching du processus NER ne modifie pas les valeurs des demandes NER lors du matching (les chroniques des demandes NER des 2 RR doivent être identiques).

- Classe Period :

CHAMPS	DESCRIPTION
TimeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un interval. Cette période est égale au champ ScheduleTimeInterval. Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ ScheduleTimeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ/YYYY-MM-DDTHH:MMZ
Resolution	La résolution étant au pas 30 minutes jusqu'à la date SY ₂₂ , ce champ doit donc toujours avoir la valeur « PT30M ». A partir de la date SY ₂₂ , la résolution étant au pas 15 minutes, ce champ doit donc toujours avoir la valeur « PT15M ».

- Classe Interval :

CHAMPS	DESCRIPTION
Pos	Avant la date SY ₂₂ , selon le type de jour de la date de livraison, le champ POS doit prendre les valeurs : - De 1 à 48 pour un jour normal

	<ul style="list-style-type: none"> - De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) - De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) <p>Les différentes valeurs du champ POS sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou).</p> <p>La correspondance entre le numéro de la position et le pas demi-heure est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jour normal sur 24 heures : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>47</td> <td>48</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:30</td> <td>01:00</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:00</td> <td>23:30</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Jour de changement d'heure Hiver > Eté (23 heures) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>45</td> <td>46</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:30</td> <td>01:00</td> <td>01:30</td> <td>03:00</td> <td>03:30</td> <td>04:00</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:00</td> <td>23:30</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Jour de changement d'heure Eté > Hiver (25 heures) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:30</td> <td>01:00</td> <td>01:30</td> <td>02:00</td> <td>02:30</td> <td>02:00</td> <td>02:30</td> </tr> <tr> <td>Position</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>47</td> <td>48</td> <td>49</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>03:00</td> <td>03:30</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>22:00</td> <td>22:30</td> <td>23:00</td> <td>23:30</td> </tr> </table> <p>Les positions 7 et 8 correspondent au deux pas demi-heures de l'heure supplémentaire du changement d'heure.</p> <p>Après la date SY₂₂, selon le type de jour de la date de livraison, le champ POS doit prendre les valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 1 à 96 pour un jour normal - De 1 à 92 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) - De 1 à 100 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) <p>Les différentes valeurs du champ POS sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou).</p> <p>La correspondance entre le numéro de la position et le pas quart d'heure est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jour normal sur 24 heures : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>95</td> <td>96</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:15</td> <td>00:30</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:30</td> <td>23:45</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Jour de changement d'heure Hiver > Eté (23 heures) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Position</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>---</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>91</td> <td>92</td> </tr> <tr> <td>Pas</td> <td>00:00</td> <td>00:15</td> <td>00:30</td> <td></td> <td>01:45</td> <td>03:00</td> <td>03:15</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>23:30</td> <td>23:45</td> </tr> </table>	Position	1	2	3	---	---	47	48	Pas	00:00	00:30	01:00	---	---	23:00	23:30	Position	1	2	3	4	5	6	7	---	---	45	46	Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	03:00	03:30	04:00	---	---	23:00	23:30	Position	1	2	3	4	5	6	7	8	Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	02:00	02:30	02:00	02:30	Position	9	10	---	---	47	48	49	50	Pas	03:00	03:30	---	---	22:00	22:30	23:00	23:30	Position	1	2	3	---	---	95	96	Pas	00:00	00:15	00:30	---	---	23:30	23:45	Position	1	2	3	---	8	9	10	---	---	91	92	Pas	00:00	00:15	00:30		01:45	03:00	03:15	---	---	23:30	23:45
Position	1	2	3	---	---	47	48																																																																																																														
Pas	00:00	00:30	01:00	---	---	23:00	23:30																																																																																																														
Position	1	2	3	4	5	6	7	---	---	45	46																																																																																																										
Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	03:00	03:30	04:00	---	---	23:00	23:30																																																																																																										
Position	1	2	3	4	5	6	7	8																																																																																																													
Pas	00:00	00:30	01:00	01:30	02:00	02:30	02:00	02:30																																																																																																													
Position	9	10	---	---	47	48	49	50																																																																																																													
Pas	03:00	03:30	---	---	22:00	22:30	23:00	23:30																																																																																																													
Position	1	2	3	---	---	95	96																																																																																																														
Pas	00:00	00:15	00:30	---	---	23:30	23:45																																																																																																														
Position	1	2	3	---	8	9	10	---	---	91	92																																																																																																										
Pas	00:00	00:15	00:30		01:45	03:00	03:15	---	---	23:30	23:45																																																																																																										



	<p>- Jour de changement d'heure Eté > Hiver (25 heures) :</p> <table border="1"><tr><td>Position</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>---</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td></td></tr><tr><td>Pas</td><td>00:00</td><td>00:15</td><td>00:30</td><td>---</td><td>01:45</td><td>02:00</td><td>02:15</td><td>02:30</td><td></td></tr><tr><td>Position</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>---</td><td>97</td><td>98</td><td>99</td><td>100</td><td></td></tr><tr><td>Pas</td><td>02:45</td><td>02:00</td><td>02:15</td><td>---</td><td>23:00</td><td>23:15</td><td>23:30</td><td>23:45</td><td></td></tr></table> <p>Les positions 13, 14, 15 et 16 correspondent au quatre pas quart d'heure de l'heure supplémentaire du changement d'heure.</p>									Position	1	2	3	---	8	9	10	11		Pas	00:00	00:15	00:30	---	01:45	02:00	02:15	02:30		Position	12	13	14	---	97	98	99	100		Pas	02:45	02:00	02:15	---	23:00	23:15	23:30	23:45	
Position	1	2	3	---	8	9	10	11																																									
Pas	00:00	00:15	00:30	---	01:45	02:00	02:15	02:30																																									
Position	12	13	14	---	97	98	99	100																																									
Pas	02:45	02:00	02:15	---	23:00	23:15	23:30	23:45																																									
Qty	<p>Valeur de la réserve pour une position.</p> <p>Le fichier Confirmation Report étant envoyé uniquement dans le cas où une demande NER est matchée (état « Validée »), il s'agit des valeurs de la NER enregistrée par RTE.</p>																																																

La classe Reason n'existe pas au niveau de la classe Interval.

- Classe Imposed Time Series :
Cette classe n'existe pas ; elle n'est pas utilisée dans le cadre du processus NER.

6.2.5 Fichier Publication Report

Le fichier de Publication Report est utilisé par RTE pour indiquer à un RR son montant du bilan journalier d'échange (BJE) pour la date de livraison traitée. Ce fichier est envoyé après qu'une demande de NER du RR en question a été matchée et que la NER a été enregistrée par RTE. Le BJE prend en compte le volume de la NER enregistrée.

Le nom du fichier Publication Report a le format suivant :

```
NER_PublicationReport_<code EIC RR destinataire>_<date livraison>_<doc version>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

- o <code EIC du RR destinataire> est le code EIC du RR destinataire du fichier Publication Report.
- o <date livraison> est la date de livraison de l'échange de réserve qui a été matché, au format YYYYMMDD.
- o <doc version> est la version du document Publication Report pour ce RR.
- o <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSSsss (où sss sont des millisecondes).

Exemple de nom de fichier :



Soit un RR ayant le code EIC « 10XRESP-RESERV-5 », pour lequel RTE adresse un fichier Publication Report généré le 12/10/2014 à 15 :01 :24 et faisant suite à la deuxième demande NER du RR ayant matché portant sur la même date de livraison du 12/10/2014, le nom du fichier Publication Report est le suivant :

NER_PublicationReport_10XRESP-RESERV-5_20141012_2_20141012150124751.xml

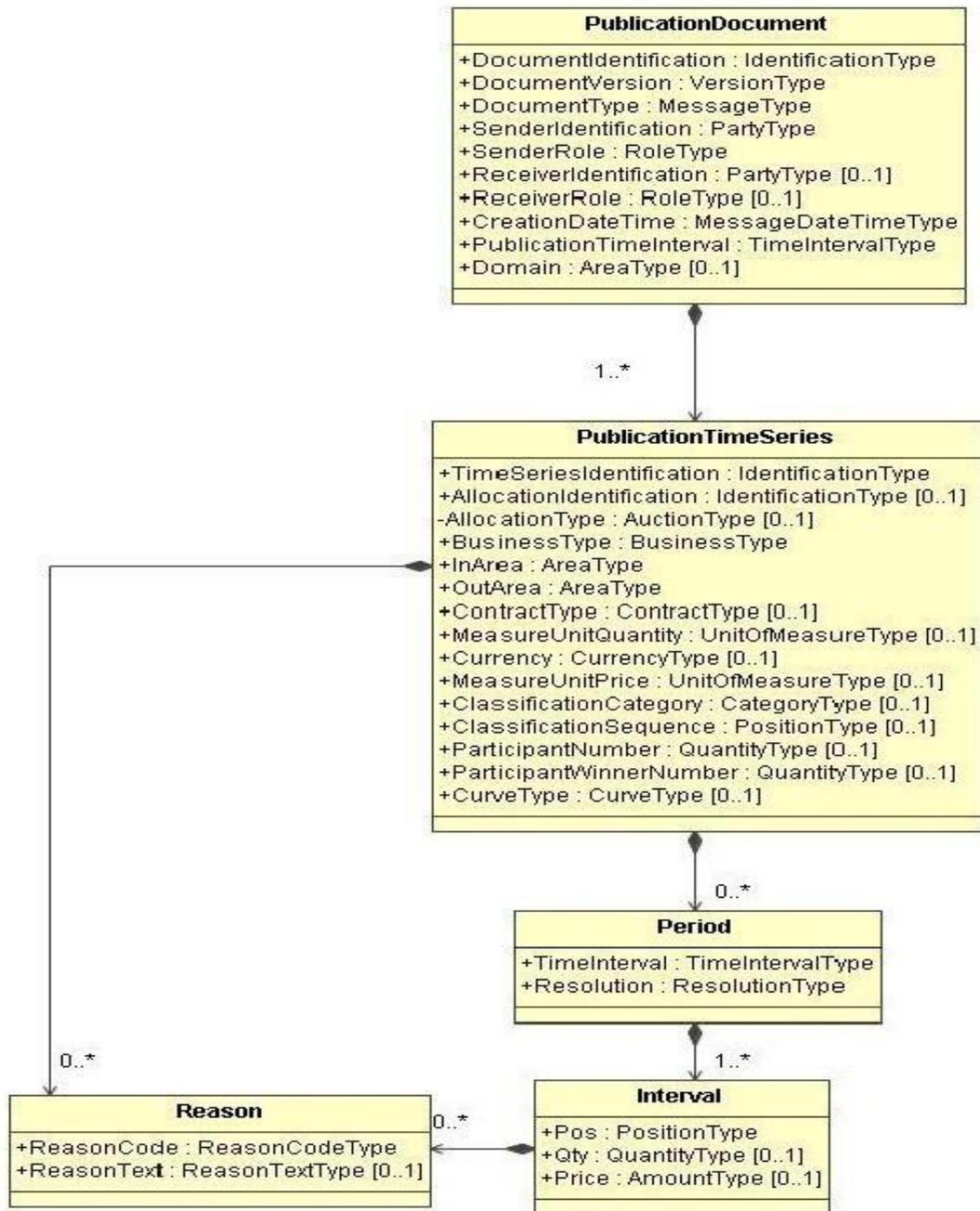
Particularité du fichier Publication Report : RTE gère pour chaque RR un identifiant unique du document Publication Report qui est propre au RR et au jour de livraison. Chaque envoi d'un nouveau fichier (consécutif au matching correct d'une demande NER) fait l'objet d'un numéro de version qui s'incrémente de 1 à N pour ce RR et ce jour de livraison.

Le fichier Publication Report utilise les fichiers XSD suivantes :

- publication-document.xsd
- etso-core-cmpts.xsd et etso-code-lists.xsd

Ces fichiers XSD sont fournis par RTE sur demande. Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) sont utilisés pour générer le fichier Publication Report.

Le modèle d'information du Publication Report document est le suivant :



La signification des champs de ce modèle est la suivante :
 Seuls les champs utilisés devant être présents dans le fichier sont explicités.

- Classe Publication Document :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
DocumentIdentification	<p>Ce champ est l'identifiant du document Publication Report.</p> <p>La valeur de ce champ est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différente de celles des autres fichiers (accusé de réception, Anomaly report, Confirmation report) générés par RTE. - Propre à un RR et une date de livraison donnée <p>Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum</p>
DocumentVersion	<p>Numéro de version du document (valeur comprise entre 1 et 999).</p> <p>Le premier fichier Publication report envoyé à un RR pour une date de livraison donnée a un numéro de version = 1.</p> <p>A chaque nouveau fichier Publication Report envoyé au même RR pour la même date de livraison, le numéro de version est incrémenté de 1.</p> <p>Taille : 3 caractères numériques au maximum</p>
DocumentType	<p>Ce champ doit toujours avoir la valeur « A87 » (Financial situation)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
SenderIdentification	<p>La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE : « 10XFR-RTE-----Q » accompagné du coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre><SenderIdentification v="10XFR-RTE-----Q" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
SenderRole	<p>La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>
ReceiverIdentification	<p>La valeur de cette balise contient le code EIC du RR pour lequel RTE génère un fichier Publication Report. Il s'agit du RR destinataire du fichier Publication Report.</p> <p>Le coding scheme est « A01 »</p> <p>Exemple :</p> <pre>6.2.5.1.1.1.1 <ReceiverIdentification v="10XRECEIP-OF-DO5" codingScheme="A01"/></pre> <p>Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme</p>
ReceiverRole	<p>La valeur de cette balise est « A27 » (Ressource Provider)</p> <p>Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum</p>



CHAMPS	DESCRIPTIONS
CreationDateTime	Date et heure de génération du fichier Publication Report par RTE. La date et heure est exprimée en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ
PublicationTimeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le Publication Report. Cette période couvre UNE SEULE JOURNEE, et correspond à la date de livraison de la NER matchée suite à laquelle le Publication Report est généré. Les date/heure sont exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ/YYYY-MM-DDTHH:MMZ La date/heure de début est forcément égale à la date/heure de fin – 1 jour. Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) est égale à 22:00. Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) est égale à 23:00. Exemple pour la date du 1er octobre 2014 : 2014-09-30T22:00Z/2014-10-01T22:00Z Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) : 2014-10-25T22:00Z/2014-10-26T23:00Z
Domain	La valeur de ce champ est « 10YFR-RTE-----C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 ». Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

- Classe Publication Time Series :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
TimeSeriesIdentification	Identifiant unique de la Publication Time Series. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
BusinessType	Ce champ vaut « A02 » (Internal Trade) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
InArea	Ce champ vaut « 10YFR-RTE-----C » accompagné du coding scheme à « A01 ». Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
OutArea	Ce champ vaut « 10YFR-RTE-----C » accompagné du coding scheme à « A01 ». Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

MeasureUnitQuantity	Ce champ vaut « MWH » Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
---------------------	---

La classe Reason n'existe pas au niveau de la classe Publication Time Series.

- Classe Period :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
TimeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un interval. Cette période est égale au champ PublicationTimeInterval. Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ PublicationTimeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ/YYYY-MM-DDTHH:MMZ
Resolution	Résolution des valeurs. La résolution est au pas de 1 jour. Ce champ doit avoir la valeur « P1D »

- Classe Interval :

CHAMPS	DESCRIPTION
Pos	Ce champ vaut toujours 1. Il y a une seule position pour la date de livraison
Qty	Valeur du bilan journalier d'échange pour le RR destinataire du fichier Publication Report. Cette valeur est un nombre décimal.

La classe Reason n'existe pas au niveau de la classe Interval.

6.3 Modalités de transmission de fichier

Les acteurs doivent interagir dans le cadre du processus NER avec le SI de RTE en mode nominal via la solution RMC.

Les fichiers peuvent être échangés via le portail RMC. Celui-ci permet les fonctionnements suivants :

- Envoi de fichiers du partenaire vers RTE :
 - Soit via une IHM de téléversement ;
 - Soit directement en Machine 2 Machine (M2M) via le protocole HTTPs.



- Envoi de fichiers de RTE vers le partenaire :
 - o Envoi en HTTPs POST MULTIPART ;
 - o Mise à disposition par API ;
 - o Récupération par IHM, couplé à un système de notification par mail.

L'accès au portail RMC nécessite un certificat délivré par RTE. Le processus d'obtention et d'installation du certificat est décrit sur [le site RTE dédié](#).

L'utilisation de RMC est pour ce processus nécessite les droits suivants : 'RM', 'UR', 'TEL' et 'NE'.

Les informations ci-dessus caractérisent le flux :

Code du flux	NE-NER-D
Code Application	NE

L'accès au portail RMC de production se fait à cette adresse :

IHM de téléversement	https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do
M2M	https://portail-dev.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/NE/NE-NER-D
IHM de téléchargement des fichiers de réponses après envoi de NER	IHM de téléchargement des fichiers de réponses après envoi de NER

Des documents complémentaires sur cette méthode d'envoi sont disponibles sur [l'espace client RTE](#).

6.4 Mode dégradé NER

Le mode dégradé s'entend comme les situations où le système d'information ne peut pas remplir ses fonctions. Si le processus NER nominal est entravé par une difficulté liée au système d'information de RTE, RTE déclare le passage en mode dégradé puis le retour au mode normal un fois l'incident résolu.

Cette information est transmise au responsable de réserve (adresse mail de l'acteur) via un mail type :

Objet : RTE – NER : Passage en mode dégradé

Cher(e) Client(e),

Suite à un problème technique sur l'application NER, nous vous demandons d'envoyer vos NER, à l'adresse : rte-cosep-rescuebox@rte-france.com.

Nous vous tiendrons informés de la suite des événements dans les plus brefs délais.

RTE ne sera pas en mesure de vous fournir des informations de matching par téléphone. Vous les recevrez ultérieurement.



Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de la gêne occasionnée.

Cordialement,

Tant que le mode dégradé est déclaré, le responsable de réserve cesse d'utiliser l'accès au système d'information standard tel que défini au chapitre 6.3. RTE fera ses meilleurs efforts pour intégrer les NER reçus pendant le mode dégradé dans les plus brefs délais, ou ex-post, sans action supplémentaire des responsables de réserve. Le responsable de réserve suit les instructions transmises par RTE lors de la déclaration du passage en mode dégradé.

Un responsable de réserve rencontrant des difficultés SI rendant impossible la transmission de son fichier de NER par mode nominal via RMC peut :

- Les jours / heures ouvrés : avertir la hotline RTE (Hotline RTE : 0810 80 50 50) par un appel téléphonique et suivre les indications communiquées pour l'envoi du fichier.
- Les jours / heures non ouvrés : transmettre à RTE son fichier par mail à l'adresse rte-cosep-rescuebox@rte-france.com afin qu'il soit intégré par RTE sous réserve d'avoir préalablement averti la hotline RTE par un appel téléphonique (Hotline RTE : 0810 80 50 50) de cet envoi .

Dans les deux cas RTE fera ses meilleurs efforts pour intégrer le fichier reçu.

7. ÉLÉMENTS DE FACTURATION

7.1 Principe

Dans le cadre des traitements informatiques ayant trait à la rémunération des responsables de réserve pour leur contribution au réglage de la fréquence, des fichiers sont échangés entre RTE et le responsable de réserve. Le processus global de facturation se décline en 4 sous processus :

- Processus temps réel : clefs de répartition de l'énergie de réglage
- Processus mensuel : rémunérations, indemnités et énergie de réglage
- Processus trimestriel : défaillances et abattements

7.2 Processus temps réel : clefs de répartition de l'énergie de réglage

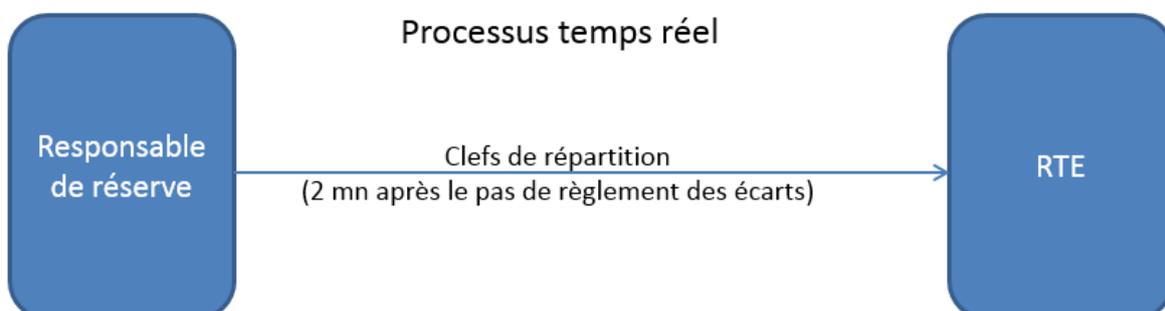
7.2.1 Principe

Les entités de réserve peuvent être multi responsables d'équilibre et multi fournisseurs. Afin de répartir l'énergie de réglage entre les différents RE ou fournisseurs, une clef de répartition de l'énergie entre les différents sites de l'entité est utilisée.

Le fichier des clefs de répartition doit être renseigné **pour chaque pas '5 minutes'**. Il devra être envoyé par les Responsables de Réserve en temps réel au maximum deux minutes après le pas demi-horaire de règlement des écarts à calculer et ne peut être envoyé en amont du jour concerné.

A partir de la date F (Novembre 2022), correspondant à la date de mise en service de la nouvelle chaîne back office de RTE à la maille EDR, le RR doit envoyer les clés de répartition liées aux EDR (hors EDR diffuses) contenant le suffixe F. Les clés de répartition pour une EDR pourront correspondre à des sites d'injection, de stockage et/ou de soutirage, RPT et/ou RPD. Par exemple, la clef de répartition doit être définie par rapport à l'EDR « CENTRALF 1 » à la place du code historique de l'EDP « CENTRALT 1 ».

7.2.2 Processus



7.2.3 Format de fichier

7.2.3.1 Type de fichier

Le fichier est au format csv.

7.2.3.2 Nom du fichier

Le nom du fichier est écrit de la façon suivante :

```
clerepartitionSSY_<ACTEUR>_G_<aaaammjjhmmss>_P_<AAAAMMJJ>.csv
```

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<ACTEUR>	Nom du Responsable de Réserve (identifiant communiqué par RTE)	
<aaaammjjhmmss>	Date (année, mois, jour) et heure (heure, minute, seconde) de génération du fichier	aaaammjjhmmss où : aaaa est l'année sur 4 chiffres mm est le mois sur 2 chiffres jj est le jour sur 2 chiffres hh est l'heure sur 2 chiffres mm sont les minutes sur 2 chiffres ss sont les secondes sur 2 chiffres
<AAAAMMJJ>	Date (année, mois, jour) sur laquelle portent les données également appelée date d'application	AAAAMMJJ Où : AAAA est l'année sur 4 chiffres MM est le mois sur 2 chiffres JJ est le jour sur 2 chiffres

Exemple : clerepartitionSSY_<ACTEUR>_G_<20140702083527>_P_20140701.csv est un fichier généré le 2 juillet 2014 à 08 :35 :27 à RTE par le Responsable de Réserve <ACTEUR>, et contenant les clefs de répartition du Responsable de Réserve <ACTEUR> pour les deux types de réserve (primaire et secondaire) de la journée du 1^{er} juillet 2014.

7.2.3.3 En-tête du fichier

Le fichier contient les deux lignes d'entête suivantes :

```
date;<date>;  
pos;code_edr;code_site;cle_repartition_RP;cle_repartition_RS;
```



Avec le champ <date> qui correspond à la date d'application des données au format AAAAMMJJ (où : AAAA est l'année sur 4 chiffres, MM est le mois sur 2 chiffres, JJ est le jour sur 2 chiffres).

Cette date doit être identique à celle contenue dans le nom du fichier.

Les lignes d'entête se terminent par un point-virgule.

7.2.3.4 Corps du fichier

Le fichier contient obligatoirement 5 colonnes séparées par des points-virgules. Dans le cas où une EDR n'est pas apte à participer au Réglage Primaire fréquence/puissance ou au Réglage Secondaire fréquence/puissance, le champ <cle_repartition_RP> ou <cle_repartition_RS> est vide, mais le nombre de points-virgules de la ligne reste inchangé.

Chaque ligne se termine par un point-virgule.

Deux formalismes sont acceptés par RTE concernant la complétude temporelle des données. Un fichier peut contenir :

- L'intégralité des pas de la journée quelle que soit sa date et son heure d'envoi.
- Ou l'ensemble des pas depuis le début de la journée jusqu'au pas de règlement des écarts à calculer.

Dans le cas de l'envoi d'une nouvelle version d'un fichier, le nouveau fichier annule et remplace le dernier fichier pris en compte par RTE. Si un site d'une EDR n'est pas renseigné le fichier est bien pris en compte mais la clé de répartition du site non reçu est mise à 0.

Pour chaque EDR, le fichier contient les deux clés de répartition de réserves primaire et secondaire de chaque site de soutirage de l'EDR pour chaque position du jour sur lequel les données portent, comme suit :

<pos>;<code_edr>;<code_site>;<cle_repartition_RP>;<cle_repartition_RS>;

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<pos>	Position du 'pas 5 minutes' La Position 1 correspond au premier pas 5 minutes de la journée (de 00 :00 à 00 :05), la position 2 correspond au 2 ^{ème} pas 5 minutes de la journée (de 00 :05 à 00 :10),... Pour un jour normal, la position 288 correspond au dernier pas 5 minutes de la journée (de 23 :55 à 00 :00).	Entier compris entre 1 et 288 pour un jour normal sur 24 heures Entier compris entre 1 et 276 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (journée de 23 heures)

	<p>Pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures), les 12 pas 5 minutes de l'heure 02h00-03h00 sont absents.</p> <p>Pour un jour de changement Eté vers Hiver (jour de 25 heures), les 12 pas 5 minutes de l'heure supplémentaire sont dans l'ordre chronologique (après le dernier pas 10 minutes de la première heure 02h00 -03h00 et le premier pas 5 minutes de l'heure 03h00-04h00).</p>	<p>Entier compris entre 1 et 300 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (journée de 25 heures).</p>
<Code_edr>	Code de l'EDR (code en « F »)	
<code_site>	Code du site (identifiant communiqué par RTE), il s'agit du code Décompte.	
<Cle_repartition_RP>	<p>Valeur de la clé de répartition de la réserve primaire du site de l'EDR indiqué pour la date application et le pas 5 minutes correspondant.</p> <p>Dans le cas où l'EDR n'est pas apte à participer au Réglage Primaire fréquence/puissance, le champ ne contient aucune valeur pour les sites de l'EDR.</p>	<p>Valeur comprise entre -1 et 2. En cas de participation exclusivement à la hausse ou exclusivement à la baisse, les valeurs des clefs de répartition doivent être comprises entre 0 et 1.</p> <p>Nombre avec au maximum 4 décimales, dont le séparateur de décimale est un point.</p>
<Cle_repartition_RS>	<p>Valeur de la clé de répartition de la réserve secondaire du site de l'EDR indiqué pour la date application et le pas 5 minutes correspondant.</p> <p>Dans le cas où l'EDR n'est pas apte à participer au Réglage Secondaire fréquence/puissance, le champ ne contient aucune valeur pour les sites de l'EDR.</p>	<p>Valeur comprise entre -1 et 2. En cas de participation exclusivement à la hausse ou exclusivement à la baisse, les valeurs des clefs de répartition doivent être comprises entre 0 et 1.</p> <p>Nombre avec au maximum 4 décimales, dont le séparateur de décimale est un point.</p>



7.2.3.5 Exemples de fichier

Fichier clerepartitionSSY_<NOMRR1>_G_<20140702083527>_P_20140701.csv envoyé le 2 juillet 2014 pour la date d'application du 1^{er} juillet 2014 par le Responsable de Réserve de code NOMRR1, pour son EDR ayant le code <EDRF1> apte à participer aux deux réglages fréquence/puissance, et composée des sites ayant les codes <Site1> et <Site2>.

```
Date;20140701;
pos;code_edr;code_site;cle_repartition_RP;cle_repartition_RS;
1;<EDRF1>;<Site1>;1.0412;0.5;
2;<EDRF1>;<Site1>;0.9457;0.11;
3;<EDRF1>;<Site1>;0.847;0.005;
4;<EDRF1>;<Site1>;0.8524;0.1245;
...
285;<EDRF1>;<Site1>;2;0;
286;<EDRF1>;<Site1>;1.958;-0.1247;
287;<EDRF1>;<Site1>;1.75;-0.2156;
288;<EDRF1>;<Site1>;1.7;-0.3;
1;<EDRF1>;<Site2>;-0.0412;0.5;
2;<EDRF1>;<Site2>;0.0543;0.89;
3;<EDRF1>;<Site2>;0.153;0.995;
4;<EDRF1>;<Site2>;0.1476;0.8755;
...
285;<EDRF1>;<Site2>;-1;1;
286;<EDRF1>;<Site2>;-0.958;1.1247;
287;<EDRF1>;<Site2>;-0.75;1.2156;
288;<EDRF1>;<Site2>;-0.7;1.3;
```

Fichier clerepartitionSSY_<NOMRR2>_G_<20140702083527>_P_20140701.csv envoyé le 2 juillet 2014 pour la date d'application du 1^{er} juillet 2014 par le Responsable de Réserve de code NOMRR2, pour son EDR ayant le code <EDRF2> apte à participer uniquement au réglage primaire fréquence/puissance, et composée des sites ayant les codes <Site21> et <Site22>.

```
Date;20140701;
pos;code_edr;code_site;cle_repartition_RP;cle_repartition_RS;
1;<EDRF2>;<Site21>;1.0412;;
2;<EDRF2>;<Site21>;0.9457;;
3;<EDRF2>;<Site21>;0.847;;
4;<EDRF2>;<Site21>;0.8524;;
...
285;<EDRF2>;<Site21>;2;;
286;<EDRF2>;<Site21>;1.958;;
287;<EDRF2>;<Site21>;1.75;;
288;<EDRF2>;<Site21>;1.7;;
1;<EDRF2>;<Site22>;-0.0412;;
2;<EDRF2>;<Site22>;0.0543;;
3;<EDRF2>;<Site22>;0.153;;
```

```

4;<EDRF2>;<Site22>;0.1476;;
...
285;<EDRF2>;<Site22>;-1;;
286;<EDRF2>;<Site22>;-0.958;;
287;<EDRF2>;<Site22>;-0.75;;
288;<EDRF2>;<Site22>;-0.7;;
  
```

7.2.4 Modalités de transmission de fichier

7.2.4.1 Généralités

RTE calcule l'énergie de réglage en temps réel, toutes les demi-heures pour chaque pas de règlement des écarts. Pour ce faire, il est nécessaire que les valeurs de clé de réparation parviennent à RTE avant chaque calcul de l'énergie, au plus tard 2 minutes après chaque pas de règlement des écarts.

Dans l'hypothèse où des valeurs de clés de répartition seraient manquantes après cette échéance, RTE les remplacerait par une valeur par défaut en considérant que l'énergie de réglage est également répartie entre chaque site constituant l'entité de réserve considérée.

Les envois doivent être réalisés via le portail RMC.

7.2.4.2 Envoi via le portail RMC

Les fichiers peuvent être déposés via le portail RMC :

- Soit via une IHM de téléversement ;
- Soit directement en Machine 2 Machine (M2M) via le protocole HTTPs.

L'accès au portail RMC nécessite un certificat délivré par RTE. Le processus d'obtention et d'installation du certificat est décrit sur [le site RTE dédié](#).

L'utilisation de RMC est pour ce processus nécessite les droits suivants : 'RM', 'UR' et 'FE'.

Les informations ci-dessous caractérisent le flux :

Code du flux	FE-DF
Code Application	FE

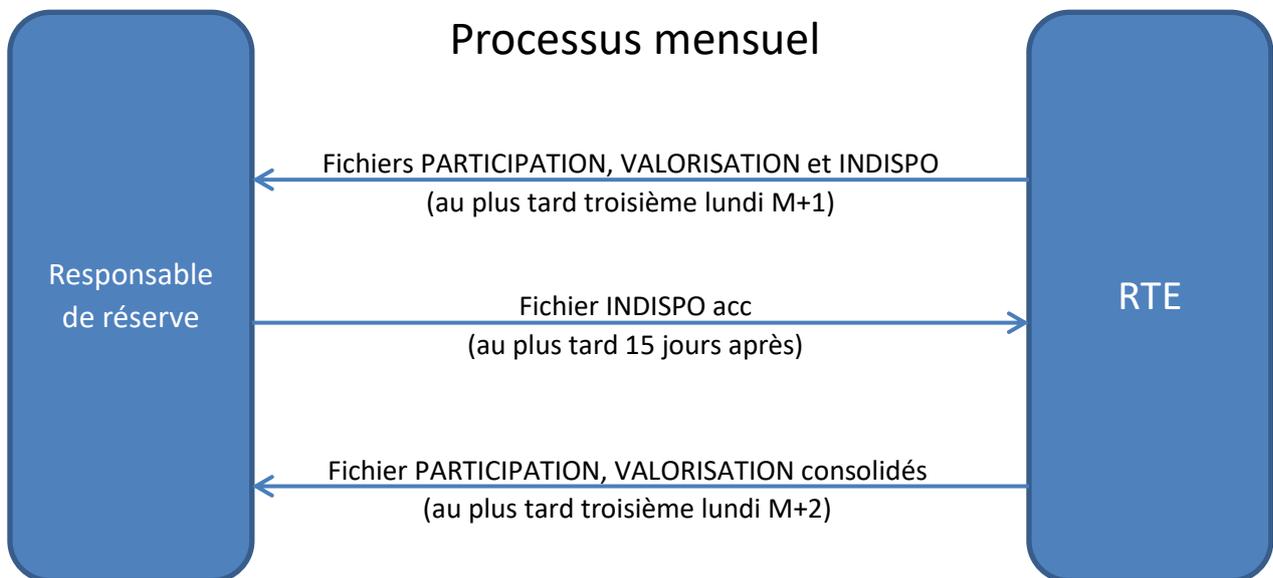
L'accès au portail RMC de production se fait à cette adresse :

IHM de téléversement	https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do
M2M	https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/{code application}/{code flux}

Des documents complémentaires sur cette méthode d'envoi sont disponibles sur [l'espace client RTE](#).

7.3 Processus mensuel : rémunérations, indemnités et énergie de réglage

7.3.1 Description du processus



7.3.2 Formats des fichiers

Dans le processus mensuel les fichiers sont les suivants :

- avant consolidation : les fichiers PARTICIPATION, VALORISATION et INDISPO,
- après consolidation : les fichiers PARTICIPATION, VALORISATION (après consolidation le fichier INDISPO n'est pas généré).

Où :

- Le fichier PARTICIPATION récapitule les données de programmation des réserves (par EDP) qui servent de base au calcul de la rémunération.
- Le fichier VALORISATION présente (par demi-heure) les résultats du calcul de la rémunération du responsable de réserve ainsi que ceux des indemnités dues par le responsable de réserve.
- Le fichier INDISPO permet au responsable de réserve de compléter les données de RTE pour faire valoir son droit à la réduction des indemnités.

7.3.2.1 Fichier VALORISATION

Evolution AO capacité d'aFRR:

Depuis Novembre 2021, le fichier valorisation a évolué pour intégrer l'appel d'offres pour la contractualisation de la réserve secondaire. Suite au retour en prescription jusqu'à la date H', les colonnes correspondant à l'appel d'offres sont remplies avec les données de prescription.

Evolution merit-order aFRR :

A partir de la date **F** (estimée à Novembre 2022), le chaîne back-office de RTE évolue. Cette modification impliquera des changements dans le fichier de VALORISATION qui sera reçu 1 mois après cette date : l'entête du fichier et le calcul des énergies de RS est modifié car la notion d'énergie économisée n'aura plus de sens en merit-order .

7.3.2.1.1 Type de fichier

Les fichiers sont au format csv, avec séparateur « point-virgule »

7.3.2.1.2 Nom du fichier

Le nom du fichier est inchangé ; il s'écrit de la façon suivante :

<Nom Resp. Prog.>_VALORISATION_RF_AAAAMM_<indice fichier>.csv

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<Nom Resp. Prog.>	Nom du Responsable de Réserve (identifiant communiqué par RTE)	Nom du Responsable de Réserve
<AAAAMM>	Mois de l'année sur lequel portent les données	AAAAMM
<indice fichier>		Version du fichier. Premier indice : « 01 », puis incrémentation à chaque génération du fichier

Exemple : ACTEUR_VALORISATION_RF_202111_03.csv)

7.3.2.1.3 En-tête



Avant la date F+1 mois :

Date;Acteur;Type Réserve;Pas demi-horaire;Besoin RTE (MW);Obligation de Réserve sans échange et sans export (MW);Export (MW);Volume d'échange de Réserve à la baisse entre RR (MW);Réserve à la baisse du PAJ-1 (MW);Réserve à la baisse du PAJ (MW);Réserve à la baisse du PAJ Hors Fortuit avant consolidation (MW);Bilan PA avant consolidation de la Réserve à la baisse (MW);Bilan PAHF avant consolidation de la Réserve à la baisse (MW);Volume d'échange de Réserve à la hausse entre RR (MW);Réserve à la hausse du PAJ-1 (MW);Réserve à la hausse du PAJ (MW);Réserve à la hausse du PAJ Hors Fortuit avant consolidation (MW);Bilan PA avant consolidation de la Réserve à la hausse (MW);Bilan PAHF avant consolidation de la Réserve à la hausse (MW);Bilan PAHF avant consolidation (MW);Volume Rémunération (MW);Rémunération (Euro);Volume Netting Partiel de la Rémunération (MW);Netting Partiel de la Rémunération (Euro);Prix EPEX SPOT (Euro/ MW/demi heure);Volume Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la Réserve à la baisse (MW);Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la Réserve à la baisse (Euro);Volume Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la Réserve à la hausse (MW);Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la Réserve à la hausse (Euro);Coefficient a;Indemnité avant consolidation (Euro);Réserve à la baisse du PAJ Hors Fortuit après consolidation (MW);Bilan PAHF consolidé de la Réserve à la baisse (MW);Volume Indemnité élémentaire pleine consolidée de la Réserve à la baisse (MW);Indemnité élémentaire pleine consolidée de la Réserve à la baisse (Euro);Volume Indemnité élémentaire réduite à la baisse (MW);Indemnité élémentaire réduite à la baisse (Euro);Réserve à la hausse du PAJ Hors Fortuit après consolidation (MW);Bilan PAHF consolidé de la Réserve à la hausse (MW);Volume Indemnité élémentaire pleine consolidée de la Réserve à la hausse (MW);Indemnité élémentaire pleine consolidée de la Réserve à la hausse (Euro);Volume Indemnité élémentaire réduite à la hausse (MW);Indemnité élémentaire réduite à la hausse (Euro);Indemnité consolidée (Euro);Réserve à la baisse du PMJ (MW);Réserve à la hausse du PMJ (MW);Energie RS fournie (MWh);Rémunération de Energie RS fournie (Euro);Energie RS économisée (MWh);Avoir de Energie RS économisée (Euro);Energie RP fournie (MWh);Rémunération de Energie RP fournie (Euro);Energie RP économisée (MWh);Avoir de Energie RP économisée (Euro);Sommes des volumes d'offres retenues du Responsable de programmation (AO FCR);Somme de toutes les offres valorisées du Responsable de programmation (AO FCR);Bilan PM avant consolidation de la réserve à la baisse (MW);Bilan PM avant consolidation de la réserve à la hausse (MW);Bilan PM avant consolidation (MW);Bilan PM après consolidation de la réserve à la baisse (MW);Bilan PM après consolidation de la réserve à la hausse (MW);Prix S (Euro/MW/demi-heure);Volume Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la baisse (MW);Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la baisse (Euros);Volume Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la hausse (MW);Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la hausse (Euros);Volume Indemnité surcoûts après consolidation de la réserve à la baisse (MW);Indemnité surcoûts après consolidation de la réserve à la baisse (Euros);Volume Indemnité surcoûts après consolidation de la réserve à la hausse (MW);Indemnité surcoûts après consolidation de la réserve à la hausse (Euros);Prix marginal de rémunération;Sommes des volumes d'offres de capacité RS retenues à la baisse du Responsable de programmation (AO aFRR) (MW);Sommes des volumes d'offres de capacité RS retenues à la hausse du Responsable de programmation en MW (AO aFRR) (MW);Somme de toutes les offres de capacité RS valorisées à la baisse du Responsable de programmation (AO aFRR) (Euro);Somme de toutes les offres de capacité RS valorisées à la hausse du Responsable de programmation (AO aFRR) (Euro);Somme de toutes les offres de capacité RS valorisées du Responsable de programmation (AO aFRR) (Euro);Prix marginal de rémunération de la capacité RS à la baisse (Euro/MW/demi-heure);Prix marginal de rémunération de capacité RS à la hausse (Euro/MW/demi-heure);

Après la date F +1 mois

Date;Acteur;Type Réserve;Pas demi-horaire;Besoin RTE (MW);Obligation de Réserve sans échange et sans export (MW);Export (MW);Volume d'échange de Réserve à la baisse entre RR (MW);Réserve à la baisse du PAJ-1 (MW);Réserve à la baisse du PAJ (MW);Réserve à la baisse du PAJ Hors Fortuit avant consolidation (MW);Bilan PA avant consolidation de la Réserve à la baisse (MW);Bilan PAHF avant consolidation de la Réserve à la baisse (MW);Volume d'échange de Réserve à la hausse entre RR (MW);Réserve à la hausse du PAJ-1 (MW);Réserve à la hausse du PAJ (MW);Réserve à la hausse du PAJ Hors Fortuit avant consolidation (MW);Bilan PA avant consolidation de la Réserve à la hausse (MW);Bilan PAHF avant consolidation de la Réserve à la hausse (MW);Bilan PAHF avant consolidation (MW);Volume Rémunération (MW);Rémunération (Euro);Volume Netting Partiel de la Rémunération (MW);Netting Partiel de la Rémunération (Euro);Prix EPEX SPOT (Euro/ MW/demi heure);Volume Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la Réserve à la baisse (MW);Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la Réserve à la baisse (Euro);Volume Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la Réserve à la hausse (MW);Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la Réserve à la hausse (Euro);Coefficient a;Indemnité avant consolidation (Euro);Réserve à la baisse du PAJ Hors Fortuit après consolidation (MW);Bilan PAHF consolidé de la Réserve à la baisse (MW);Volume Indemnité élémentaire pleine consolidée de la Réserve à la baisse (MW);Indemnité élémentaire pleine consolidée de la Réserve à la baisse (Euro);Volume Indemnité élémentaire réduite à la baisse (MW);Indemnité élémentaire réduite à la baisse (Euro);Réserve à la hausse du PAJ Hors Fortuit après consolidation (MW);Bilan PAHF consolidé de la Réserve à la hausse (MW);Volume Indemnité élémentaire pleine consolidée de la Réserve à la hausse (MW);Indemnité élémentaire pleine consolidée de la Réserve à la hausse (Euro);Volume Indemnité élémentaire réduite à la hausse (MW);Indemnité élémentaire réduite à la hausse (Euro);Indemnité consolidée (Euro);Réserve à la baisse du PMJ (MW);Réserve à la hausse du PMJ (MW);Energie RS hausse (MWh);Rémunération de Energie RS hausse (Euro);Energie RS baisse (MWh);Rémunération de Energie RS baisse (Euro);Energie RP fournie (MWh);Rémunération de Energie RP fournie (Euro);Energie RP économisée (MWh);Avoir de Energie RP économisée (Euro);Sommes des volumes d'offres retenues du Responsable de programmation (AO FCR);Somme de toutes les offres valorisées du Responsable de programmation (AO FCR);Bilan PM avant consolidation de la réserve à la baisse (MW);Bilan PM avant consolidation de la réserve à la hausse (MW);Bilan PM avant consolidation (MW);Bilan PM après consolidation de la réserve à la baisse (MW);Bilan PM après consolidation de la réserve à la hausse (MW);Prix S (Euro/MW/demi-heure);Volume Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la baisse (MW);Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la baisse (Euros);Volume Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la hausse (MW);Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la hausse (Euros);Volume Indemnité surcoûts après consolidation de la réserve à la baisse (MW);Indemnité surcoûts après consolidation de la réserve à la baisse (Euros);Volume Indemnité surcoûts après consolidation de la réserve à la hausse (MW);Indemnité surcoûts après consolidation de la réserve à la hausse (Euros);Prix marginal de rémunération;Sommes des volumes d'offres de capacité RS retenues à la baisse du Responsable de programmation (AO aFRR) (MW);Sommes des volumes d'offres de capacité RS retenues à la hausse du Responsable de programmation en MW (AO aFRR) (MW);Somme de toutes les offres de capacité RS valorisées à la baisse du Responsable de programmation (AO aFRR) (Euro);Somme de toutes les offres de capacité RS valorisées à la hausse du Responsable de programmation (AO aFRR) (Euro);Somme de toutes les offres de capacité RS valorisées du Responsable de programmation (AO aFRR) (Euro);Prix marginal de rémunération de la capacité RS à la baisse (Euro/MW/demi-heure);Prix marginal de rémunération de capacité RS à la hausse (Euro/MW/demi-heure);

Synthèse des changements

Colonne dans Excel	Ancien libellé	Nouveau libellé



AU	Energie RS fournie (MWh)	Energie RS hausse (MWh)
AV	Rémunération de Energie RS fournie (Euro)	Rémunération de Energie RS hausse (Euro)
AW	Energie RS économisée (MWh)	Energie RS baisse (MWh)
AX	Avoir de Energie RS économisée (Euro)	Rémunération de Energie RS baisse (Euro)

Les colonnes liées à la RP restent inchangées.

7.3.2.1.4 Corps du fichier

Les lignes suivantes du fichier contiennent les informations (une ligne par pas demi-horaire du mois et par type de réserve) :

Libellés	Description
Date	Date des données. Tous les jours d'une période de génération (avec gestion automatique des années bissextiles) au format JJ/MM/AAAA.
Acteur	Responsable de Programmation (code court)
Type réserve	PRIMAIRE ou SECONDAIRE
Pas demi-horaire	Indique le pas demi-horaire (format exemple 13h30). 48 pas demi-horaire pour les journées de 24 heures. 46 pas demi-horaire pour la journée de 23 heures (changement d'heure HIVER/ETE). 50 pas demi-horaire pour la journée de 25 heures (changement d'heure ETE/HIVER). Pour les journées particulières du changement d'heure, les lignes contenant les 2 pas demi-horaire en plus (respectivement en moins) sont ajoutées (respectivement retirées).
Besoin RTE (MW)	Somme des Prescription de services système de tous les responsables de programmation.
Obligation de réserve sans échange et sans export (MW)	Prescriptions hors transfert et hors fournitures croisées.
Export (MW)	Somme des différents exports du responsable de réserve. Ce terme est à « blanc » pour le secondaire ou si le RPg (ou RR trader) n'a pas d'export.
Volume d'échange de réserve à la baisse entre RR (MW)	Bilan des fournitures de réserves à la baisse d'un Responsable de Programmation avec d'autres Responsables de Programmmations, vu de J.
Réserve à la baisse du PAJ-1 (MW)	Programmes d'appel PAJ-1 à la baisse. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Réserve à la baisse du PAJ (MW)	Programmes d'appel PAJ à la baisse. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Réserve à la baisse du PAJ Hors Fortuit avant consolidation (MW)	Programmes d'appel PAJ hors fortuit à la baisse. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Bilan PA avant consolidation de la réserve à la baisse (MW)	Bilan de réserve (primaire, secondaire) calculé avec la réserve à la baisse du PAD
Bilan PAHF avant consolidation de la réserve à la baisse (MW)	Bilan de réserve (primaire, secondaire) calculé avec la réserve à la baisse du PAD hors fortuit.



Volume d'échange de réserve à la hausse entre RR (MW)	Bilan des fournitures de réserves à la hausse d'un Responsable de Programmation avec d'autres Responsables de Programmmations, vu de J.
Réserve à la hausse du PAJ-1 (MW)	Programmes d'appel PAJ-1 à la hausse. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Réserve à la hausse du PAJ (MW)	Programmes d'appel PAJ à la hausse. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Réserve à la hausse du PAJ Hors Fortuit avant consolidation (MW)	Programmes d'appel PAJ hors fortuit à la hausse. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Bilan PA avant consolidation de la réserve à la hausse (MW)	Bilan de réserve (primaire, secondaire) calculé avec la réserve à la hausse du PAD
Bilan PAHF avant consolidation de la réserve à la hausse (MW)	Bilan de réserve (primaire, secondaire) calculé avec la réserve à la hausse du PAD hors fortuit.
Bilan PAHF avant consolidation (MW)	Bilan de réserve (primaire, secondaire) calculé avec les bilans de réserve à la baisse et à la hausse du PAD hors fortuit.
Volume Rémunération (MW)	Volume en MW de la rémunération avant valorisation
Rémunération (Euro)	Rémunération en euro
Volume Netting Partiel de la Rémunération (MW)	Volume en MW du Netting Partiel de la Rémunération.
Netting Partiel de la Rémunération (Euro)	Netting de la rémunération pour chaque type de réserve
Prix EPEX SPOT (Euro/ MW/demi heure)	Prix Epex SPOT provenant de SYGA divisé par deux pour se ramener à des prix en Euros/ MW/ demi-heure.
Volume Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la réserve à la baisse (MW)	Volume en MW de l'indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la réserve à la baisse
Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la réserve à la baisse (Euro)	Indemnité élémentaire pleine avant consolidation pour la réserve à la baisse
Volume Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la réserve à la hausse (MW)	Volume en MW de l'indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la réserve à la hausse
Indemnité élémentaire pleine avant consolidation de la réserve à la hausse (Euro)	Indemnité élémentaire pleine avant consolidation pour la réserve à la hausse
Coefficient a	Coefficient a utilisé pour le calcul de l'indemnité pleine. Précision de 3 décimales

Indemnité avant consolidation (Euro)	Indemnité avant consolidation
Réserve à la baisse du PAJ Hors Fortuit après consolidation (MW)	Programme d'appel PAJ hors fortuit consolidé à la baisse La donnée est à « blanc » si PADHFC n'existe pas.
Bilan PAHF consolidé de la réserve à la baisse (MW)	Bilan de réserve (primaire, secondaire) calculé avec le PA hors fortuit consolidé à la baisse. La donnée est à « blanc » si Bilan PADHFC n'existe pas.
Volume Indemnité élémentaire pleine consolidée de la réserve à la baisse (MW)	Volume en MW de l'indemnité élémentaire pleine consolidée à la baisse
Indemnité élémentaire pleine consolidée de la réserve à la baisse (Euro)	Indemnité pleine élémentaire consolidée pour la réserve à la baisse
Volume Indemnité élémentaire réduite à la baisse (MW)	Volume en MW de l'indemnité élémentaire réduite de la réserve à la baisse.
Indemnité élémentaire réduite à la baisse (Euro)	Indemnité élémentaire réduite pour la réserve à la baisse
Réserve à la hausse du PAJ Hors Fortuit après consolidation (MW)	Programme d'appel PAJ hors fortuit consolidé à la hausse
Bilan PAHF consolidé de la réserve à la hausse (MW)	Bilan de réserve (primaire, secondaire) calculé avec le PA hors fortuit consolidé à la hausse
Volume Indemnité élémentaire pleine consolidée de la réserve à la hausse (MW)	Volume en MW de l'indemnité élémentaire pleine consolidée à la hausse
Indemnité élémentaire pleine consolidée de la réserve à la hausse (Euro)	Indemnité pleine élémentaire consolidée pour la réserve à la hausse
Volume Indemnité élémentaire réduite à la hausse (MW)	Volume en MW de l'indemnité élémentaire réduite de la réserve à la hausse.
Indemnité élémentaire réduite à la hausse (Euro)	Indemnité élémentaire réduite pour la réserve à la hausse
Indemnité consolidée (Euro)	L'indemnité totale consolidée.
Réserve à la baisse du PMJ (MW)	Programmes de marche PMJ à la baisse Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Réserve à la hausse du PMJ (MW)	Programmes de marche PMJ à la hausse Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Avant : Energie RS fournie (MWh) Après : Energie RS hausse (MWh)	Avant : Energie de RS fournie. Après : Energie de RS à la hausse Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.



Avant : Rémunération de l'Énergie RS fournie (Euro) Après : Rémunération de Énergie RS hausse (Euro)	Avant : Rémunération de l'énergie de RS fournie. Après : Rémunération de l'énergie RS à la hausse Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Avant : Énergie RS économisée (MWh) Après : Énergie RS baisse (MWh)	Avant : Énergie de RS économisée. Après : Énergie de RS à la baisse Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Avant : Avoir de l'Énergie RS économisée (Euro) Après : Rémunération de Énergie RS baisse (Euro)	Avant : Avoir de l'énergie de RS économisée Après : Rémunération de l'énergie RS à la baisse Ce terme est positif, nul ou négatif. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Énergie RP fournie (MWh)	Énergie de RP fournie. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Rémunération de l'Énergie RP fournie (Euro)	Rémunération de l'énergie de RP fournie. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Énergie RP économisée (MWh)	Énergie de RP économisée. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Avoir de l'Énergie RP économisée (Euro)	Avoir de l'énergie de RP économisée. Ce terme est à « 0 » pour un RR trader.
Volume total des offres AO FCR retenues (MW)	Sommes des volumes d'offres retenues du Responsable de réserve (AO FCR)
Montant total des offres retenues (Euros)	Somme de toutes les offres valorisées du Responsable de réserve (AO FCR)
Bilan PM avant consolidation de la réserve à la baisse (MW)	Bilan PM avant consolidation de la réserve à la baisse (MW) (allocation surcoûts SSy)
Bilan PM avant consolidation de la réserve à la hausse (MW)	Bilan PM avant consolidation de la réserve à la hausse (MW) (allocation surcoûts SSy)
Bilan PM avant consolidation (MW)	Bilan de réserve (RP, RS) (allocation surcoûts SSy)
Bilan PM après consolidation de la réserve à la baisse (MW)	Bilan PM après consolidation de la réserve à la baisse (MW) (allocation surcoûts SSy)
Bilan PM après consolidation de la réserve à la hausse (MW)	Bilan PM après consolidation de la réserve à la hausse (MW) (allocation surcoûts SSy)
Prix S (Euro/ MW/demi-heure)	Prix S en Euros/ MW/ demi-heure. (allocation surcoûts SSy)
Volume Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la baisse (MW)	Volume en MW de l'indemnité liée aux surcoûts avant consolidation de la réserve à la baisse (allocation surcoûts SSy)
Indemnité surcoûts avant consolidation de la réserve à la baisse (Euros)	Indemnité liées aux surcoûts avant consolidation de la réserve à la baisse (allocation surcoûts SSy)

Volume Indemnit� surco�ts avant consolidation de la r�serve � la hausse (MW)	Volume en MW de l'indemnit� li�e aux surco�ts avant consolidation de la r�serve � la hausse (allocation surco�ts SSy)
Indemnit� surco�ts avant consolidation de la r�serve � la hausse (Euros)	Indemnit� li�es aux surco�ts avant consolidation de la r�serve � la hausse (allocation surco�ts SSy)
Volume Indemnit� surco�ts apr�s consolidation de la r�serve � la baisse (MW)	Volume en MW de l'indemnit� li�e aux surco�ts avant consolidation de la r�serve � la baisse (allocation surco�ts SSy)
Indemnit� surco�ts apr�s consolidation de la r�serve � la baisse (Euros)	Indemnit� li�es aux surco�ts avant consolidation de la r�serve � la baisse (allocation surco�ts SSy)
Volume Indemnit� surco�ts apr�s consolidation de la r�serve � la hausse (MW)	Volume en MW de l'indemnit� li�e aux surco�ts avant consolidation de la r�serve � la hausse (allocation surco�ts SSy)
Indemnit� surco�ts apr�s consolidation de la r�serve � la hausse (Euros)	Indemnit� li�es aux surco�ts avant consolidation de la r�serve � la hausse (allocation surco�ts SSy)
Prix marginal de r�mun�ration	Prix de r�mun�ration (�/MW) appliqu� aux offres retenues � l'AO FCR � compter du 01/07/2019. Il porte sur une p�riode de livraison enti�re.
Sommes des volumes d'offres de capacit� RS retenues � la baisse du Responsable de programmation (AO aFRR) (MW)	Volume total retenu pour l'acteur sur le pas demi horaire � la baisse
Sommes des volumes d'offres de capacit� RS retenues � la hausse du Responsable de programmation (AO aFRR) (MW)	Volume total retenu pour l'acteur sur le pas demi horaire � la hausse
Somme de toutes les offres de capacit� RS valoris�es � la baisse du Responsable de programmation (AO aFRR) (Euros)	Montant total de r�mun�ration pour les offres � la baisse, doit correspondre au volume total retenu � la baisse pour l'acteur * prix marginal baisse
Somme de toutes les offres de capacit� RS valoris�es � la hausse du Responsable de programmation (AO aFRR) (Euros)	Montant total de r�mun�ration pour les offres � la hausse, doit correspondre au volume total retenu � la hausse pour l'acteur * prix marginal hausse
Somme de toutes les offres de capacit� valoris�es du Responsable de programmation (AO aFRR) (Euros)	Montant total de la r�mun�ration pour les offres retenues � la hausse et � la baisse : correspond � la somme des colonnes BV et BX. Cette colonne doit �tre la r�f�rence pour la r�mun�ration
Prix marginal de r�mun�ration de la capacit� RS � la baisse (�/MW/30min)	Prix marginal � la baisse pour le pas 30 min consid�r�
Prix marginal de r�mun�ration de capacit� RS � la hausse (�/MW/30min)	Prix marginal � la hausse pour le pas 30 min consid�r�

7.3.2.1.5 Exemple



Ci-dessous un exemple de fichier.



ACTEUR_VALORISATI
ON_RF_202111_03.csv

7.3.2.2 Fichier *PARTICIPATION*

7.3.2.2.1 Type de fichier

Les fichiers sont au format csv, avec séparateur « point-virgule »

7.3.2.2.2 Nom du fichier

Le nom du fichier est écrit de la façon suivante :

<NomRR>_PARTICIPATION_RF_<AAAAMM>_<indice fichier>.csv

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<NomRR>	Nom du Responsable de Réserve (identifiant communiqué par RTE)	Nom du Responsable de Réserve
<AAAAMM>	Mois de l'année sur lequel portent les données	AAAAMM
<indice fichier>		Version du fichier. Premier indice : « 01 », puis incrémentation à chaque génération du fichier

Exemple : ACTOR_PARTICIPATION_RF_200304_01.csv

7.3.2.2.3 En-tête

La première ligne contient les identifiants :

1 Date;EDP;Acteur;Type réserve;Programme;00h30; ... ;02h00;02h30;03h00;02h30 B;03h00 B;03h30;04h00;04h30;... ;24h00;

7.3.2.2.4 Corps du fichier

Les lignes suivantes contiennent les informations :

Date	Date des données. Tous les jours d'un mois.
EDP	Nom de l'EDP
Acteur	Nom du responsable de réserve (un responsable de réserve par fichier).

Type réserve	Indique le type de réserve : PRIMAIRE ou SECONDAIRE
Programme	<ul style="list-style-type: none"> • PAJ-1 à la hausse • PAJ-1 à la baisse • PAJ à la hausse • PAJ à la baisse • PAJ Hors Fortuit à la hausse • PAJ Hors Fortuit à la baisse • PMJ à la hausse • PMJ à la baisse
Pas demi-horaire	<p>Valeurs des différents programmes pour chaque pas demi-horaire pour le PRIMAIRE et le SECONDAIRE.</p> <p>Toutes les journées sont sur 25 heures dans ce fichier car les pas de temps 02h30 et 03h00 sont dupliqués en 02h30 B et 03h00 B afin de gérer le changement d'heure ETE/HIVER. Mais aucune valeur n'est renseignée pour les pas demi-horaires pour lesquels il n'existe pas de valeurs.</p> <p>Attention le premier pas demi horaire est 0h30 et il correspond à la période 0h>0h30</p>

7.3.2.2.5 Exemple

ACTOR_PARTICIPATION_RF_201704_09.csv

1	Date;EDP;Acteur;Type réserve;Programme;00h30;01h00;01h30;02h00;02h30;03h00;02h30 B;03h00 B;03h30;04h00;04h30;... ;24h00;
2	01/04/17;LEDESH;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ-1 à la hausse;4,0;4,0;4,0;0,0;;;0,0;0,0;4,0;4,0;...
3	01/04/17;LEDESH;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ-1 à la baisse;4,0;4,0;4,0;0,0;;;0,0;0,0;4,0;4,0;...
4	01/04/17;LEDESH;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ à la hausse;4,0;4,0;4,0;0,0;;;0,0;0,0;4,0;4,0;...
5	01/04/17;LEDESH;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ à la baisse;4,0;4,0;4,0;0,0;;;0,0;0,0;4,0;4,0;...
6	01/04/17;LEDESH;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ Hors Fortuit à la hausse;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;...;
7	01/04/17;LEDESH;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ Hors Fortuit à la baisse;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;...;
8	01/04/17;LEDESH;ACTOR;PRIMAIRE;PMJ à la hausse;4,0;4,0;0,0;;;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;...
9	01/04/17;LEDESH;ACTOR;PRIMAIRE;PMJ à la baisse;4,0;4,0;0,0;;;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;...
10	01/04/17;LEDESH;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ-1 à la hausse;5,2;5,2;5,2;0,0;;;0,0;0,0;5,2;5,2;...
11	01/04/17;LEDESH;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ-1 à la baisse;5,2;5,2;5,2;0,0;;;0,0;0,0;5,2;5,2;...
12	01/04/17;LEDESH;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ à la hausse;5,2;5,2;5,2;0,0;;;0,0;0,0;5,2;5,2;...

```

13 01/04/17;LEDESH;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ à la
    baisse;5,2;5,2;5,2;0,0;;;0,0;0,0;5,2;5,2;...
14 01/04/17;LEDESH;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ Hors Fortuit à la
    hausse;5,2;5,2;5,2;5,2;4,;...
15 01/04/17;LEDESH;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ Hors Fortuit à la
    baisse;5,2;5,2;5,2;5,2;4,;...
16 01/04/17;LEDESH;ACTOR;SECONDAIRE;PMJ à la
    hausse;5,2;5,2;0,0;;5,2;5,2;5,2;5,2;5,2;...
17 01/04/17;LEDESH;ACTOR;SECONDAIRE;PMJ à la
    baisse;5,2;5,2;0,0;;5,2;5,2;5,2;5,2;5,2;...
18 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ-1 à la
    hausse;4,0;4,0;4,0;0,0;;;0,0;0,0;4,0;4,0;...
19 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ-1 à la
    baisse;4,0;4,0;4,0;0,0;;;0,0;0,0;4,0;4,0;...
20 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ à la
    hausse;4,0;4,0;4,0;0,0;;;0,0;0,0;4,0;4,0;...
21 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ à la
    baisse;4,0;4,0;4,0;0,0;;;0,0;0,0;4,0;4,0;...
22 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ Hors Fortuit à la
    hausse;4,0;4,0;4,0;4,0;4,;...
23 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;PRIMAIRE;PAJ Hors Fortuit à la
    baisse;4,0;4,0;4,0;4,0;4,;...
24 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;PRIMAIRE;PMJ à la
    hausse;4,0;4,0;0,0;;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;...
25 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;PRIMAIRE;PMJ à la
    baisse;4,0;4,0;0,0;;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;4,0;...
26 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ-1 à la
    hausse;5,2;5,2;5,2;0,0;;;0,0;0,0;5,2;5,2;...
27 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ-1 à la
    baisse;5,2;5,2;5,2;0,0;;;0,0;0,0;5,2;5,2;...
28 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ à la
    hausse;5,2;5,2;5,2;0,0;;;0,0;0,0;5,2;5,2;...
29 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ à la
    baisse;5,2;5,2;5,2;0,0;;;0,0;0,0;5,2;5,2;...
30 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ Hors Fortuit à la
    hausse;5,2;5,2;5,2;5,2;4,;...
31 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ Hors Fortuit à la
    baisse;5,2;5,2;5,2;5,2;4,;...
32 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;SECONDAIRE;PMJ à la
    hausse;5,2;5,2;0,0;;5,2;5,2;5,2;5,2;5,2;...
33 01/04/17;LEDE8H;ACTOR;SECONDAIRE;PMJ à la
    baisse;5,2;5,2;0,0;;5,2;5,2;5,2;5,2;5,2;...
34 ...etc

```

7.3.2.3 Fichier *INDISPO*

Ce fichier contient les données de définition des périodes d'indisponibilités.

Le fichier *INDISPO* est à la fois un fichier de sortie et d'entrée dans la mesure où il est généré par le SI RTE, puis il est complété par le Responsable de Réserve pour être ensuite réinjecté dans le SI RTE afin d'effectuer le calcul consolidé de la rémunération, conformément aux Règles Services Système.

Remarque :



La comparaison des PAJ et PAJ Hors Fortuit est effectuée sur les Réserves dissymétriques (à la Hausse et à la Baisse).

7.3.2.3.1 *Type de fichier*

Les fichiers sont au format csv

7.3.2.3.2 *Nom du fichier*

En sortie du SI de RTE, le nom du fichier est écrit de la façon suivante :

```
<Nom Resp. Prog.>_INDISPO_RF_<AAAAMM>_<indice fichier>.csv
```

En entrée du SI de RTE, le nom du fichier est écrit de la façon suivante :

```
<Nom Resp. Prog.>_INDISPO_RF_<AAAAMM>_<indice fichier>_acc.csv
```

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<Nom Resp. Prog.>	Nom du Responsable de Réserve (identifiant communiqué par RTE)	Nom du Responsable de Réserve
<AAAAMM>	Mois de l'année sur lequel portent les données	AAAAMM
<indice fichier>		Version du fichier. Premier indice : « 01 », puis incrémentation à chaque génération du fichier

Exemple : ACTOR_INDISPO_RF_200304_01.csv et ACTOR_INDISPO_RF_200304_01_acc.csv

7.3.2.3.3 *En-tête*

La première ligne contient les identifiants :

```
1 Date;EDP;Acteur;Type réserve;Programme;00h30; ...;02h30;03h00;02h30 B;03h00 B;03h30;04h00; ...24h00;
```

7.3.2.3.4 *Corps du fichier*

Les lignes suivantes contiennent les informations :

Date :	Date des fortuits concernés
EDP :	Nom de l'EDP entité de production
Acteur :	Nom du responsable de réserve (un responsable de réserve par Fichier).



Type de réserve :	Indique le type de réserve : PRIMAIRE ou SECONDAIRE
Programme :	<p>Le type de programme parmi les valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PAJ-1 à la hausse • PAJ à la hausse • PAJ Hors Fortuit à la hausse <p>et / ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • PAJ-1 à la baisse • PAJ à la baisse • PAJ Hors Fortuit à la baisse <p>Pour un EDP et un type de réserve donné, soit trois lignes existent (une par programme), soit aucune.</p>
Pas demi-horaire :	<p>Valeurs des différents programmes pour chaque pas demi-horaire pour le PRIMAIRE et le SECONDAIRE. Les pas de temps 02h30 et 03h00 sont dupliqués en 02h30 B et 03h00 B afin de gérer le changement d'heure ETE/HIVER. Toutes les journées sont sur 25 heures dans ce fichier (50 pas de temps). Aucune valeur n'est renseignée pour les pas demi-horaire pour lesquels il n'y a pas de valeurs.</p> <p>Attention le premier pas demi horaire est 0h30 et il correspond à la période 0h>0h30</p>

7.3.2.3.5 Exemple

ACTOR_INDISPO_RF_201706_02.csv

<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p>	<p>Date;EDP;Acteur;Type réserve;Programme;00h30;01h00;01h30;02h00;02h30;03h00;02h30 B;03h00 B;03h30;04h00;04h30;05h00;05h30;06h00;06h30;07h00;07h30;08h00;08h30;09h00;09h30 ;10h00;10h30;11h00;11h30;12h00;12h30;13h00;13h30;14h00;14h30;15h00;15h30;16h00; 16h30;17h00;17h30;18h00;18h30;19h00;19h30;20h00;20h30;21h00;21h30;22h00;22h30;2 3h00;23h30;24h00;</p> <p>01/09/15;ARAMOT 1;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ-1 à la hausse;27,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0; ,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;15,0;15,0;15,0;15,0;15,0;15,0;15,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0; ,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;27,0;27,0;27,0;27,0;27,0;27,0;27,0;</p> <p>01/09/15;ARAMOT 1;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ à la hausse;27,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0; ,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;15,0;15,0;27,0;27,0;0,0;0,0;0,0;0,0;15,0;15,0;27,0;2 7,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;27,0;27,0;27,0;27,0;27,0;27,0;27,0;</p> <p>01/09/15;ARAMOT 1;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ Hors Fortuit à la hausse;30,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0; ,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0; 0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;</p> <p>01/09/15;ARAMOT 1;ACTOR;SECONDAIRE;PAJ-1 à la baisse;27,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0; ,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;15,0;15,0;15,0;15,0;15,0;15,0;15,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0; ,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;0,0;27,0;27,0;27,0;27,0;27,0;27,0;27,0;</p>
--	---



7.4.2 Formats des fichiers

Dans le processus trimestriel les fichiers sont les suivants : ABATTEMENTS, DEFAILLANCES_EDP et DEFAILLANCES_<RP> :

- Le fichier ABATTEMENTS présente les résultats du calcul des abattements financiers appliqués au responsable de réserve dans le cadre du contrôle de performance.
- Le fichier DEFAILLANCES_EDP présente l'impact, sur les réserves du responsable de réserve, des défaillances de réglage détectées dans le cadre du contrôle de performances.
- Le fichier DEFAILLANCES_<RP> récapitule les défaillances de réglage, détectées dans le cadre du contrôle de performance, qui ont été prises en compte dans le calcul des abattements financiers.

7.4.2.1 Fichier ABATTEMENTS

Le fichier ABATTEMENTS contient les données des abattements pour un Responsable de Réserve pour la période traitée.

Ce fichier indique les abattements pour un Responsable de Réserve pour tous les jours de la période traitée même si aucune défaillance n'a été détectée.

Le tri des données dans le fichier est par « Date » puis par « Type de réserve ».

Ces fichiers sont générés pour chacun des Responsables de Réserve, même si aucun abattement n'a été calculé pour un Responsable de Réserve.

La période traitée correspond à celle sélectionnée par l'utilisateur RTE, sauf dans le cas où la date de début d'écart pour une notification faite dans la période choisie, est antérieure à la date de début (date de début période traitée = date début écart).

Le fichier contient toutes les dates pour la période traitée.

Les dates de début et de fin de période de la 1^{ère} ligne sont celles de la période traitée saisie par l'utilisateur RTE.

7.4.2.1.1 Type de fichier

Les fichiers sont au format csv

7.4.2.1.2 Nom du fichier

Le nom du fichier est écrit de la façon suivante :

ABATTEMENTS_<Nom Resp. Prog.>_G_AAAAMMJJ_HHMM_P_AAAAMMJJ_AAAAMMJJ.csv

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
-------	-------------	------------------

<Nom Resp. Prog.>	Nom du Responsable de Réserve (identifiant communiqué par RTE)	Nom du Responsable de Réserve
AAAAMMJJ_HHMM	Date et heure de génération du fichier	AAAAMMJJ_HHMM
AAAAMMJJ_AAAAMMJJ	Dates de la période traitée. La 1 ^{ère} date correspond à la date de début de la période. La 2 ^{ème} date correspond à la date de fin de la période (Ex : 20050301_20050430 correspond à la période allant du 01 mars 2005 au 30 avril 2005).	AAAAMMJJ_AAAAMMJJ

Ex : ABATTEMENTS_ACTOR_G_20050501_1000_P_20050301_20050430.csv

7.4.2.1.3 *En-tête*

La première ligne d'entête contient les identifiants suivants:

1 Libellé « Date de début de la période » ; <valeur de la date de début de la période traitée au format JJ/MM/AAAA > ; libellé « Date de fin de la période » ; <valeur de la date de fin de la période traitée au format JJ/MM/AAAA > ;

La seconde ligne d'entête décrit la nature des données comme suit :

2 Date;Acteur ;Type réserve ;Pas demi-horaire ;Prescription définitive à la baisse (MW) ;PMJ à la baisse (MW) ;Somme des défaillances à la baisse (MW) ;PMJ à la baisse abattue (MW) ; Soumise à abattements à la baisse (MW) ;Prescription définitive à la hausse (MW) ;PMJ à la hausse (MW) ;Somme des défaillances à la hausse (MW) ;PMJ à la hausse abattue (MW) ;Soumise à abattements à la hausse (MW) ;Coefficient a ; Abattements (Euro) ;

7.4.2.1.4 *Corps du fichier*

Les lignes 3 et suivantes contiennent les informations suivantes :

Date	Date des données. Tous les jours de la période traitée.
Acteur	Nom du responsable de programmation (un Responsable de Programmation par fichier).
Type réserve	Indique le type de réserve : PRIMAIRE ou SECONDAIRE.
Pas demi-horaire	Indique le pas demi-horaire. 48 pas demi-horaire pour les journées de 24 heures. 46 pas demi-horaire pour la journée de 23 heures (changement d'heure HIVER/ETE). 50 pas demi-horaire pour la journée de 25 heures (changement d'heure ETE/HIVER). Pour les journées particulières du changement d'heure, les lignes contenant les 2 pas demi-horaire en plus



	(respectivement en moins) sont ajoutées (respectivement retirées). Attention le premier pas demi horaire est 0h30 et il correspond à la période 0h>0h30
Prescription définitive à la baisse (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
PMJ à la baisse (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
Somme des défaillances à la baisse (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
PMJ à la baisse abattue (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
Soumise à abattements à la baisse (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
Prescription définitive à la hausse (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
PMJ à la hausse (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
Somme des défaillances à la hausse (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
PMJ à la hausse abattue (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
Soumise à abattements à la hausse (MW)	Valeurs pour le pas demi-horaire.
Coefficient a	Valeurs pour le pas demi-horaire.
Abattements (Euro)	Valeurs pour le pas demi-horaire.

7.4.2.1.5 Exemple

ABATTEMENTS_ACTOR_G_20151015_1435_P_20150901_20150930.csv

1	Date de début de la période;01/09/2015;Date de fin de la période;30/09/2015;
1	Date;Acteur;Type réserve;Pas demi-horaire;Prescription définitive à la baisse (MW);PMJ à la baisse (MW);Somme des défaillances à la baisse (MW);PMJ à la baisse abattue (MW);Soumise à abattements à la baisse (MW);Prescription définitive à la hausse (MW);PMJ à la hausse (MW);Somme des défaillances à la hausse (MW);PMJ à la hausse abattue (MW);Soumise à abattements à la hausse (MW);Coefficient a;Abattements (Euro);
2	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;00h30;563,0;27,0;0,00;27,00;0,00;563,0;66,0;0,00;66,00;0,00;0,612;0,00;
3	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;01h00;563,0;27,0;0,00;27,00;0,00;563,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,612;0,00;
4	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;01h30;565,0;27,0;0,00;27,00;0,00;565,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,606;0,00;
5	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;02h00;565,0;27,0;0,00;27,00;0,00;565,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,606;0,00;
6	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;02h30;565,0;27,0;0,00;27,00;0,00;565,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,572;0,00;
7	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;03h00;565,0;27,0;0,00;27,00;0,00;565,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,572;0,00;

8	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;03h30;547,0;27,0;0,00;27,00;0,00;547,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,488;0,00;
9	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;04h00;547,0;27,0;0,00;27,00;0,00;547,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,488;0,00;
10	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;04h30;565,0;27,0;0,00;27,00;0,00;565,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,492;0,00;
11	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;05h00;565,0;27,0;0,00;27,00;0,00;565,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,492;0,00;
12	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;05h30;547,0;27,0;0,00;27,00;0,00;547,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,553;0,00;
13	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;06h00;547,0;27,0;0,00;27,00;0,00;547,0;60,0;0,00;60,00;0,00;0,553;0,00;
14	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;06h30;543,0;27,0;0,00;27,00;0,00;543,0;68,0;0,00;68,00;0,00;0,704;0,00;
15	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;07h00;541,0;27,0;0,00;27,00;0,00;541,0;74,0;0,00;74,00;0,00;0,704;0,00;
16	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;07h30;553,0;27,0;0,00;27,00;0,00;553,0;74,0;0,00;74,00;0,00;0,795;0,00;
17	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;08h00;551,0;0,0;0,00;0,00;0,00;551,0;74,0;0,00;74,00;0,00;0,795;0,00;
18	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;08h30;510,0;0,0;0,00;0,00;0,00;510,0;66,0;0,00;66,00;0,00;0,799;0,00;
19	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;09h00;510,0;0,0;0,00;0,00;0,00;510,0;65,0;0,00;65,00;0,00;0,799;0,00;
20	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;09h30;510,0;0,0;0,00;0,00;0,00;510,0;65,0;0,00;65,00;0,00;0,800;0,00;
21	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;10h00;510,0;0,0;0,00;0,00;0,00;510,0;73,0;0,00;73,00;0,00;0,800;0,00;
22	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;10h30;548,0;0,0;0,00;0,00;0,00;548,0;78,0;0,00;78,00;0,00;0,800;0,00;
23	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;11h00;548,0;0,0;0,00;0,00;0,00;548,0;78,0;0,00;78,00;0,00;0,800;0,00;
24	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;11h30;548,0;0,0;0,00;0,00;0,00;548,0;78,0;0,00;78,00;0,00;0,800;0,00;
25	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;12h00;548,0;0,0;0,00;0,00;0,00;548,0;78,0;0,00;78,00;0,00;0,800;0,00;
26	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;12h30;548,0;0,0;0,00;0,00;0,00;548,0;79,0;0,00;79,00;0,00;0,781;0,00;
27	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;13h00;548,0;0,0;0,00;0,00;0,00;548,0;79,0;0,00;79,00;0,00;0,781;0,00;
28	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;13h30;548,0;0,0;0,00;0,00;0,00;548,0;79,0;0,00;79,00;0,00;0,764;0,00;
29	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;14h00;548,0;0,0;0,00;0,00;0,00;548,0;71,0;0,00;71,00;0,00;0,764;0,00;
30	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;14h30;548,0;0,0;0,00;0,00;0,00;548,0;71,0;0,00;71,00;0,00;0,739;0,00;
31	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;15h00;547,0;0,0;0,00;0,00;0,00;547,0;72,0;0,00;72,00;0,00;0,739;0,00;
32	01/09/15;ACTOR;PRIMAIRE;15h30;547,0;0,0;0,00;0,00;0,00;547,0;72,0;0,00;72,00;0,00;0,728;0,00;



7.4.2.2 Fichier *DEFAILLANCES_EDP*

Le fichier *DEFAILLANCES_EDP* contient les données des EDP faisant des SSY défaillantes d'un Responsable de Réserve pour la période traitée.

Ce fichier ne contient que les journées où des EDP (ayant un impact sur la rémunération) du Responsable de Réserve sont détectées en écart. Pour chaque journée, seules les EDP en écart, sont présentes.

Le tri des lignes de données dans le fichier est : par « Date » puis par « EDP » puis par « Type de réserve ».

Dans le cas d'une EDP défaillante uniquement pour le primaire (respectivement secondaire), seules les données relatives au primaire (respectivement secondaire) apparaissent dans le fichier, pour les dates de la période où l'EDP est défaillante.

La défaillance calculée pour l'EDP correspond à la somme des défaillances ayant un impact sur la rémunération.

Ces fichiers sont générés pour chacun des Responsables de Réserve, même si aucun abattement n'a été calculé pour ce Responsable de Réserve.

Dans le cas où la date de début d'écart pour une notification faite dans la période choisie, est antérieure à la date de début (date de début période traitée = date début écart), ces données sont présentes dans le fichier.

La période traitée correspond à celle sélectionnée par l'utilisateur RTE.

Si aucun abattement n'a été calculé pour ce Responsable de Réserve, seules les deux premières lignes apparaissent dans le fichier (ligne des périodes et ligne des libellés).

7.4.2.2.1 *Type de fichier*

Les fichiers sont au format csv

7.4.2.2.2 *Nom du fichier*

Le nom du fichier est écrit de la façon suivante :

DEFAILLANCES_EDP_<NomRR>_G_AAAAMMJJ_HHMM_P_AAAAMMJJ_AAAAMMJJ.csv
--

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<NomRR>	Nom du Responsable de Réserve (identifiant communiqué par RTE)	Nom du Responsable de Réserve
AAAAMMJJ_HHMM	Date et heure de génération du fichier	AAAAMMJJ_HHMM

AAAAMMJJ_AAAAMMJJ	Dates de la période traitée. La 1 ^{ère} date correspond à la date de début de la période. La 2 ^{ème} date correspond à la date de fin de la période (Ex : 20050301_20050430 correspond à la période allant du 01 mars 2005 au 30 avril 2005).	AAAAMMJJ_AAAAMMJJ
-------------------	---	-------------------

Ex : DEFAILLANCES_EDP_ACTOR_G_20050501_1000_P_20050301_20050430.csv

7.4.2.2.3 En-tête

Les deux premières lignes contiennent les identifiants suivants:

- | | |
|---|---|
| 1 | Libellé « Date de début de la période»;< valeur de la date de début de la période traitée au format JJ/MM/AAAA >;libellé « Date de fin de la période»;< valeur de la date de fin de la période traitée au format JJ/MM/AAAA>; |
| 2 | Date;EDP;Acteur;Type réserve;Programme;00h30;01h00; ... ;02h30;03h00;02h30 B;03h00 B;03h30;04h00;04h30; ... ;24h00; |

7.4.2.2.4 Corps du fichier

Les lignes suivantes contiennent les informations :

Date	Date des données. Seuls les jours de la période traitée où des EDP du Responsable de Réserve sont en écart, sont présents dans le fichier.
EDP	Nom de l'EDP. Pour une journée, seules les EDP du Responsable de Réserve en écart pour cette journée, sont présentes.
Acteur	Nom du responsable de réserve (un Responsable de Réserve par fichier).
Type réserve	Indique le type de réserve : PRIMAIRE ou SECONDAIRE
Programme	Type des données : PMJ (MW) ou défaillance calculée pour l'EDP (en MW). <ul style="list-style-type: none"> - PMJ à la hausse - Défaillance à la hausse - PMJ à la baisse - Défaillance à la baisse



Ce fichier ne contient que les défaillances des EDP relatives au primaire et secondaire, pour un Responsable de Réserve, pour la période traitée (Performances = RPF ou RSFP). Il retrace toutes les informations qui ont été mises dans le SI RTE suite à l'injection des EDP en écart.

Le tri des lignes de données dans le fichier est : par « Performance(s) concernée(s)» puis par « Code du groupe ».

Ce fichier ne contient que les écarts concernant la période traitée. Par conséquent, sont exclus de ce fichier :

- les écarts dont la date réelle de mise en conformité existe et est antérieure à la date de début de la période de calcul ;
- les écarts dont la date de début est postérieure à la date de fin de la période de calcul.

7.4.2.3.1 *Type de fichier*

Les fichiers sont au format csv

7.4.2.3.2 *Nom du fichier*

Le nom du fichier est écrit de la façon suivante :

```
DEFAILLANCES_<NomRR>_G_AAAAMMJJ_HHMM_P_AAAAMMJJ_AAAAMMJJ.csv
```

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<NomRR>	Nom du Responsable de Réserve (identifiant communiqué par RTE)	Nom du Responsable de Réserve
AAAAMMJJ_HHMM	Date et heure de génération du fichier	AAAAMMJJ_HHMM
AAAAMMJJ_AAAAMMJJ	Dates de la période traitée. La 1 ^{ère} date correspond à la date de début de la période. La 2 ^{ème} date correspond à la date de fin de la période (Ex : 20050301_20050430 correspond à la période allant du 01 mars 2005 au 30 avril 2005).	AAAAMMJJ_AAAAMMJJ

Ex : DEFAILLANCES_ACTOR_G_20050501_1000_P_20050301_20050430.csv

7.4.2.3.3 *En-tête*

Les deux premières lignes contiennent les identifiants suivants :

- 1 Libellé « Date de début de la période » ; < valeur de la date de début de la période traitée au format JJ/MM/AAAA > ; libellé « Date de fin de la période » ; < valeur de la date de fin de la période traitée au format JJ/MM/AAAA > ;
- 2 Num;Nom Région;Code du groupe;Nom EDP;Pmax;% EDP;Performances(s) concernée(s);% défaillance 1;% défaillance 2;% défaillance 3;Impact sur rémunération;Date de déclaration;Date de notification;Date de début d'écart;Date de modification 1;Date de modification 2;Date prév de remise en conformité;Date réelle de remise en conformité;Code de l'écart;Description de l'écart;Commentaires date prév. de résorption;Commentaires date réelle de résorption;

7.4.2.3.4 Corps du fichier

Les lignes suivantes contiennent les informations :

Num	Numéro de la fiche d'écart.
Nom Région	Nom de l'unité de RTE ayant détecté l'écart (Nom extrait à partir du nom du fichier des écarts envoyé par chaque URSE) (SEE, SENE, SESO, SEO, SENP, SERAA, SESE)
Code du groupe	Nom du groupe.
Nom EDP	Nom de l'EDP.
Pmax	Puissance Pmax du groupe (en MW).
% EDP	Pourcentage représenté par le groupe ou le site dans l'EDP (valeur entière comprise entre 0 et 100).
Performance(s) concernée(s)	Type de réglage impacté par la défaillance <ul style="list-style-type: none"> - RPF primaire ; - RSFP secondaire ; - RPFHausse primaire à la hausse ; - RPFBaisse primaire à la baisse ; - RSFPHausse secondaire à la hausse ; - RSFPBaisse secondaire à la baisse.
% Défaillance 1	1er pourcentage de défaillance du groupe ou du site au réglage (valeur entière comprise entre 0 et 100). Le groupe ou le site peut participer au réglage et être défaillant partiellement.
% Défaillance 2	2ème pourcentage de défaillance du groupe ou du site au réglage (valeur entière comprise entre 0 et 100). Le groupe ou le site peut participer au réglage et être défaillant partiellement (peut être vide).

% Défaillance 3	3ème pourcentage de défaillance du groupe ou du site au réglage (valeur entière comprise entre 0 et 100). Le groupe ou le site peut participer au réglage et être défaillant partiellement (peut être vide).
Impact sur rémunération	Indicateur signifiant si la défaillance du groupe ou de l'EDP a un impact ou non sur les pénalités (VRAI = impact sur la rémunération ; FAUX = pas d'impact sur la rémunération).
Date de déclaration	Date de déclaration du début de l'écart par le Responsable de Réserve (peut être vide). Format JJ/MM/AAAA.
Date de notification	Date de notification de l'écart par RTE au Responsable de Réserve (peut être vide). Format JJ/MM/AAAA.
Date de début d'écart	Date de début de l'écart déclaré par le Responsable de Réserve ou détecté par RTE (peut être vide). Format JJ/MM/AAAA.
Date de modification 1	Date à partir de laquelle s'applique « %Défaillance 2 » à la place de « % Défaillance 1 » (peut être vide). Format JJ/MM/AAAA.
Date de modification 2	Date à partir de laquelle s'applique « %Défaillance 3 » à la place de « % Défaillance 2 » (peut être vide). Format JJ/MM/AAAA.
Date prév de remise en conformité	Date prévue par le Responsable de Réserve pour la remise en conformité du groupe (peut être vide). Format JJ/MM/AAAA.
Date réelle de remise en conformité	Date réelle de remise en conformité du groupe (peut être vide). Format JJ/MM/AAAA.
Code de l'écart	Information indiquant sur quoi porte l'écart (champ texte).
Description de l'écart	Information donnant des précisions sur la nature de l'écart (champ texte).
Commentaires date prév. de résorption	Précisions sur la date de remise en conformité prévue, qui a été définie (champ texte).
Commentaires date réelle de résorption	Précisions sur la date réelle de remise en conformité (champ texte).

DEFAILLANCES_EDP_ACTOR_G_20161109_0756_P_20160701_20160930.csv

1 Date de début de la période;02/09/2015;Date de fin de la période;02/09/2015;
 2 Num;Nom Région;Code du groupe;Nom EDP;Pmax;% EDP;Performances(s) concernée(s);% défaillance 1;% défaillance 2;% défaillance 3;Impact sur rémunération;Date de déclaration;Date de notification;Date de début d'écart;Date de modification 1;Date de modification 2;Date prév de remise en conformité;Date réelle de remise en conformité;Code de l'écart;Description de l'écart;Commentaires date prév. de résorption;Commentaires date réelle de résorption;

- 3 1131;CE-NTS;SSEA2T 1;SSEA2T
 1;915;100;RPFBaisse;50;0;0;VRAI;;02/09/2015;02/09/2015;;;03/09/2015;03/09/2015;
 F3;Sur juillet et août 2014, St Laurent B1 est en défaillance de réglage vis-à-
 vis de la performance F3 : K gain réglage primaire F/P insuffisant, écart à
 23.7% pour un seuil d'écart à 10%.;;;
- 4 1137;CE-NTS;SSEA2T 1;SSEA2T
 1;915;100;RSFPBaisse;25;0;0;VRAI;02/09/2015;;02/09/2015;;;03/09/2015;03/09/2015
 ;F5;Sur août et septembre 2014, St Laurent B1 est en défaillance de réglage
 vis-à-vis de la performance F5 : ½ bande de réglage secondaire F/P
 insuffisante, durée en écart à 14.4 % pour un seuil d'écart à 10% (=> part de
 réglage indisponible = 25%, 1ier écart le 1/08/14).;;;

7.4.3 Modalités de transmission des fichiers

Fichier	Émetteur	Modalités de transmission
ABATTEMENTS	RTE	Mail
DEFAILLANCES_EDP	RTE	Mail
DEFAILLANCES_<RP>	RTE	Mail

8. DONNEES COMPLEMENTAIRES

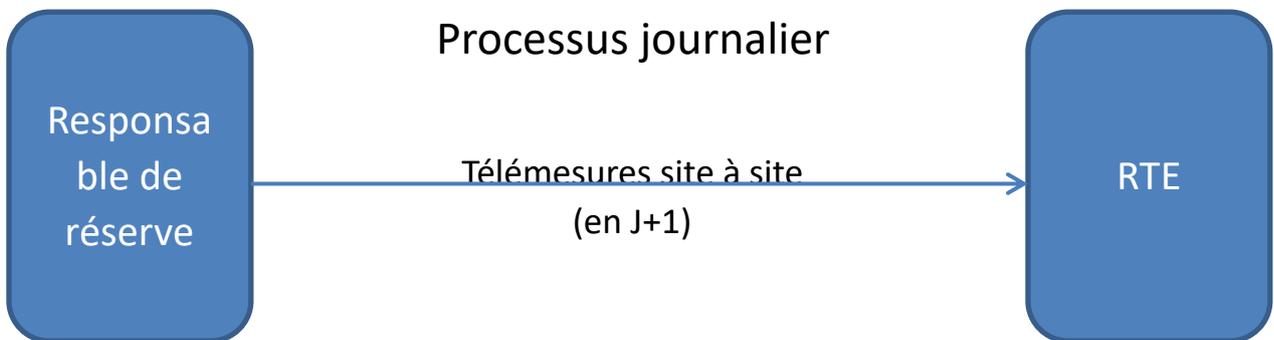
8.1 Données de télémessure non agrégées des sites de soutirage

8.1.1 Principe

Les règles SSY prévoient qu'en cas de fourniture en temps réel d'une télémessure agrégée pour une EDR de type soutirage, le Responsable de Réserve doit être en capacité de fournir les télémessures individuelles de chaque Site de Soutirage en J+1 sur demande de RTE.

Ces données ne sont donc pas transmises à RTE en temps réel via le SI de Téléconduite, mais doivent être disponibles en J+1 sur demande de RTE. Ces données sont homogènes à des données de télémessure et sont au pas 10 secondes.

8.1.2 Processus



8.1.3 Format de fichier

8.1.3.1 Type de fichier

Le fichier est au format csv.

8.1.3.2 Nom du fichier

Le nom du fichier est écrit de la façon suivante :

```
tmpactiveSSY_<ACTEUR>_G_<aaaammjjhhmms>_P_<AAAAMMJJ>.csv
```

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<ACTEUR>	Nom du Responsable de Réserve (identifiant communiqué par RTE)	

<aaaammjjhhmss>	Date (année, mois, jour) et heure (heure, minute, seconde) de génération du fichier	aaaammjjhhmss où : aaaa est l'année sur 4 chiffres mm est le mois sur 2 chiffres jj est le jour sur 2 chiffres hh est l'heure sur 2 chiffres mm sont les minutes sur 2 chiffres ss sont les secondes sur 2 chiffres
<AAAAMMJJ>	Date (année, mois, jour) sur laquelle portent les données également appelée date d'application	AAAAMMJJ Où : AAAA est l'année sur 4 chiffres MM est le mois sur 2 chiffres JJ est le jour sur 2 chiffres

Exemple : tmpactiveSSY_<ACTEUR>_G_<20140702083527>_P_20140701.csv est un fichier généré le 2 juillet 2014 à 08 :35 :27 à RTE par le Responsable de Réserve <ACTEUR>, et contenant les télémesures des sites de soutirage du Responsable de Réserve <ACTEUR> de la journée du 1^{er} juillet 2014.

8.1.3.3 Entête du fichier

Le fichier contient les deux lignes d'entête suivantes :

```
date;<date>;
pos;code_edr;code_site;TM;
```

avec le champ <date> qui correspond à la date d'application des données au format AAAAMMJJ (où : AAAA est l'année sur 4 chiffres, MM est le mois sur 2 chiffres, JJ est le jour sur 2 chiffres).

Cette date doit être identique à celle contenue dans le nom du fichier.

Les lignes d'entête se terminent par un point-virgule.

8.1.3.4 Corps du fichier

Le fichier contient obligatoirement 4 colonnes séparées par des points-virgules.

Chaque ligne se termine par un point-virgule.

Le fichier contient, pour une journée, toutes les télémesures de puissance active de tous les sites de toutes les EDR soutirage concernées.



Dans le cas de l'envoi d'une nouvelle version d'un fichier, le nouveau fichier annule et remplace le dernier fichier pris en compte par RTE. De ce fait, toute version d'un fichier doit contenir tous les sites de toutes les EDR soutirages concernées.

Pour chaque EDR Soutirage, le fichier contient la télémesure de puissance active de chaque site de soutirage de l'EDR soutirage pour chaque position du jour sur lequel les données portent, comme suit :

```
<pos>;<code_edr>;<code_site>;<TM>;
```

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<pos>	<p>Position du 'pas 10 secondes'</p> <p>La Position 1 correspond au premier pas 10 secondes de la journée (de 00:00:00 à 00:00:10), la position 2 correspond au 2^{ème} pas 10 secondes de la journée (de 00:00:10 à 00:00:20),...</p> <p>Pour un jour normal, la position 8640 correspond au dernier pas 10 secondes de la journée (de 23:59:50 à 00:00:00).</p> <p>Pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures), les 360 'pas 10 secondes' de l'heure 02h00-03h00 sont absents.</p> <p>Pour un jour de changement Eté vers Hiver (jour de 25 heures), les 360 pas 10 secondes de l'heure supplémentaire sont dans l'ordre chronologique (après le dernier pas 10 secondes de la première heure 02h00 -03h00 et le premier pas 10 secondes de l'heure 03h00-04h00).</p>	<p>Entier compris entre 1 et 8640 pour un jour normal sur 24 heures</p> <p>Entier compris entre 1 et 8280 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (journée de 23 heures)</p> <p>Entier compris entre 1 et 9000 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (journée de 25 heures).</p>
<Code_edr>	Code de l'EDR (identifiant communiqué par RTE)	
<code_site>	Code du site (identifiant communiqué par RTE), il s'agit du code Décompte.	
<TM>	Valeur de la télémesure de puissance active en MW du site de l'EDR indiqué pour la date application et le pas '10 secondes' correspondant.	Nombre décimal positif avec au maximum 3 décimales, dont le séparateur de décimale est un point.

	Dans le cas où la télémessure de puissance active d'un site de soutirage ne peut pas être fournie en raison d'un dysfonctionnement, le champ doit contenir la valeur 9999.	Nombre supérieur ou égal à zéro.
--	--	----------------------------------

8.1.3.5 Exemples de fichier

Fichier tmpactiveSSY_<NOMRR1>_G_<20140702083527>_P_20140701.csv envoyé le 2 juillet 2014 pour la date d'application du 1^{er} juillet 2014 par le Responsable de Réserve de code NOMRR1, pour son EDR soutirage ayant le code <EDRsout1> composée des sites de soutirage ayant les codes <SiteSout1> et <SiteSout2>.

```

Date;20140701;
pos;code_edr;code_site;tm;
1;<EDRsout1>;<SiteSout1>;11.041;
2;<EDRsout1>;<SiteSout1>;10.945;
3;<EDRsout1>;<SiteSout1>;10.847;
4;<EDRsout1>;<SiteSout1>;10.852;
...
8637;<EDRsout1>;<SiteSout1>;2;
8638;<EDRsout1>;<SiteSout1>;1.958;
8639;<EDRsout1>;<SiteSout1>;1.75;
8640;<EDRsout1>;<SiteSout1>;1.7;
1;<EDRsout1>;<SiteSout2>;0.041;
2;<EDRsout1>;<SiteSout2>;0.054;
3;<EDRsout1>;<SiteSout2>;0.153;
4;<EDRsout1>;<SiteSout2>;0.147;
...
8637;<EDRsout1>;<SiteSout2>;10;
8638;<EDRsout1>;<SiteSout2>;10.124;
8639;<EDRsout1>;<SiteSout2>;10.216;
8640;<EDRsout1>;<SiteSout2>;10.3;
  
```

8.1.4 Modalités de transmission de fichier

Le Responsable de Réserve doit pouvoir mettre à disposition ces fichiers sur demande de RTE. Les données doivent être conservées au moins 5 ans par le Responsable de Réserve.

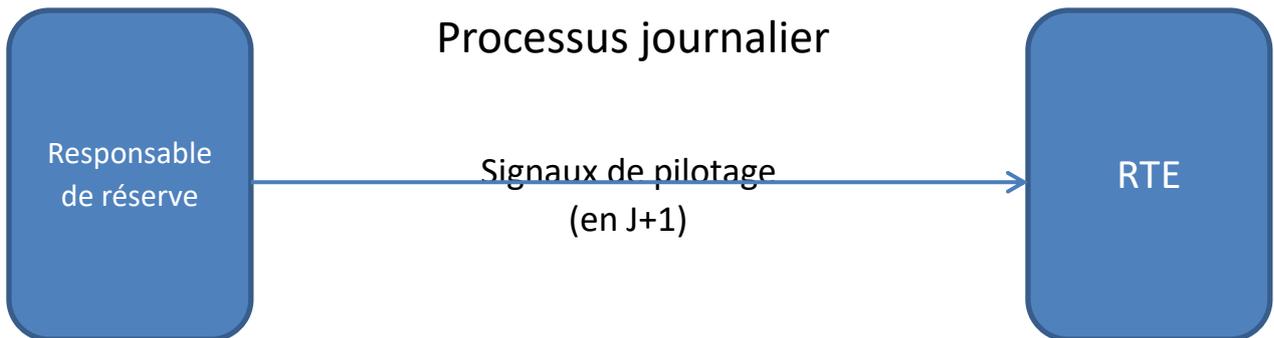
8.2 Signal de pilotage de la charge d'un site de soutirage

8.2.1 Principe

Afin de fournir des capacités de réserve primaire ou secondaire les agrégateurs peuvent foisonner les réponses des différents sites de soutirage de telle manière à ce que la réponse globale de l'ensemble des sites de soutirage de l'EDR soit correcte. Ainsi les agrégateurs peuvent être amenés à demander aux sites de soutirage qu'ils pilotent de répondre à des signaux d'activation différents de l'écart de fréquence ou différent du niveau de télé réglage envoyé par RTE.

Les règles SSY prévoient que pour chaque Entité de Réserve, si le Responsable de Réserve pilote la charge du Site de Soutirage au moyen de signaux différents du signal d'écart de fréquence pour le Réglage Primaire ou du signal de télé réglage envoyé par RTE pour le Réglage Secondaire fréquence / puissance, alors le Responsable de Réserve doit pouvoir fournir à RTE, sur demande, dès J+1, une chronique au pas 10 secondes des signaux de pilotage envoyés par le Responsable de Réserve à chaque Site de Soutirage de l'Entité de, de la journée J.

8.2.2 Processus



8.2.3 Format de fichier

8.2.3.1 Type de fichier

Le fichier est au format csv.

8.2.3.2 Nom du fichier

Le nom du fichier est écrit de la façon suivante :

signalreglageSSY_<ACTEUR>_G_<aaaammjjhhmmss>_P_<AAAAMMJJ>.csv

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<ACTEUR>	Nom du Responsable de Réserve (identifiant communiqué par RTE)	
<aaaammjjhhmmss>	Date (année, mois, jour) et heure (heure, minute, seconde) de génération du fichier	aaaammjjhhmmss où : aaaa est l'année sur 4 chiffres mm est le mois sur 2 chiffres jj est le jour sur 2 chiffres hh est l'heure sur 2 chiffres

		mm sont les minutes sur 2 chiffres ss sont les secondes sur 2 chiffres
<AAAAMMJJ>	Date (année, mois, jour) sur laquelle portent les données également appelée date d'application	AAAAMMJJ Où : AAAA est l'année sur 4 chiffres MM est le mois sur 2 chiffres JJ est le jour sur 2 chiffres

Exemple : signalreglageSSY_<ACTEUR>_G_<20140702083527>_P_20140701.csv est un fichier généré le 2 juillet 2014 à 08 :35 :27 à RTE par le Responsable de Réserve <ACTEUR>, et contenant les signaux de réglage des sites de soutirage du Responsable de Réserve <ACTEUR> de la journée du 1^{er} juillet 2014.

8.2.3.3 Entête du fichier

Le fichier contient les deux lignes d'entête suivantes :

```
date;<date>;
pos;code_edr;code_site;consigne_puiss_RP;consigne_puiss_RS;
```

avec le champ <date> qui correspond à la date d'application des données au format AAAAMMJJ (où : AAAA est l'année sur 4 chiffres, MM est le mois sur 2 chiffres, JJ est le jour sur 2 chiffres).

Cette date doit être identique à celle contenue dans le nom du fichier.

Les lignes d'entête se terminent par un point-virgule.

8.2.3.4 Corps du fichier

Le fichier contient obligatoirement 5 colonnes séparées par des points-virgules. Dans le cas où une EDR (Entité de Réserve) n'est pas apte à participer au Réglage Primaire fréquence/puissance ou au Réglage Secondaire fréquence/puissance, le champ <consigne_puiss_RP> ou <consigne_puiss_RS> est vide, mais le nombre de points-virgules de la ligne reste inchangé.

Chaque ligne se termine par un point-virgule.

Le fichier contient, pour une journée, toutes les consignes de puissance des deux types de réglage de tous les sites de toutes les EDR concernées.

Dans le cas de l'envoi d'une nouvelle version d'un fichier, le nouveau fichier annule et remplace le dernier fichier pris en compte par RTE. De ce fait, toute version d'un fichier doit contenir tous les sites de toutes les EDR concernées.

Pour chaque EDR, le fichier contient les deux consignes de puissance de réglages primaire et secondaire de chaque site de soutirage de l'EDR pour chaque position du jour sur lequel les données portent, comme suit :



<pos>;<code_edr>;<code_site>;<consigne_puiss_RP>;<consigne_puiss_RS>;

Avec :

Champ	Description	Valeur ou format
<pos>	<p>Position du pas 10 secondes</p> <p>La Position 1 correspond au premier pas 10 secondes de la journée (de 00:00:00 à 00:00:10), la position 2 correspond au 2^{ème} pas 10 secondes de la journée (de 00:00:10 à 00:00:20),...</p> <p>Pour un jour normal, la position 8640 correspond au dernier pas 10 secondes de la journée (de 23:59:50 à 00:00:00).</p> <p>Pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures), les 360 pas 10 secondes de l'heure 02h00-03h00 sont absents.</p> <p>Pour un jour de changement Eté vers Hiver (jour de 25 heures), les 360 pas 10 secondes de l'heure supplémentaire sont dans l'ordre chronologique (après le dernier pas 10 secondes de la première heure 02h00 -03h00 et le premier pas 10 secondes de l'heure 03h00-04h00).</p>	<p>Entier compris entre 1 et 8640 pour un jour normal sur 24 heures</p> <p>Entier compris entre 1 et 8280 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (journée de 23 heures)</p> <p>Entier compris entre 1 et 9000 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (journée de 25 heures).</p>
<Code_edr>	Code de l'EDR (identifiant communiqué par RTE)	
<code_site>	Code du site (identifiant communiqué par RTE), il s'agit du code Décompte.	

<consigne_puiss_RP>	<p>Valeur de la consigne de puissance en MW du réglage de la réserve primaire du site de l'EDR indiqué pour la date application et le pas 10 secondes correspondant.</p> <p>Dans le cas où l'EDR n'est pas apte à participer au Réglage Primaire fréquence/puissance, le champ ne contient aucune valeur pour les sites de l'EDR.</p> <p>Dans le cas où un dysfonctionnement a conduit à ce que le site de soutirage n'a pu être piloté (par exemple, impossibilité de calculer ou de transmettre la consigne,...), le champ doit contenir la valeur 9999.</p>	<p>Nombre positif ou négatif avec au maximum 6 décimales, dont le séparateur de décimale est un point.</p>
<consigne_puiss_RS>	<p>Valeur de la consigne de puissance en MW de réglage de la réserve secondaire du site de l'EDR indiqué pour la date application et le pas 10 secondes correspondant.</p> <p>Dans le cas où l'EDR n'est pas apte à participer au Réglage Secondaire fréquence/puissance, le champ ne contient aucune valeur pour les sites de l'EDR.</p> <p>Dans le cas où un dysfonctionnement a conduit à ce que le site de soutirage n'a pu être piloté (par exemple, impossibilité de calculer ou de transmettre la consigne,...), le champ doit contenir la valeur 9999.</p>	<p>Nombre positif ou négatif avec au maximum 6 décimales, dont le séparateur de décimale est un point.</p>

8.2.3.5 Exemples de fichier

Fichier signalreglageSSY_<NOMRR1>_G_<20140702083527>_P_20140701.csv envoyé le 2 juillet 2014 pour la date d'application du 1^{er} juillet 2014 par le Responsable de Réserve de code NOMRR1, pour son EDR ayant le code <EDRsout1> apte à participer aux deux réglages fréquence/puissance, et composée des sites de soutirage ayant les codes <SiteSout1> et <SiteSout2>.

```

Date;20140701;
pos;code_edr;code_site;consigne_puiss_RP;consigne_puiss_RS;
1;<EDR1>;<SiteSout1>;5.0412;2.5;
2;<EDR1>;<SiteSout1>;5.945741;2.112578;
3;<EDR1>;<SiteSout1>;5.847541;2.005001;
4;<EDR1>;<SiteSout1>;5.852404;2.124504;
...
8637;<EDR1>;<SiteSout1>;2;0;
  
```



```
8638;<EDR1>;<SiteSout1>;1.958;-0.124714;
8639;<EDR1>;<SiteSout1>;1.75;-0.215615;
8640;<EDR1>;<SiteSout1>;1.7;-0.336596;
1;<EDR1>;<SiteSout2>;-0.041265;0.5;
2;<EDR1>;<SiteSout2>;0.054398;0.892658;
3;<EDR1>;<SiteSout2>;0.153152;0.995;
4;<EDR1>;<SiteSout2>;0.147614;0.8755;
...
8637;<EDR1>;<SiteSout2>;-1;1;
8638;<EDR1>;<SiteSout2>;-0.958;1.1247;
8639;<EDR1>;<SiteSout2>;-0.75;1.2156;
8640;<EDR1>;<SiteSout2>;-0.7;1.3;
```

Fichier signalreglageSSY_<NOMRR2>_G_<20140702083527>_P_20140701.csv envoyé le 2 juillet 2014 pour la date d'application du 1^{er} juillet 2014 par le Responsable de Réserve de code NOMRR2, pour son EDR ayant le code <EDR2> apte à participer au réglage primaire fréquence/puissance, et composée des sites de soutirage ayant les codes <SiteSout21> et <SiteSout22>.

```
Date;20140701;
pos;code_edr;code_site;consigne_puiss_RP;consigne_puiss_RS;
1;<EDR2>;<SiteSout21>;1.041289;;
2;<EDR2>;<SiteSout21>;0.945756;;
3;<EDR2>;<SiteSout21>;0.847;;
4;<EDR2>;<SiteSout21>;0.852441;;
...
8636;<EDR2>;<SiteSout21>;2;;
8637;<EDR2>;<SiteSout21>;1.958415;;
8639;<EDR2>;<SiteSout21>;1.75;;
8640;<EDR2>;<SiteSout21>;1.7;;
1;<EDR2>;<SiteSout22>;-0.041259;;
2;<EDR2>;<SiteSout22>;-0.0543;;
3;<EDR2>;<SiteSout22>;-0.153;;
4;<EDR2>;<SiteSout22>;-0.147699;;
...
8636;<EDR2>;<SiteSout22>;-1;;
8637;<EDR2>;<SiteSout22>;-0.958;;
8639;<EDR2>;<SiteSout22>;-0.75;;
8640;<EDR2>;<SiteSout22>;-0.7;;
```

8.2.4 Modalités de transmission de fichier

Le Responsable de Réserve doit pouvoir mettre à disposition ces fichiers sur demande de RTE. Les données doivent être conservées au moins 5 ans par le Responsable de Réserve.

9. TELECONDUITE

Le raccordement au SI de téléconduite de RTE est nécessaire pour transmettre à RTE les télémesures des groupes ou entités participant aux services système, et pour le réglage secondaire, recevoir de RTE le niveau de télé réglage.

Les exigences techniques et fonctionnelles pour le raccordement et les échanges d'information de téléconduite sont décrites dans le document « Exigences techniques et fonctionnelles », complété de ses deux annexes, « Spécifications techniques du réseau de transmission et des équipements d'extrémité », et « Mise en œuvre des règles services système – Note d'échange entre RTE et le site de l'Acteur – Application du protocole IEC 60870-5-104 ». Ces documents sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse suivante :

[Fournir des services système fréquence - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](http://services-rte.com)

Le délai de raccordement est de plusieurs mois. Les demandes de raccordement doivent être effectuées par courrier à RTE.

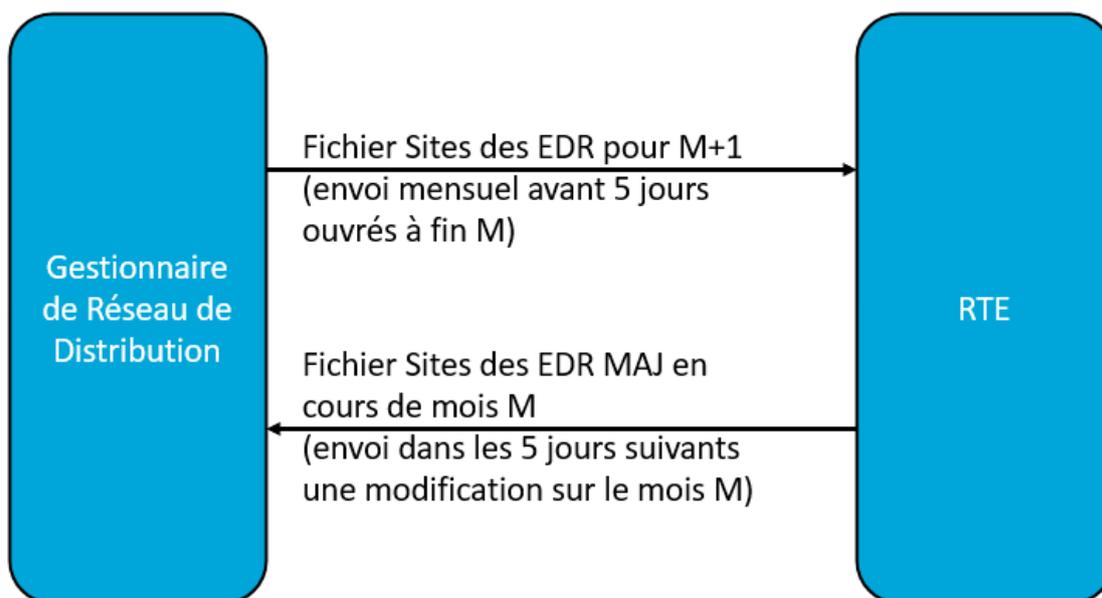
10. DONNEES TRANSMISES PAR LES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION A RTE

10.1 Principes

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE la référence de tous les sites raccordés à son réseau de distribution qui participent au sein d'une EDR au réglage fréquence/puissance, à savoir :

- les Sites de Soutirage
- les Installations de Stockage
- les Sites d'Injection

10.2 Processus



Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné doit transmettre à RTE 2 fichiers décrivant la situation contractuelle des sites de son périmètre :

- 1 fichier contenant la situation de tous les sites pour le mois à venir (ie. mois M+1). Ces fichiers doivent parvenir à RTE au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant le début du 1^{er} jour du mois M+1.
- 1 fichier contenant la totalité du périmètre actualisé suite aux ajouts/retraits de sites à l'initiative des responsables de réserve, pour le mois en cours (ie. mois M) (ci-après fichier

MAJ). Ce fichier est transmis dans les 5 jours suivant une ou plusieurs modifications de périmètre à l'initiative des responsables de réserve.

En cas de renvoi d'un de ces fichiers, c'est la totalité du fichier qui doit être envoyée.

RTE prévoit un mode dégradé pour intégration manuelle des fichiers transmis au-delà des échéances attendues. Selon le contexte, RTE ne garantit pas de pouvoir prendre en compte les données transmises en retard.

Un fichier mis à jour doit être envoyé tous les mois pour le mois à venir (ie. Mois M+1), sauf exception suivante : en cas d'absence d'évolution du périmètre d'un mois sur l'autre, le GRD est exempté d'envoyer un fichier identique à celui du mois précédent, sous réserve d'avoir déclaré explicitement dans l'application GIPSE la demande de reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent. Cette déclaration est indispensable pour être exempté d'envoi de fichier et doit être reformulée au fil des mois dans l'application GIPSE autant de fois que de besoin.

En cas d'envoi de fichier après avoir déclaré dans GIPSE la reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent, c'est l'envoi par fichier qui fait foi.

10.3 Format du fichier

10.3.1 Type du fichier

Le fichier est de type csv, avec un séparateur 'point-virgule' : « ; »

10.3.2 Nom du fichier

La forme générale du nom du fichier transmis à la fin de chaque mois pour le mois suivant est :

```
SSY_REFST_GRD_<Mois de validité>_<Code EIC du GRD>_<Horodate de création>.csv
```

La forme générale du nom du fichier portant les modifications de périmètre au fil de l'eau est :

```
SSY_REFST_GRD_MAJ_<Mois de validité>_<Code EIC du GRD>_<Horodate de création>.csv
```

Avec :

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"SSY_REFST_GRD" ou "SSY_REFST_GRD_MAJ" (en majuscules).
2	<Mois de validité> Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM". Pour le fichier de mise à jour au fil de l'eau (fichier « MAJ »), le mois de validité prendra la valeur "AAAAMM". ou "000000".
3	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <i>code EIC</i> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".



N°	Champ	Format
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

Exemple de nom de fichier :

SSY_REFST_GRD_201709_1598765432C1234X_20170822141234.csv

SSY_REFST_GRD_MAJ_000000_1598765432C1234X_20170822141234.csv

10.3.3 Entête du fichier

1	<Date de création du fichier>;<heure de création du fichier>
2	<Code EIC du GRD>;<Mois de validité>
3	CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;NATURE_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE{EIF
4	...valeurs...
n-1	...
n	<EOF>

Avec pour la ligne 1 et la ligne 2 :

N°	Champ	Format	Obligatoire
1	<Date de création du fichier>	<i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".	Oui
2	<heure de création du fichier>	<i>heure</i> sous la forme "hhmmss".	Oui
3	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <i>code EIC</i> sous la forme d'une chaîne de caractères	Oui
4	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM". Pour le fichier de mise à jour au fil de l'eau (fichier « MAJ »), le mois de validité prendra la valeur "AAAAMM". ou "000000".	Oui

La ligne 3 est une chaîne de caractères fixe qui identifie le type des données contenues dans les lignes comprises entre la ligne 4 et l'avant dernière ligne du fichier.

10.3.4 Corps du fichier

Chaque ligne d'un fichier décrit les caractéristiques d'un site pour un couple EDR-site unique.

Remarque : Ce fichier adopte un format commun à plusieurs mécanismes de marché (MA, NEBEF, Services Système). De ce fait, tous les champs ne sont pas nécessaires dans le cas des Services Système

et leur valeur peut être omise dans le fichier. Ces champs indicatifs sont identifiés dans le tableau ci-après.

Chaque ligne doit comporter les 26 champs ci-dessous :

N°	Champ	Description	Format	Si le site est de nature SOUTIRAGE	Si le site est de nature INJECTION ou STOCKAGE
1	CODE_EIC_GRD	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Chaîne de caractères	Obligatoire	Obligatoire
2	TYPE_SITE	Contient le type de site et ne peut prendre que les valeurs : - PDL - PRM - CARD	Chaîne de caractères ne pouvant prendre que ces 3 valeurs (PDL, PRM, CARD)	Obligatoire	Obligatoire
3	ID_SITE	L'identifiant unique du Site attribué par le GRD	Chaîne de caractères alphanumériques (quarante caractères au maximum, seules les lettres non accentuées, les chiffres, les tirets et les underscores sont autorisés)	Obligatoire	Obligatoire
4	NATURE_SITE	Nature du Site qui peut prendre les valeurs : SOUTIRAGE INJECTION STOCKAGE	Chaîne de caractères ne pouvant prendre que l'une des 3 valeurs (SOUTIRAGE, INJECTION, STOCKAGE)	Obligatoire	Obligatoire
5	CAPA_MAX_H_SITE	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Hausse du Site de Soutirage en KW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
6	CAPA_MIN_H_SITE	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse du Site de Soutirage en KW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
7	CAPA_MAX_B_SITE	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Baisse du Site de Soutirage en KW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE

8	CAPA_MIN_B_SITE	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Baisse du Site de Soutirage en KW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
9	CAPA_MAX_RPH_SITE	La capacité maximale de réserve primaire à la hausse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RPH.	Obligatoire	Obligatoire
10	CAPA_MAX_RSH_SITE	La capacité maximale de réserve secondaire à la hausse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RSH.	Obligatoire	Obligatoire
11	CAPA_MAX_RPB_SITE	La capacité maximale de réserve primaire à la baisse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RPB.	Obligatoire	Obligatoire
12	CAPA_MAX_RSB_SITE	La capacité maximale de réserve secondaire à la baisse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RSB..	Obligatoire	Obligatoire
13	PS	Puissance Souscrite du Site en KW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, valeur zéro autorisée.	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
14	CODE_EIC_RE	Le code EIC du RE du Site	Chaine de caractères	Obligatoire	Obligatoire
15	CODE_EIC_FOURNISSEUR	Le code EIC du Fournisseur du Site	Chaine de caractères	Facultatif	Champ ignoré par RTE
16	BAREME	Barème Forfaitaire pour le Versement Fournisseur : « PROFILE_BASE » « PROFILE_NON_BASE » « TELERELEVE »	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs PROFILE_BASE, PROFILE_NON_BASE TELERELEVE	Obligatoire	Champ ignoré par RTE
17	CATEGORIE	Catégorie d'effacement : « INF_36 » (pour un site souscrivant une puissance ≤ 36 kVA) ou « SUP_36 » (pour un site souscrivant	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs INF_36 SUP_36	Obligatoire	Champ ignoré par RTE

		une puissance > 36 kVA)			
18	TYPE_CDC	Le type de courbe charge utilisé dans le processus de reconstitution des flux : « ESTIME » « TELERELEVE »	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs ESTIME TELERELEVE	Obligatoire	Obligatoire
19	ORIGINE_DONNEE	Origine de la courbe de charge « GRD » « AA »	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs GRD ou AA	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
20	OBJET_MESURE	Objet de la mesure « COMPTAGE » « VOIES_EFFACABLES »	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs COMPTAGE ou VOIES_EFFACABLES	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
21	TYPE_CONTRAT	Type de contrat conclu entre le GRD et le Site pour l'accès au RPD « CARD » ou « CONTRAT_UNIQUE	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs CARD ou CONTRAT_UNIQUE	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
22	CODE_EDA	Le code d'une EDA	Chaine de caractères sur 8 caractères maximum	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
23	CODE_EDE	Ce Site de Soutirage participe à NEBEF « N » (pour non) ou le code d'une Entité d'Effacement (EDE) ou champ vide. Un code EDE est une chaine composée uniquement des caractères suivants : – lettres alphabétiques en	Chaine de caractères	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE

		majuscules et non accentuées (A-Z) ; – tiret (-) ; – chiffre (0-9).			
24	DATE_CONTRACTUALISATION	Date de contractualisation du site avec l'OE qui a dans son périmètre l'EDE identifiée dans le champ CODE_EDE	Date (Donner le format de la date attendue)	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
25	CODE_EDR	Le code de l'EDR	Chaine de caractères sur 10 caractères maximum	Obligatoire	Obligatoire
26	DEROGATION_MODEL_ECORRIGE	Indique si le site a une dérogation qui lui évite d'être au modèle corrigé pour le type de mécanisme (MA ou NEBEF) concerné OUI ou NON	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs OUI ou NON	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
27	CODE{EIF	Le « code EIF » de l'offre d'effacement indissociable de la fourniture, tel que défini par le fournisseur lors de la transmission aux gestionnaires de réseau.	Chaine de caractères	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE

10.3.5 Terminaison du fichier

La dernière ligne du fichier doit contenir la chaîne de 5 caractères suivante :

<EOF>

10.3.6 Exemple de fichier

Fichier « SSY_REFST_GRD_201609_1598765432C1234X_20170822141234.csv »

```

20170822;141234
17X8765432C1234X;201609
CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;NATURE_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;CAPA_MAX_B_SITE;
CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;
PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESUR
E;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRI
GE;CODE{EIF
17X8765432C1234X;PDL;123456;SOUTIRAGE;;;;10;10;2;2;50;17X8765000C1234D;17X-----0010-
H;PROFILE_BASE;INF_36;ESTIME;GRD;;;CONTRAT_UNIQUÉ;;;ABCD1G;;
...
...
<EOF>

```

10.3.7 Liste des codes erreurs

CODE ERREUR	LIBELLE ERREUR	DETECTION	TRAITEMENT
ERR_00001	Le traitement d'import des données GRD ne peut être réalisé en dehors du créneau autorisé.	Quand un fichier FULL est transmis pendant les 5 JO avant fin M	Rejet du fichier
ERR_00002	Erreur sur la gestion des mandats. Vous n'êtes pas habilité pour ce type de données.	Un GRD envoie les données d'un autre GRD pour lequel il n'est pas mandaté.	Rejet du fichier
ERR_00003	Le nom du fichier est incorrect.	Erreur dans la structure du nom du fichier	Rejet du fichier
ERR_00004	Le nom du fichier ne contient pas un mois valide.	Dans le nom du fichier: Fichier FULL: le mois est différent de M+1. Fichier Delta : le mois est différent de M ou 000000	Rejet du fichier.
ERR_00005	Le nom du fichier ne contient pas un code EIC connu.	Dans le nom du fichier: le Code EIC n'est pas celui d'un GRD connu	Rejet du fichier
ERR_00006	L'extension du fichier n'est pas valide, elle doit correspondre à .csv.	Dans le nom du fichier : l'extension est différente de .csv	Rejet du fichier
ERR_00007	Le code EIC du GRD est différent de celui du nom du fichier.	Dans l'entête (ligne n° 2) : CodeEIC du GRD différent de celui dans le nom du fichier	Rejet du fichier
ERR_00008	Le mois de validité des périmètres est différent de celui du nom du fichier.	Dans l'entête (ligne n° 2) : Le mois est différent de celui dans le nom du fichier	Rejet du fichier
ERR_00009	L'entête du fichier (ligne n° 3) n'est pas celle attendue.	Dans l'entête (ligne n° 3) : entête incorrect	Rejet du fichier

ERR_00010	La balise de fin du fichier <EOF> est absente ou erronée.	Dans le fichier: Absence balise <EOF>	Rejet du fichier
ERR_00012	Le fichier ne contient pas de site(s).	Dans le corps du fichier : Le fichier ne contient aucune ligne.	Rejet du fichier
ERR_00013	Le champ est vide.	Dans la ligne: un champ obligatoire est vide.	Rejet de la ligne
ERR_00014	Le code EIC du GRD associé au site est différent de celui du nom du fichier.	Dans la ligne: le Code EIC du GRD est différent de celui du nom du fichier.	Rejet de la ligne
ERR_00015	Le type du site est erroné.	Dans la ligne: type site n'est pas égal à l'une des valeurs : PRM, PDL ou CARD.	Rejet de la ligne
ERR_00016	L'identifiant du site est erroné. Vérifier qu'il n'est pas au format scientifique et qu'il est conforme au guide d'implémentation.	Dans la ligne: identifiant du site est illisible.	Rejet de la ligne
ERR_00017	La nature du site est erronée.	Dans la ligne: la nature du site n'est pas égale à « SOUTIRAGE » ou « INJECTION » ou « STOCKAGE »	Rejet de la ligne
ERR_00018	La capacité maximale de réserve primaire à la hausse du site n'est pas un entier à 6 chiffres max, positif ou égal à zéro.	Dans la ligne: on attend un entier à 6 chiffres max, positif ou égal à zéro.	Rejet de la ligne
ERR_00018	La capacité maximale de réserve secondaire à la hausse du site n'est pas un entier à 6 chiffres max, positif ou égal à zéro.	Dans le corps du fichier: on attend un entier à 6 chiffres max, positif ou égal à zéro.	Rejet de la ligne
ERR_00018	La capacité maximale de réserve primaire à la baisse du site n'est pas un entier à 6 chiffres max, positif ou égal à zéro.	Dans le corps du fichier: on attend un entier à 6 chiffres max, positif ou égal à zéro.	Rejet de la ligne
ERR_00018	La capacité maximale de réserve secondaire à la baisse du site n'est pas un entier à 6 chiffres max, positif ou égal à zéro.	Dans la ligne: on attend un entier à 6 chiffres max, positif ou égal à zéro.	Rejet de la ligne
ERR_00022	Le RE du site n'existe pas dans notre référentiel : Le code EIC du RE est incorrect ou il n'a pas un seul contrat AP-RE valide.	Dans la ligne: le CodeEIC du RE est inconnu ou il n'a pas un seul contrat AP-RE valide	Rejet de la ligne
WARN_00004	Le fournisseur du site n'existe pas dans notre référentiel : Le code EIC du fournisseur est incorrect ou il n'a pas un seul contrat CONTRAT-OF valide.	Dans la ligne: le CodeEIC du Fournisseur est inconnu ou il n'a pas un seul contrat CONTRAT-OF valide.	Ligne acceptée
ERR_00024	Le barème du site est erroné.	Dans la ligne: Barème erroné	Rejet de la ligne

ERR_00025	La catégorie d'effacement du site est erronée.	Dans la ligne: Catégorie d'effacement est erronée	Rejet de la ligne
ERR_00026	Le type de courbe de charge du site est erroné.	Dans la ligne: Type de courbe de charge erroné	Rejet de la ligne
ERR_00030	Le site est présent plusieurs fois dans le fichier.	Dans le corps du fichier: plusieurs lignes pour le même site	Rejet de toutes lignes concernées
ERR_00031	Le GRD n'a pas été déclaré par le responsable de réserve pour l'EDR.	Dans le fichier: GRD non déclaré pour l'EDR	Rejet de toutes les lignes de l'EDR du GRD
WARN_00001	Vous êtes déclarés comme devant envoyer des données pour les EDR suivantes: [code EDR]	Dans le corps du fichier: GRD déclaré pour l'EDR mais EDR absente du fichier	Remontée d'une alerte ?
ERR_00033	Le code EDR [code EDR] n'existe pas dans notre référentiel.	Dans le fichier: le codeEDR n'existe pas parmi les codes EDR connus	Rejet de toutes les lignes de l'EDR du GRD
WARN_00002	RTE a reçu des caractéristiques différentes pour le site sur plusieurs mécanismes. RTE gère le conflit et n'attend pas de correction de votre part.	Dans la ligne: fichier FULL: l'import M+1 sur MA a eu lieu. Les données intrinsèques sont différentes. fichier MAJ: le site participe au MA sur M. Les caractéristiques intrinsèques ne doivent pas être mises à jour sur M	Ligne acceptée mais les caractéristiques intrinsèques ne sont pas lues.
ERR_00043	Le site ne peut pas changer de nature.	Dans la ligne: Si le site est déjà créé en Soutirage dans GIPSE, il ne peut plus être déclaré en Injection ou inversement. Egalement pour le stockage, un site stockage ne peut plus devenir non stockage et inversement.	Rejet de la ligne

10.3.8 Modalités d'envoi

La transmission des données sites RPD s'effectue dans l'application GIPSE.

Un certificat PKI est nécessaire.

Si vous ne possédez pas de certificat PKI : utiliser le formulaire du Portail Service de RTE pour demander une création de certificat.

Si vous disposez d'un certificat PKI existant : adresser la demande d'extension de droit à GIPSE de votre certificat à la Hotline RTE ou à votre Chargé de Relation Clientèle

Données transmises par les gestionnaires de réseau de distribution à
RTE



10.3.8.1 *Interface IHM Web*

Elle met à la disposition du Gestionnaire de Réseau de Distribution via son navigateur des fonctionnalités de dépôt des fichiers SSY_REFST_GRD et SSY_REFST_GRD_MAJ et de consultation du résultat de l'intégration des fichiers dans le SI de RTE

Se reporter au Manuel Utilisateur GIPSE pour une description de ces fonctionnalités.

10.3.8.2 Interface Machine to Machine

Émetteur	Destina- taire	Contenu	Canal de transmission
GRD	RTE	SSY_REFST_GRD SSY_REFST_GRD_MAJ <i>(Référence des Sites participant aux SSY)</i>	Envoi automatique HTTPS: https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/api/v1/grd/importCsv Envoi manuel HTTPS: https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse